L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1413 - VENDREDI 24 FÉVRIER 2017 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Disparition de Xavier Beulin

LE CHOC !



La disparition brutale à 58 ans de Xavier Beulin a été vécue pour beaucoup comme un choc. En témoignent les nombreux hommages qui ont suivi cette annonce. Au-delà du conformisme de certains messages plus politiques, une sincère émotion se dégage des hommages de tous ceux qui ont rencontré ce grand leader syndicaliste sur le terrain et ils sont nombreux, car Xavier Beulin allait régulièrement à la rencontre des femmes et des hommes du réseau FNSEA, pour rester connecté, tout en sachant que l'agriculture devait coûte que coûte gagner la bataille sur le plan économique pour être présente demain.

Encart: Malécot-Poirier (sur certains cantons)

Côte d'Or

› Assemblée générale des JA

Il est grand temps que ça change



Nièvre

› Salon international de l'Agriculture

Paris a rendez-vous avec la Nièvre



Yonne

› Coopérative Alysé

Un exercice 2016 à la peine







Sommaire

Côte d'Or
04 • Jeunes agriculteurs: Il est grand temps que ça change
05 • Producteurs de blé: Une question d'équité
06 • Chambre d'agriculture: L'herbe, une richesse à valoriser
07 • Salon de l'agriculture: Rendez-vous le 28 pour le 21
08 • Ets Bresson: Compétitivité et agronomie pour renouer avec «la gagne»

Nièvre
09 • Hommage à Xavier Beulin: Les agriculteurs viennent de perdre un infatigable serviteur
10 • Salon international de l'Agriculture: Paris a rendez-vous avec la Nièvre le 25 février

Yonne
11 • Disparition de Xavier Beulin: Un seul mot, le choc !
12 • FOP: Le colza : une culture en difficulté sur les plateaux
13 • ALYSE: Un exercice 2016 à la peine
14 • Sia 2017: L'Yonne fait salon mercredi prochain

Région et ailleurs
15 • Visite de Stéphane Le Foll: Dijon, fer de lance de l'agro-écologie
16 • La Bourgogne-Franche-Comté au Sia 2017: Deux espaces de communication pour une grande région de production
17 • Rapport de la Cour des comptes: Les Chambres d'agriculture doivent poursuivre leur réorganisation

Filières
18 • Cultures Terres Inovia: Désherbage du pois et de la féverole de printemps
19 • Élevage Ovins: L'allaitement artificiel pénalise la croissance et le statut oxydatif
20 • Élevage Bovins: Des solutions pour améliorer la fertilité des femelles

Infos Services
21 • Firmes & Machinisme
22-23 • Analyses et tendances
24-26 • Petites annonces
27-30 • Annonces légales
31 • Paroles de jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 200 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: Rotopicardie - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Commerce extérieur agro-alimentaire français

2016, le plus mauvais score depuis 2009

En 2016, l'excédent des échanges extérieurs de produits agricoles et agro-alimentaires français est ressorti à 6,1 milliards d'euros, en repli de 3,1 milliards d'euros sur 2015 et à son plus bas niveau depuis 2009, 5 milliard d'euros.

A l'origine de ce mauvais bilan : des exportations en baisse de 1,42 Mrd à 58,71 Mrds € et des importations en hausse de 1,67 Mrds, à 52,59 Mrds €.

La responsabilité de la météo

Les produits agricoles bruts sont particulièrement affectés par cette dégradation du bilan, affichant un excédent de 281 M€, contre 2,62 Mrds €, en 2015. Les accidents climatiques qui ont frappé notamment les récoltes céréalières, portent une lourde responsabilité dans la chute des exportations du secteur qui se dispute généralement la première place de nos ventes extérieures avec les vins et spiritueux. En blé, plus particulièrement, la forte baisse du disponible exportable et les problèmes qualitatifs, eux aussi imputables à la météo, ont réduit les ventes aux pays tiers habituellement clients privilégiés dont l'Algérie, notre principal acheteur en 2015 ; l'Egypte a totalement disparu des écrans de nos exportateurs. Pour l'orge, c'est l'absence de la Chine, qui avait occupé en 2015 une place d'acheteur quasi monopolistique sur notre marché en 2015, qui pénalise nos ventes. Le bilan céréalier se solde par un excédent de 5,08 Mrds € versus 6,74 Mrds € l'année précédente. Le solde des produits bruts est aussi impacté par l'augmentation des importations de certains postes (oléagineux, agrumes) qui passent 13,07 à 13,99 Mrds €.

Les vins et spiritueux limitent les dégâts

Les produits transformés se tirent moins mal de ce bilan que les produits bruts, accusant néanmoins un fléchissement de 0,8 Mrd €, à 5,84 Mrds €. Une fois encore, ce sont les «*vins et Champagne*» et les spiritueux qui limitent les dégâts avec un excédent de 7,5 Mrds pour les premiers soit un recul de 90 M€, mais une hausse de 160 M € pour les seconds, à 3 Mrds €. La bonne performance des vins et boissons alcoolisées compensent en grande partie les baisses des sorties de produits laitiers et des viandes de volaille. Les exportations de produits transformés ont été quasi stables à 44,4 Mrds € tandis que les importations progressaient de 0,8 Mrd, à 38,6 Mrds €. En 2015, la part des achats de produits agricoles et alimentaires français par l'U.E a représenté un solde positif de 771 M€, contre 2,78 Mrds en 2015, l'excédent vis-à-vis des pays tiers ne régressant «*que*» de 1,1 Mrd €, à 5,35 Mrds €.

PRI info

Côte d'Or Devenir agriculteur/agricultrice : comment faire ?

Un projet d'installation ? Vous souhaitez vous installer en bénéficiant des aides de l'Etat ? Anticiper les différentes démarches à l'installation ? Contactez dès maintenant le Point Accueil Installation (PAI). Des conseillers pourront vous aider à réfléchir sur votre projet et vous indiquez les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Ils vous informeront et vous accompagneront dans les démarches à réaliser et vous orienteront vers les personnes ressources (accueil financé par l'Etat). Contactez Maëlle Sureau du Point Accueil Installation au 03 80 68 67 72.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez-vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 40 99.

Yonne Futurs retraités, la DICAA est une obligation

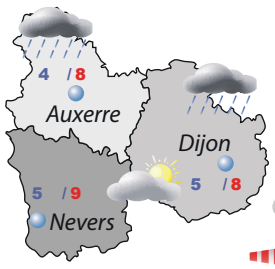
Quatre ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité. Trois ans au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document Cerfa à la Chambre d'Agriculture, que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03 86 94 21 95.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 24 février au 5 mars 2017

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 24 Février

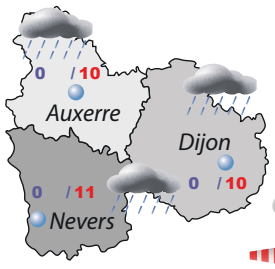


Maussade
De nombreuses précipitations et de rares éclaircies en perspective. les vents seront modérés.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 8 à 10 °C
Vents : Ouest 20 km/h

St Modeste
Soleil : 07:36 - 18:24
Lune : 06:17 - 16:13

Samedi 25 Février

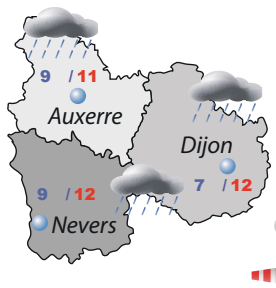


Pluvieux
Un temps couvert et pluvieux en perspective. Les températures seront en baisse en matinée.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 10 à 12 °C
Vents : Ouest-Sud-Ouest 30 km/h

St Roméo
Soleil : 07:34 - 18:25
Lune : 06:55 - 17:19

Dimanche 26 Février



Perturbé
Le ciel restera couvert et les précipitations persisteront. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 11 à 13 °C
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

St Nestor
Soleil : 07:32 - 18:27
Lune : 07:29 - 18:28

Prévisions à 7 jours

Lundi 27 Février au Mercredi 1er Mars :
Un ciel nuageux avec quelques pluies en perspective.
Vents : Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 3 à 11 °C T° maxi. : 13 à 15 °C

Jeudi 2 au Dimanche 5 Mars :
De rares averses pour ce jeudi. Le reste de cette période se déroulera sous de belles éclaircies.
Vents : Est à 20 km/h
T° mini. : -3 à 1 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Décès de Xavier Beulin

Le monde agricole perd un visionnaire

Le dirigeant du syndicat est décédé le 19 février d'une crise cardiaque. À la veille du congrès de Brest, il venait d'annoncer qu'il briguait un troisième mandat.

Le décès brutal de Xavier Beulin le 19 février est un choc pour la FNSEA et le monde agricole à qui il a dédié sa vie. Travailleur acharné, il défendait la vision d'une agriculture diverse, compétitive et innovante, porteuse d'avenir pour les producteurs sur tout le territoire. D'innombrables réactions ont suivi l'annonce, le 19 février, de la disparition de Xavier Beulin, président de la FNSEA, décédé d'une crise cardiaque à 58 ans. Les dirigeants politiques de tous bords ont rendu hommage à l'homme de conviction, du Président de la République qui a salué *«un agriculteur passionné»*, *«un interlocuteur exigeant»*et déploré *«une perte majeure pour la France»* aux candidats à l'élection présidentielle (François Fillon, Emmanuel Macron, Benoît Hamon), en passant par des présidents de groupes, de régions, et de départements, ou encore les membres du Gouvernement dont le Premier ministre Bernard Cazeneuve, «*un ardent défenseur de l'agriculture et des paysans*». *«Sa disparition est une nouvelle terrible pour la FNSEA et pour le syndicalisme agricole dans son ensemble [...]. Avec lui, au-delà de nos différences, j'ai toujours travaillé à trouver des solutions pour soutenir une agriculture qui traverse des moments difficiles»*, a quant à lui réagi le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll.

Syndicaliste engagé

«Xavier Beulin a donné au syndicalisme et aux filières agricoles des lettres de noblesse et un élan incomparable», salue la FNSEA dont il a été élu président en 2010 et 2014. L'organisation a fait part de son *«immense tristesse»*, plusieurs de ses élus évoquant par ailleurs la perte d'un «*capitaine*» qui leur donnait un cap. En dépit des divergences de vues, les nombreux interlocuteurs qui ont croisé Xavier Beulin au cours de sa riche carrière gardent tous en mémoire le dynamisme, le charisme et la pugnacité de cet homme engagé très jeune dans le syndicalisme agricole. Issu d'une famille d'agriculteurs du Loiret, aîné de quatre enfants, il reprend l'exploitation familiale à 17 ans suite au décès de son père, et s'engage rapidement auprès du CDJA de son département. Gravissant les échelons du syndicalisme agricole, il rejoint ensuite la FDSEA puis la Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux (FOP) dont il devient président en 1999. Parallèlement, il devient en 2000 président du groupe Sofiprotéol (renommé Avril en 2014), mis en place par la filière française des oléoprotéagineux. Une responsabilité qui lui sera parfois reprochée après son élection, en 2010, à la tête de la FNSEA. Dans son ouvrage (1) paru début janvier, Xavier Beulin revenait sur les attaques de plus en plus vives et rappelait le sens de son engagement : *«avant tout apporter des solutions en termes d'organisation aux producteurs»*, ajoutant que le succès du groupe coopératif permettait de «*tirer des enseignements pour d'autres pans de l'agriculture française*», à travers l'exemplarité de la réussite collective. De ces attaques répétées et de plus en plus dures dans les médias, l'homme pudique et modeste au regard de son parcours d'autodidacte préférait dire qu'elles ne l'atteignaient pas. Elles se sont néanmoins ajoutées au poids de ses responsabilités particulièrement importantes, à un moment où l'agriculture française fait face à une succession de crises.



Le Parisien/YANN FOREIX

Xavier Beulin, lors d'une visite d'exploitation dans le Puy-de-Dôme en septembre 2016.

Vision à long terme

Les hommages et témoignages sont en tout cas unanimes sur la capacité de Xavier Beulin à porter une vision stratégique forte pour ce secteur agricole qu'il défendait sans relâche. *«Le modèle sur lequel nous avons vécu doit être adapté à une nouvelle donne économique, sociale et sociétale. Toute l'agriculture vit déjà cette mutation. Il faut en définir le cadre, c'est l'un de nos plus grands chantiers pour les prochaines années»*, écrivait-il dans son livre. Ce cadre doit notamment être décidé au niveau européen, où la présence française s'était selon lui fortement affaiblie ces dernières années. Xavier Beulin évoquait également dans son livre la nécessité de préserver la diversité de l'agriculture française, la nécessaire modernisation des exploitations, le rôle crucial de l'innovation en agriculture, l'importance d'une fiscalité plus adaptée aux aléas de l'activité agricole, ou encore le statut de l'agriculteur encore à créer. Il défendait également une vision plus positive de l'agriculture française, trop souvent délaissée par les politiques et de plus en plus méconnue des citoyens. Une vision saluée par le monde agricole et que la FNSEA continuera à porter, malgré l'ampleur du défi.

ACTUAGRI

(1) Xavier Beulin, Notre agriculture est en danger, Editions Tallandier

Réactions

Le monde agricole à propos de la disparition de Xavier Beulin

Ci-après, quelques-unes des très nombreuses réactions du monde agricole après le décès du président de la FNSEA.

JA a pointé le fait que *«le syndicalisme agricole est en deuil ce matin : un personnage marquant nous a quittés»*.

Pour la FNEDT, *«agriculteur, Xavier Beulin s'est engagé sans compter, à tous les niveaux de ses responsabilités, dans la défense collective de l'agriculture éprouvée par des crises à répétition. Chef d'entreprise, il a porté avec talent et conviction une vision économique de l'entreprise agricole et des filières agricoles françaises avec un dialogue social actif, sans lequel rien n'est possible. L'agriculture perd un grand leader agricole ouvert sur l'innovation et l'international.»*

Le Président de la CNE, au nom du Conseil d'administration, «*exprime la grande tristesse du monde de l'élevage devant la disparation de Xavier Beulin, et salue son intense engagement pour l'agriculture française.»*

Michèle Boudoin, présidente de la Fédération nationale ovine, au nom du Conseil d'administration, exprime sa profonde émotion et souligne que «*Xavier Beulin a œuvré pour défendre Notre agriculture et prôner «une Europe plus protectrice pour ses consommateurs et ses agriculteurs. Rassembleur, pugnace, déterminé, c'était avant tout un homme de dialogue, d'engagements et de convictions profondes. Interlocuteur incontournable et exigeant, toujours à la recherche de solutions d'avenir, il encourageait la construction d'organisations interprofessionnelles.»*

«Xavier Beulin était un grand Homme du monde agricole. Il a beaucoup oeuvré pour le syndicalisme agricole avec un engagement exemplaire» a déclaré Éric Lainé, président de la CGB, et membre du bureau de la FNSEA avant de poursuivre : «c'était un paysan qui donnait chaque jour le meilleur de lui-même et se battait avec force pour l'avenir de l'agriculture. Il défendait les agriculteurs avec conviction et ambition pour que notre agriculture française soit toujours mieux respectée et retrouve son rang en Europe».

Claude Cochonneau, président de l'APCA, s'est dit «*atterré d'apprendre le décès soudain de Xavier Beulin, comme tous mes collègues du réseau des Chambres d'agriculture*» avant de préciser : «*Je pense aussi à l'agriculture de mon pays qui perd avec Xavier un grand responsable qui savait donner aux projets qu'il initiait et accompagnait une dimension telle qu'il se positionnait en leader incontesté du monde paysan et économique.»*

«Principal avocat d'une agriculture organisée par les agriculteurs eux-mêmes, autour d'une vision économique de leur métier, Xavier Beulin partageait avec le monde de la coopération agricole une très forte ambition pour l'agriculture française et européenne» a indiqué Michel Prugue, président de Coop de France.

Dominique Langlois, président d'Interbev, a salué « *un homme de dialogue et de conviction qui a toute sa vie durant, été un fervent défenseur de l'agriculture française et œuvré pour encourager la construction d'organisations interprofessionnelles. Il avait également une grande vision économique des sujets agricoles. L'ensemble de la filière élevage et viande que je représente tient à exprimer sa très vive émotion».*

Interim

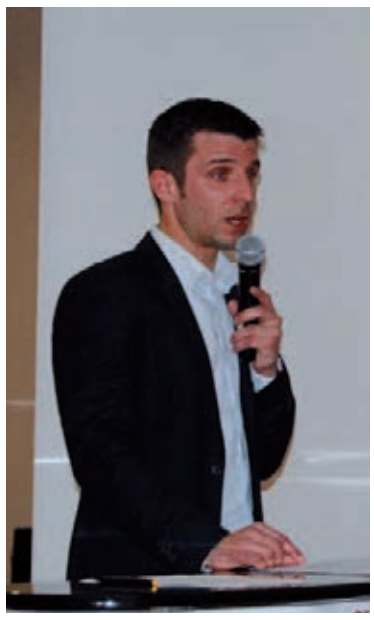
Conformément aux statuts de l'organisation, Christiane Lambert, première vice-présidente, assure la présidence jusqu'au prochain Conseil d'administration électif du 13 avril prochain. Cette présidence est conduite en étroite collaboration avec les secrétaires généraux et le deuxième vice-président de la FNSEA.



Assemblée générale des Jeunes agriculteurs

Il est grand temps que ça change

JA21 s'est réuni la semaine dernière à Sombernon. Deux principaux messages ont été passés : l'avenir appartient plus que jamais aux jeunes et les politiques doivent «*enfin se réveiller*».



Le président François-Xavier Lévêque s'est exprimé devant une salle bien garnie.



«*Le futur président de la FNSEA est peut-être dans cette salle*» : cette phrase de Jean-Pierre Fleury n'a pas laissé indifférents les participants de l'assemblée générale des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or, qui ont regardé autour d'eux pendant quelques secondes. L'ex-président de la Fédération nationale bovine, qui intervenait sur les marchés mondiaux lors de cette réunion, était volontairement destinée à faire prendre conscience aux jeunes agriculteurs que l'avenir leur appartient. À ce titre, François-Xavier Lévêque a invité les JA à s'investir le plus possible dans le syndicat ou dans divers organismes agricoles pour assurer le renouvellement des conseils d'administration et pour porter haut leurs idées : «*Des idées, nous en avons tous. Nous l'avons bien vu lors de notre réunion ce matin à huis-clos où tout le monde a pu s'exprimer*».

Le président de JA21 est revenu sur les difficultés du milieu agricole et «*salué l'absentéisme politique du jour*», regrettant le faible intérêt porté par les politiciens : «*nous n'avons pas l'impression de faire partie de leurs préoccupations. Les élections présidentielles approchent pourtant... À force de briller par leur absence et d'être dans le déni le plus total, ils vont finir par nous faire quitter l'Europe. Aucun des candidats ne parle d'agriculture, c'est regrettable. Nos modifications de pratique ne sont pas saluées. Il est grand temps de nous soutenir réellement plutôt que de donner raison à des minorité anarchistes*». François-Xavier Lévêque a cité l'exemple des faucheurs volontaires venus fin novembre dans les locaux de Dijon Céréales : «*la prochaine fois, soyez-en sûrs, nous les virerons nous-mêmes*».

Le président a poursuivi sur le climat «*insupportable*» de la Pac et différents dossiers de conjoncture comme les ZDS, les inondations de la Saône, le besoin d'une reconnaissance sans délai des zones intermédiaires ou encore la nécessité d'équilibrer les aides entre les différentes régions. Le travail de toutes les OPA qui travaillent «*main dans la main*» pour tenter de sortir les exploitations de cette crise a été salué. «*Nous avons deux principales préoccupations : préserver la pérennité de nos exploitations et trouver un revenu*» a souligné François-Xavier Lévêque, rappelant l'existence d'un dispositif d'audit des exploitations ouvert à tous, source de perfectionnements, qu'il ne faut pas hésiter à solliciter auprès de la Chambre d'agriculture.

Aurélien Genest



Les JA n'ont pas manqué d'interpeller les quelques politiques présents, dont Alain Suguenot.

Antoine Carré : «Rester solidaires et motivés»

Auteur d'un brillant discours lors de cette assemblée, Antoine Carré, membre du Conseil d'administration de JA21, a invité les Jeunes agriculteurs à travailler davantage ensemble: «*Cela fait un moment que je constate un certain découragement, qui se fait ressentir par une désertification de nos conseils d'administration, de nos bureaux et par une certaine lassitude dans les fermes. Il est important de rester solidaires et motivés en cette longue période de crise. Il faut à tout prix travailler ensemble pour retrouver une vision d'avenir, de production et de rentabilité sur nos exploitations*». Antoine Carré a encouragé les JA à s'impliquer un maximum au sein du syndicat : «*c'est en étant nombreux que nous pourrons avoir plus de poids et faire valoir nos idées auprès de nos politiques*». La transition était toute trouvée pour lister un certain nombre de problématiques étroitement liées au Gouvernement : «*les hommes politiques, tous bords confondus, ne sont plus en phase avec notre métier. N'est-il pas scandaleux, à l'aube des élections présidentielles, de ne voir le mot agriculture figurer dans aucun programme que ce soit ?*»



Antoine Carré.

Le membre du conseil d'administration JA a fortement déploré l'absence de soutien politique : «*la seule réponse de nos politiciens à cette crise sans précédent est une surcharge administrative et normative ! Évoquons la Pac : on nous avait parlé d'une simplification il me semble. Nous avons en réalité une Pac de plus en plus complexe, de plus en plus contraignante, de plus en plus pénalisante et de plus en plus incompréhensible. Une Pac qui divise, qui déchire le monde agricole. Tout le monde se sent lésé en pensant que c'est au profit des autres productions. Il n'en est rien, les réformes successives de la Pac, que ce soit par le verdissement, les Maec, les SIE ou encore les primes redistributives n'ont qu'un seul but : réduire le budget global*». Antoine Carré s'est adressé aux Politiques et hauts fonctionnaires : «*Nous sommes des hommes respectueux, professionnels et responsables. Redonnez-nous la liberté de produire. Ce n'est pas d'hier que nous appliquons les mesures dites de l'agro-écologie. Grand nombre d'entre nous devançons même les lois en faisant des traitements la nuit pour augmenter l'efficacité tout en préservant la faune. L'écologie a un coût, elle est aujourd'hui à la seule charge de l'agriculteur. Tout cela pour répondre à une problématique d'ordre social*». Le jeune Côte d'orien a également pointé du doigt les médias : «*il faut savoir qu'en France, il y a 66 millions de spécialistes qui ne demandent qu'à vous apprendre à faire votre métier. Les Médias n'y sont pas pour rien, il se sont accaparés l'image de l'agriculture parfaite et ne cessent de dénigrer nos pratiques. Même les chaines publiques s'y mettent. Nous avons là un matraquage anti-agriculture, anti-industriel, anti-économie et anti-tout !*»

Zoom sur l'Ukraine

L'un des intervenants se nommait Jean-Paul Khim. Cet exploitant agricole en Haute-Marne s'est lancé dans une grande aventure en s'installant en Ukraine il y a plusieurs années avec trois amis. L'agriculteur cultive 9 500 hectares de grandes cultures à ce jour dans ce pays de l'Est. Sa présentation, très suivie, a montré différentes facettes d'une agriculture concurrente de la France sur les marchés céréaliers. Plusieurs avantages et inconvénients ont été relevés par rapport au schéma français. Quelques exemples : l'encadrement technique n'existe pas en Ukraine et les exploitants doivent réaliser eux-mêmes leurs essais. En revanche, toutes les semences sont traitées. Jean-Paul Khim a d'ailleurs évoqué les néonicotinoïdes : «*nous les utilisons et nous nous demandons bien ce qu'il se passe en France. D'importants apiculteurs viennent avec 3 000 ruches le long de nos champs et il n'y a jamais eu de soucis. Les abeilles ukrainiennes ingurgitent peut-être mieux ces produits, ou alors le problème n'est peut-être pas là où on le cherche*».

Réaction

Clément Gamin (Poncey-sur-l'Ignon) : «*Partir en Ukraine est quand même un sacré pari, osé et très risqué selon moi. Je retiens surtout qu'avec de grandes surfaces et un bon remembrement, on arrive à diviser les charges de mécanisation par deux. La baisse des charges de mécanisation, c'est ce que nous recherchons, c'est l'une des rares pistes que nous pouvons encore travailler chez nous. Sur le plan humain, je trouve qu'on n'a plus de vie avec un tel schéma de travail qui implique de se rendre régulièrement en Ukraine*».

Producteurs de blé

Une question d'équité

Plusieurs Côte d'oriens se sont déplacés au congrès de l'AGPB pour défendre les positions et revendications des zones à faibles potentiels.



La délégation du 21, dans le Loiret il y a deux semaines, a demandé l'arrêt du paiement redistributif et la convergence totale des aides dès l'an prochain.

Le Congrès de l'AGPB s'est tenu les 8 et 9 février à Orléans. Trois semaines après la venue du président Philippe Pinta à Dijon, la Côte d'Or tenait à être bien représentée à ce rendez-vous annuel des producteurs de blé. C'est chose faite avec une quinzaine de Côte d'Oriens ayant fait le déplacement. *«Nous étions la délégation la mieux représentée après celle du département hôte»* se réjouissait Jacques de Loisy, président de la commission productions végétales de la FDSEA de Côte d'Or.

Crise généralisée

La première journée de ce congrès s'est notamment intéressée au bilan catastrophique de 2016. Le climat a entraîné une triple peine pour les producteurs avec des pertes de 30 à 50 % en volumes, des prix en baisse suite à une récolte mondiale importante et une mauvaise qualité. *«Une grande partie de notre pays s'est rendue compte de l'importance du poids du climat dans nos systèmes de production. Même les producteurs du Loiret qui nous accueillaient ont payé un lourd tribu cette année en terme d'excès d'eau»* faisait remarquer Jacques de Loisy.

Paroles au 21

Le président de la commission productions végétales est intervenu lors d'échanges entre régions. Jacques de Loisy a relayé les difficultés récurrentes des zones à faibles potentiels et la nécessité de trouver un traitement d'équité en terme de DPB. Les importantes baisses de soutiens enregistrées depuis plusieurs années en Côte d'Or, *«conséquences de décisions politiques antérieures»*, ont été rappelées. *«Un traitement d'équité entre les producteurs au niveau national entrainerait des ajustements inférieurs à 50euros/ha pour ceux qui sont le plus soutenus à ce jour. Devant ce que nos régions ont perdu ces quinze dernières années, ce ne serait pas incommensurable»* a noté Jacques de Loisy, précisant qu'il n'était nullement question d'opposer les producteurs et les régions.

Cette intervention a été saluée par la salle avec de nombreux applaudissements. Seuls les représentants de l'Ouest de la France ont manifesté une certaine appréhension par rapport à une possible évolution de leurs soutiens Pac.

Jusqu'à 50€/ha à aller chercher

La suppression de la surprime des 52 premiers hectares et la convergence totale des aides dès 2018 ont été demandées. *«L'arrêt du paiement redistributif est une position de la FNSEA que l'AGPB a validée lors de ce congrès. La convergence totale des aides dès 2018 est également souhaitée. Une revalorisation entre 30 et 50 €/ha pourrait ainsi être trouvée. Pour la partie DPB, cette valorisation bénéficierait également aux producteurs allaitants, ce n'est pas neutre»* explique Jacques de Loisy, soulignant que 2017 sera *«une année charnière»* et qu'un *«bilan de santé est possible au niveau national». «Chaque jour est un travail de longue haleine»* poursuit le Côte d'Orien, *«les productions végétales, avec l'appui de la FDSEA et l'AGPB, souhaite une prise en compte effective, réelle et sérieuse de nos problématiques. Des mesures doivent être prises pour remédier au déséquilibre auquel nous sommes en train de faire face»*. Le sujet fera l'objet de discussions lors du congrès de la FNSEA qui se déroulera fin mars à Brest.

La deuxième journée s'est intéressée à d'autres prises de positions de l'AGPB, dévoilées le 23 janvier à Dijon lors de la venue de Philippe Pinta au Parc des Expositions.

AURÉLIEN GENEST

Intervention

François-Xavier Lévêque, président des Jeunes agriculteurs, avait fait le déplacement à Orléans. Le Côte d'orien a appuyé les positions des zones intermédiaires défendues par Jacques de Loisy, Dominique Chambrette, Philippe Dubief et Didier Lenoir : *«L'AGPB parle d'une crise de 2016 mais chez nous, dans certains secteurs de Côte d'Or, les résultats sont négatifs depuis quatre années. Nous avons besoin de soutiens plus importants. La surprime des 52 premiers hectares est une mesure qui nous pénalise fortement. Les aides ne cessent de chuter : nous avons perdu plus de 100€/ha en l'espace dix ans. La situation devient de plus en plus tendue»*. La convergence totale des aides dès 2018 a été actée à l'issue du congrès, un *«point positif»* selon le président des JA21 : *«ce n'est plus seulement la Côte d'Or qui défend cette position mais l'ensemble de la profession céréalière. C'est une avancée. Le reste du boulot reste à faire lors du prochain congrès de la FNSEA. Ce n'est pas gagné vu l'endroit où ce rendez-vous se déroulera...»*

Réaction

Philippe Dubief, administrateur : *«Ce fut un grand congrès, avec une véritable vision, une véritable ambition pour les producteurs de céréales au sein de l'AGPB. Plusieurs critères ont été actés lors de ce congrès : l'amélioration de l'assurance climatique (baisse de la franchise à 20 %, rachat possible de rendement avec maximum 10 %..), le tout subventionné à 65 %, la suppression de l'aide aux 52 premiers hectares, la convergence rapide à 100 % dès 2018, l'épargne de précaution contracyclique personnelle sans contrainte d'entrée et de sortie, la possibilité de souscrire des assurances chiffres d'affaires non subventionnée. Cela constitue un socle de défense important pour les mois à venir et notamment au congrès FNSEA de Brest endeuillé cette année par la disparition de son grand président».*

▸ Formations

09/03 Formation "Réussir sa conversion en élevage bio"

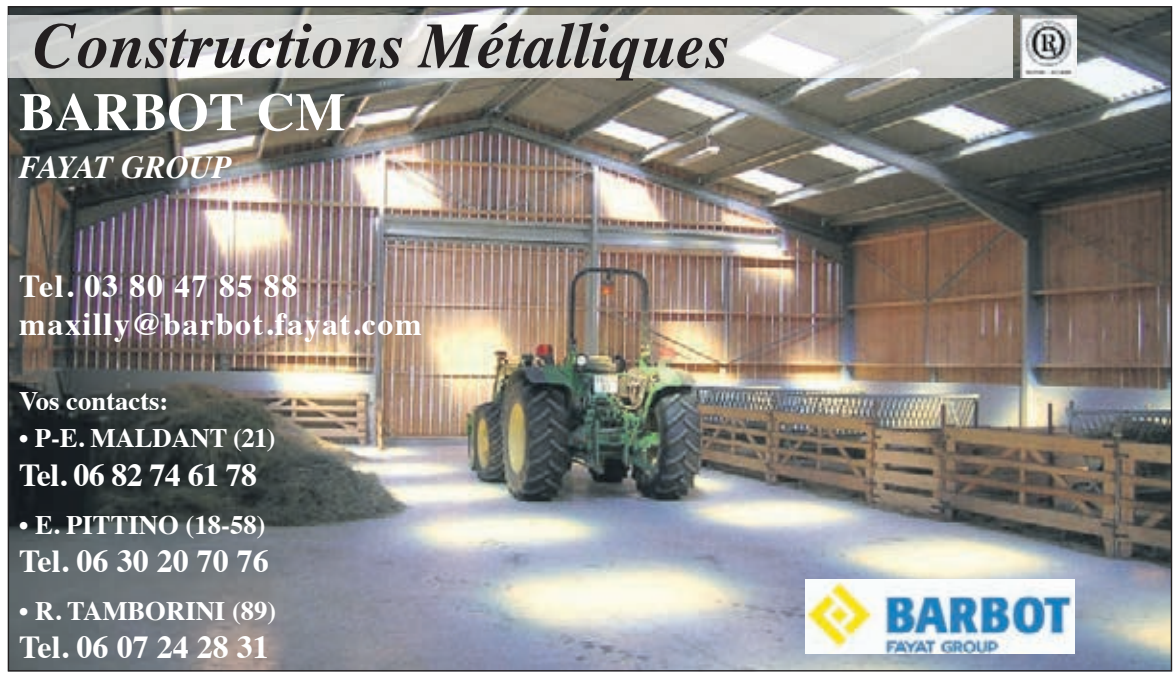
Une formation sur les conversions en élevage bio se déroulera jeudi 9 mars de 9h à 17h30 en Côte d'Or (lieu à définir selon l'origine des stagiaires). L'objectif sera d'évaluer les modifications à mettre en place dans le système de production afin de répondre au règlement bio européen, tout en évaluant l'impact de ces changements sur l'exploitation. Public : Polyculteurs-éleveurs intéressés par une conversion à l'agriculture biologique. Inscriptions avant le 24 février. Contact : Aurélie Billon au 06 80 43 16 97, aurelie.billon@biobourgogne.org

03/03 Assemblée générale du syndicat montbéliard

Le syndicat d'élevage bovin de la race Montbéliarde se réunira en assemblée générale vendredi 3 mars à partir de 9h45 à la salle des fêtes d'Avot. A l'ordre du jour: assemblée su syndicat à 9h45, assemblée de la section Bourgogne de l'OS Montbéliarde à 10h45, 11h45 : "La place des céréales dans la rotation des vaches laitières",
13 heures : repas au restaurant Les Feuillus à Avot. L'après-midi sera consacrée à la visite du Gaec des Forges à Cussey.

Quatre offres d'emploi

Le groupement d'employeurs Agri Ressources 21 recrute des salariés en temps complet : un agent d'élevage bovin viande H/F, futur associé à Bussy-le-Grand, un agent d'élevage bovin viande H/F futur associé à Millery, un agent d'élevage laitier H/F à Villy-le-Mouthier et un ouvrier agricole grande culture en temps partiel à Corombles. Vous justifiez d'une expérience professionnelle en agriculture, permis B et véhicule exigés. Merci d'adresser votre candidature à GE Agri Ressources 21 - Sabine Gondeaux, 1 rue des Coulots - 21110 Breteniere, geagricoles21@gmail.com



Chambre d'agriculture

L'herbe, une richesse à valoriser

Les surfaces en herbe sont au cœur du système fourrager en élevage bovin allaitant. Dans un contexte économique difficile, le pâturage et la récolte de l'herbe apparaissent comme étant des leviers d'action importants pour optimiser les charges d'alimentation. Néanmoins, certaines règles s'imposent pour valoriser au mieux cette ressource.

Exploiter la prairie au bon stade de développement

La valeur alimentaire de la prairie dépend principalement de son stade de développement. Ainsi, on cherchera à faire pâturer aux animaux une prairie au stade feuillu lors du 1er cycle puis des repousses de 4 à 5 semaines d'âge. Ces deux stades sont synonymes de bonnes valeurs alimentaires combinant à la fois densité énergétique et bon équilibre entre énergie et protéines optimisant ainsi les performances zootechniques. En fin de printemps/début d'été, lorsque la pousse d'herbe diminue, les surfaces à pâturer seront agrandis afin de maintenir l'offre en fourrage de qualité pour les animaux et limiter l'apport de concentrés pour les broutards.
Ces surfaces auront préalablement été fauchées afin de constituer des stocks fourragers. Une fauche précoce réalisée au stade début épiaison permettra d'obtenir un fourrage d'excellente qualité qui limitera la complémentation des rations durant la phase hivernale. Le mode de conservation, à savoir ensilage ou enrubannage, permet au fourrage récolté de conserver une valeur énergétique et PDIN élevée mais sa teneur en PDIE diminue. Compte tenu de sa bonne valeur alimentaire et de son coût de récolte, ce fourrage sera à réserver pour l'alimentation des animaux ayant les plus forts besoins nutritionnels.

Le reste des surfaces à faucher sera valorisé sous forme de foin récolté plus ou moins précocement selon le stade de l'herbe (début floraison à floraison). Ce fourrage, grâce à un rendement en tonnes de matière sèche par hectare élevé, permet la constitution d'importants stocks fourragers à un coût inférieur de ceux d'un ensilage ou enrubannage. Néanmoins, comparativement à ces deux derniers modes de conservation, le foin possède moins d'UF et de PDIN mais garde une teneur élevée en PDIE.

Utiliser les sommes de température pour déterminer le stade de végétation

Comme nous venons de le voir, la conduite du pâturage au printemps est fondamentale car elle conditionne la quantité et la qualité de la ration ingérée par l'animal tout au long de l'année. L'observation de la pousse de l'herbe permet de déterminer le stade de végétation des graminées et légumineuses prairiales mais le véritable enjeu est d'arriver à anticiper les évolutions du couvert pour valoriser au mieux la ressource en herbe. *(voir tableau)*
Or, pour une espèce donnée, les stades physiologiques se réalisent toujours à la même somme de températures. Cet indicateur, exprimé en degrés jour, correspond à la somme des températures moyennes journalières comprises entre 0°C et 18°C. Il a pour base le 1er février pour la détermination des stades de l'herbe et le 1er janvier pour connaître la date du premier apport d'azote minéral. Cette méthode a pour avantage de prendre en compte l'emplacement de la parcelle et le climat de l'année.

Florent Gavard,
Chambre d'agriculture de Côte d'Or

Somme de température	200°C (base janvier)	300-350°C (base février)	500-550°C (base février)	700-800°C (base février)	1000°C (base février)	1200°C (base février)	1400°C (base février)	>1400°C (base février)
Stade de développement	Apport d'azote	Mise à l'herbe	Fin déprimage Epis 10 cm	Fauche précoce Début épiaison	Foin précoce Début floraison	Foin moyen Floraison	Foin tardif médiocre Début grainage	Grainage

Herbe Hebdo, journées techniques et analyses fourrages


Sanchez A./ CA Creuse

Afin d'aider les éleveurs dans cette démarche, la Chambre d'agriculture édite régulièrement un bulletin technique sur la conduite de l'herbe : l'«*Herbe Hebdo*». Cet outil d'aide à la décision a pour but de vous accompagner dans la gestion de vos surfaces en herbe en vous donnant pour différentes stations de Côte-d'Or les hauteurs d'herbe, sommes de températures, informations météorologiques ainsi que des articles techniques axés sur la valorisation de ce fourrage. Pour le recevoir gratuitement, il suffit de nous communiquer vos coordonnées par mail. Afin de toujours mieux vous accompagner, différentes journées techniques autour des fourrages seront organisées au cours de l'année 2017. Plusieurs campagnes d'analyses de fourrages seront organisées sur le département afin d'apprécier leur qualité et ainsi vous aider à les valoriser dans vos futures rations. Pour toutes informations, contacter : Florent Gavard, conseiller bovins viande et fourrages, florent.gavard@cote-dor.chambagri.fr, 06 49 81 32 38.

Filière laitière

Un avenir pas si laid que ça

La FDSEA organisait une réunion à destination des éleveurs laitiers le 15 février.

Tout est fini, il n'y a plus d'espoir ? Et bien non, c'est tout l'inverse d'après Daniel Perrin. Le message du membre du bureau de la FNPL était clair mercredi 15 février à la salle polyvalente de Blaisy-Bas où se tenait une réunion d'informations sur la filière laitière proposée par la FDSEA. *«Il y a de l'avenir dans le lait et dans notre métier»* a assuré le producteur exerçant en Meurthe-et-Moselle, à la seule et unique condition de *«se battre pour aller chercher un revenu correct»*. Pour Daniel Perrin, exposé à l'appui, tous les voyants sont au vert pour que les éleveurs laitiers puissent être rémunérés dignement cette année. Pour ce faire, le syndicalisme est en action et met une pression constante sur l'aval. *«Le beurre et la poudre flambent, on se fout clairement de notre gueule mais ça ne va pas durer»* poursuit le représentant de la FNPL, fustigeant violemment les diverses réductions proposées par la grande distribution dans un contexte de baisse des volumes. *«Nous allons mettre la pression aux organismes professionnels et aux conseils d'administration des coopératives laitières s'il le faut»* enchaîne t-il, *«l'ensemble de la filière doit avancer ensemble. Nous savons bien que s'il y a une brebis galeuse dans la filière, tous les autres s'abriteront derrière»*.
La petite vingtaine d'éleveurs présents semblait satisfaire Daniel Perrin : *«je trouve que c'est une bonne participation compte-tenu de la situation. En effet, je tourne dans plusieurs départements et force est de constater que les éleveurs sont davantage résignés et restent chez eux. On le voit bien, quand nous faisions des actions syndicales il y a dix-huit mois, les paysans étaient beaucoup plus nombreux»*. Un message a d'ailleurs été adressé en direction des éleveurs dans leur cour de ferme: *«il ne faut surtout pas rester seul. Les éleveurs doivent avoir conscience de la force du syndicalisme, qui est là pour les aider. Mais le syndicalisme ne peut être efficace que s'il possède des hommes de terrain. Sans un terrain qui se bat, il ne peut pas y avoir d'efficacité nationale et inversement. Je trouve qu'il y a une vraie complémentarité entre producteurs de lait. De la conviction et de l'envie : nous ne cèderons sur rien»*.

Aurélien Genest



Daniel Perrin appelle à la mobilisation générale. *«Il n'y a aucune raison pour que l'année 2017 ne soit pas bonne pour les producteurs laitiers»* a t-il déclaré.

Témoignages

Didier Magnière, éleveur à Chazeuil, présent à Blaisy-Bas : ***«Heureusement que nous avons le syndicalisme pour nous défendre. La FNPL joue un rôle très important, avec des personnes passionnées qui tentent de résoudre au quotidien des problèmes dont nous n'avons même pas connaissance. Je regrette qu'il n'y ait pas eu davantage de monde à cette réunion. Les pistes pour s'en sortir selon moi ? Tenter de privilégier des filières plus courtes, même si ce n'est pas toujours facile et possible. Nos coopératives nous disent bien ce qu'elles veulent. On nous prend des parts sociales mais on ne veut pas nous payer le lait... Les difficultés s'accumulent dans nos exploitations depuis plusieurs années. Il est temps que les courbes s'inversent. On nous dit que le lait va être mieux payé cet été : j'attends de voir».***

Samuel Bulot, secrétaire général de la FDSEA : ***«Nous sommes dans une zone de déprise laitière avec la crise que nous connaissons. Cette journée avait vocation de dresser un état des lieux, voir dans quelle direction nous allons. Des invitations avaient été lancées à nos partenaires, certains ont répondu. C'est une spirale, un cercle vicieux : si les producteurs se démotivent en perdant de l'argent au lieu d'en gagner, il y aura des cessations. On ne peut plus se le permettre, le maintien d'un minimum de tissu laitier est nécessaire, sinon notre zone ne sera plus attractive».***

Nathalie Mairet : ***«Les producteurs ont pu s'exprimer, il était intéressant d'avoir leur ressenti dans cette période si difficile. Les partenaires, du moins ceux qui sont venus, avaient un bon esprit de discussion et nous avons eu de bons échanges. Chacun a pu se rendre compte de la situation dans laquelle se trouvent les producteurs. Il faut que le prix du lait remonte, et à un niveau digne de ce nom. Tous les indicateurs sont au vert avec un prix du beurre qui n'a jamais été aussi élevé. Les fromages remontent à un bon niveau eux-aussi, tout comme les produits industriels tels que les poudres. Il n'y a aucune raison pour que nous n'assistions pas à une remontée significative du prix du lait dans les mois qui viennent, même si certains industriels tentent de freiner au maximum au niveau de la production. A nous, syndicalistes, de nous battre pour que cette embellie soit la plus forte possible».***

Salon de l'agriculture

Rendez-vous le 28 pour le 21

Mardi 28 février sera la journée dédiée aux éleveurs côte d'oriens, porte de Versailles.

La Côte d'Or monte à Paris le 28 février. Cette journée lui sera spécifiquement consacrée avec un riche programme suivi par François Sauvadet, président du Conseil départemental et Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture.

Le rendez-vous sera donné à 9h30 pour une inauguration sur l'espace Bourgogne-Franche-Comté animé 100% Côte d'Or (Hall 3, allée E, Stand 80). La délégation prendra la direction du Grand ring du Hall 1 pour la remise de prix du concours Simmental Française, prévue entre 11h45 et 12 heures. Le remise du concours Trait Auxois se fera dans la foulée, de 12h30 à 12h45 sur le ring équin situé dans le Hall 6.



Damien Rameau, de Bellenot-sous-Pouilly, concourra avec Danette de Bellenot. Arnaud Dupaquier sera le second éleveur côte d'orien avec un Trait Auxois au Sia.

Une visite des ovins et de la Brune est prévue de 15h15 à 16h30 au Hall 1. Le moment le plus attendu de cette journée sera le défilé des animaux de Côte d'Or de 16h30 à 17 heures sur le grand ring du Hall 1. La délégation sera reçue sur l'espace Charolais à 17h15 (Hall 1, allée H, stand 74).



Florian Bizouard avait remporté le concours des Traits Auxois l'an passé. Les résultats de cette édition seront à suivre en direct sur la page Facebook de Terres de Bourgogne.

Décès de Xavier Beulin

«Une perte immense»

Réaction de Fabrice Faivre, président de la FDSEA,suite au décès de Xavier Beulin.

C'est avec stupéfaction et une immense émotion que nous avons appris le décès brutal de notre président Xavier Beulin dimanche soir. Cette disparition précoce est une perte immense pour la FNSEA, l'agriculture française et la France. Xavier était président de la FNSEA mais aussi président du groupe Avril. En succédant à Jean-Claude Sabin, il avait contribué à développer le groupe et a valorisé les cultures oléagineuses. Xavier était un formidable capitaine d'industrie, un homme brillant qui avait une vision à long terme de l'agriculture, et une réelle ambition pour l'agriculture française. Il pestait et s'agacer souvent contre nos Politiques qui n'ont pas de projet pour notre agriculture. Cela le rongeait.

Depuis quelques temps, il était la cible des médias... Un véritable acharnement contre un homme d'une grande intelligence entreprenant, pédagogue et brillant orateur. Nous avons rarement eu un responsable agricole d'un tel niveau. Il sortait des rangs et cela dérangeait.

Mais Xavier était proche du terrain, il multipliait les déplacements. Il est souvent venu en Côte d'Or. Il était très à l'écoute de la base. Avant de nous quitter, Xavier venait de publier un livre *«Notre agriculture est en danger»* que je vous invite à lire.

Dans quelques semaines, Xavier sera remplacé à la FNSEA et au groupe Avril. Il nous a tracé la route. Nous devons poursuivre ce chemin, développer ce qu'il a entrepris et construit. Le combat continue !

À sa maman, à son épouse, à ses enfants et à ses proches, nous présentons nos plus sincères condoléances.

FABRICE FAIVRE,
PRÉSIDENT DE LA FDSEA 21



La dernière venue du président de la FNSEA en Côte d'Or datait de décembre 2015.



Les établissements Bresson font avancer la réflexion

Compétitivité et agronomie pour renouer avec «la gagne»

Les Établissement Bresson on invité leur client à un après-midi d'information et de réflexion à Saulon-la-Chapelle. La compétitivité est multiforme, au-delà des leviers économiques, elle découle aussi des leviers agronomiques tout aussi essentiels.

La situation des exploitations, qui s'est beaucoup dégradée ces dernières années à vu les pertes de résultats s'amplifier après la moisson 2016. Ce constat a amené les établissements Bresson à rechercher des outils d'accompagnement susceptibles d'aider leurs clients à rebondir. Au-delà des mesures d'accompagnement financier, certains outils techniques se détachent nettement : ceux qui permettent de gagner en compétitivité et ceux qui concernent quelques principes agronomiques de base. Les deux s'avérant tout aussi essentiels pour assurer la pérennité d'une exploitation, comme l'a indiqué Catherine Racle dans son introduction.

"Piloter en pleine conscience"

En agriculture, le changement c'est tout le temps... Évoluer suppose de bien connaître son exploitation, ses points forts, ses points faibles, d'acquérir de nouvelles pratiques de devenir de plus en plus pointu sur les indicateurs de compétitivité. Quand on parle de compétitivité, Sylvain Jessionnesse (co-fondateur de la société *«Piloter sa ferme»*) précise le contexte et les conditions: être bien informé et tester différentes situations.

«Un déficit de compétitivité ne se redresse pas en une année, surtout aux prix actuels», alors face à cela, Sylvain Jessionnesse considère qu'il faut agir, mais pas n'importe comment. Il s'agit d'abord de bien connaître ses coûts réels de production et de se demander ensuite : *«Est-ce que le marché peut couvrir durablement ces coûts de production?»* La sagesse conseille *«de viser un niveau de coûts de production qui permet de passer quelles que soient les conditions de marché 8 années sur 10»*, ce qui revient à définir son seuil de commercialisation. La plateforme de pilotage développée par *«Piloter sa ferme»* permet de déterminer ce seuil de compétitivité en tâtonnant s'il le faut, mais sans risque, grâce au logiciel de simulation. Les autres leviers peuvent aussi être facilement mis en œuvre : développer des productions à plus forte valeur ajoutée ; raisonner le rapport coût/matériel en se posant la question de son utilisation et de l'utilité de la dépense ; passer d'une logique de production et d'optimisation fiscale, à une logique plus complexe à mettre en oeuvre intégrant les paramètres *«compétitivité/risque/efficacité»*.

«L'agriculteur doit piloter dans un contexte en forte et constante évolution. Partager les savoir-faire, travailler en collectif, rechercher l'autonomie, apprendre à gérer ses risques, innover, sortir du cadre… deviennent des composantes de ce pilotage en toute conscience» conclut Sylvain Jessionnesse.

La fertilité biologique : un capital à préserver

Les sols sont souvent malmenés, cela se traduit par des pertes de rendement et des charges supplémentaires et cela peut s'expliquer par quelques carences en connaissance agronomiques de base. Christophe Bessard s'est attaché à combler ces lacunes, en rappelant le formidable atout que représente un sol en bonne santé et en bon état de fonctionnement. Un sol qui se porte bien vous le rend bien. L'amélioration de la fertilité des sols est d'ailleurs conditionnée au respect du triangle de la fertilité : le physique, le chimique, le biologique. *«Il faut que ces trois éléments fonctionnent en même temps»*. Une simple bêche renseigne rapidement sur les critères physiques, un profil cultural permet d'aller un peu plus loin ; une analyse de sol comprenant l'analyse et la composition de la matière organique permet d'apprécier la fertilité chimique (carences du sol et équilibre entre les bons et les mauvais éléments) enfin, la fertilité biologique s'évalue à la présence et à l'activité des micro-organismes, de la micro-faune, de la macro-faune et de la méga-faune. Elle est capitale. L'un de ces éléments les plus emblématiques est certainement l'infatigable ver de terre dont dépend en partie la structure du sol et son fonctionnement. Mais il faut aussi savoir utiliser certaines bactéries et certains champignons tout aussi profitables à la fertilité. Les mychorhizes concernent ainsi 80% des plantes associées. *«La première agression pour les champignons bénéfiques, c'est le travail du sol"* insiste Christophe Bessard, en rappelant au passage que *"pour faire fonctionner le sol il faut du carbone, un carbone facilement mobilisable au travers des couverts végétaux et des engrais verts»*. On peut aussi *«aider»* la nature en utilisant des micro-organismes ou des bio-stimulants, mais sans faire l'économie de quelques bonnes pratiques.



Démonstration par l'exemple de Sylvain Jessionnesse de la nécessité de piloter sa ferme en «*toute conscience*».

ANNE-MARIE KLEIN

Formations

Directives Nitrates : faites le point sur les évolutions

le 27 février à Châtillon sur Seine
Anne Hermant, CA21 – 03 80 68 66 61
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Résoudre les boiteries et pathologies des pattes en élevage laitier

28 février 2017 – lieu à définir
En partenariat avec ECEL 21.
Inscription :
Jean-François Dessolin, 03.80.68.67.16, jfd.ocl21@ucacig.fr.

Biosécurité : élevage de volailles en circuit court

le 10 avril à Pouilly en Auxois
Lucile Rouillard, CA21 - 03 80 68 66 31
lucile.rouillard@cote-dor.chambagri.fr

Pour consulter toutes nos formations : http://www.cote-dor.chambagri.fr/formation-et-metiers/les-formations-courtes/formations-marsavril-2017.html

Visite ministérielle à Dijon

La profession met la pression

Les OPA de Côte d'Or, dont la FDSEA, se sont entretenues avec Stéphane Le Foll dès son arrivée à Dijon. Plusieurs problématiques ont été abordées au cours d'un déjeuner de travail en préfecture.

Ce rendez-vous a permis d'interpeller le ministre sur les zones défavorisées simples, dont la révision ne satisfaisait aucunement le département, avec plusieurs communes n'intégrant pas le nouveau zonage malgré des handicaps certains.

Les représentants de la FDSEA, notamment par l'intermédiaire de son président Fabrice Faivre, ont souligné l'*«impossibilité»* d'en rester là. Stéphane Le Foll ne s'est pas montré hostile à l'idée de travailler sur un compromis, en rappelant qu'un élargissement de l'actuel zonage diminuerait inéluctablement le niveau d'aides. La délégation agricole a ensuite rappelé les difficultés à mettre en place des MAEC, faute à des objectifs d'IFT trop élevés ou par manque de budgets régionaux. Les différents handicaps du territoire, l'orientation de la Pac et les dossiers sanitaires ont également été abordés.



Ambiance studieuse pour ce déjeuner de travail.

Stéphane Aurousseau rend hommage à Xavier Beulin

Les agriculteurs viennent de perdre un infatigable serviteur

Xavier Beulin était un pilier de l'agriculture française. Engagé dans des domaines si divers, antagonistes selon certains, plus sûrement complémentaires. Ce n'est certainement pas l'appétit pour le cumul des postes qui l'ont mené là où il est arrivé, mais la conséquence de connaissances reconnues, de capacités d'analyse rares, d'une force de travail considérable. Le tout doublé d'une stature qui n'avait d'égale que sa brillante éloquence. Quand le pilier tombe, l'édifice tout entier est fragilisé. Mais il ne s'écroulera pas parce que d'autres derrière se lèvent pour prendre le relais. Merci à Christiane Lambert d'avoir accepté la présidence de la FNSEA dans ces tragiques circonstances.



Xavier Beulin avec l'équipe FDSEA 58 à l'occasion du Congrès de la FNB qui s'est tenu à Nevers les 1er et 2 février.

Prendre le relais ? Mieux vaudrait parler de continuer le combat. Car malheureusement c'en est un. Le syndicalisme est une lutte, on le sait bien. Mais à l'égard de Xavier Beulin n'a-t-on pas outrepassé certaines limites ? Les attaques personnelles dont il a si souvent été la cible n'ont-elles pas fini par l'ébranler ? Sous la carapace qu'il s'était forgée, l'homme ne souffrait-il pas ? On peut être préparé à représenter les hommes, expliquer leurs problèmes, tenter de convaincre de la justesse de leurs propositions. C'est la mission que le syndicaliste accepte. Mais personne n'est préparé à encaisser chaque jour des attaques personnelles. Personne n'est préparé à des intrusions physiques et télévisuelles dans son village, sur sa ferme, dans sa vie personnelle. Personne n'est préparé à répondre à des insinuations permanentes sur sa probité. Personne n'est préparé à affronter les insultes sur les réseaux sociaux. Personne n'est préparé à n'avoir jamais de répit. N'en sort-on pas irréversiblement affaibli dans sa chair ?

Ce moment de deuil propre à la réflexion est peut-être l'occasion de méditer sur l'ampleur de ce que nous demandons à nos représentants.

La pression qui est mise sur notre profession ne s'arrête jamais. À la FNSEA, c'est tous les jours que de nouvelles agressions sur nos pratiques professionnelles doivent être endiguées. À la télévision, c'est tous les quatre jours en moyenne qu'est diffusé un reportage à charge contre l'agriculture. Il n'y a pas de pause. Jamais. Est-ce qu'il ne serait pas temps de foutre un peu la paix aux agriculteurs ? Tout cela n'est-il pas exagéré ? Tout cela ne va-t-il pas trop vite ? Tout cela n'est-il pas au-delà de ce que des êtres humains peuvent encaisser ? Est-ce sur les suicides des agriculteurs et l'épuisement de leurs représentants que l'on pense construire l'agriculture de demain ? Que penser de ce candidat à l'élection présidentielle qui du haut de sa suffisance posait Xavier Beulin comme le problème de l'agriculture française, et faisait de son départ et faisait de son départ l'alpha et l'oméga de sa politique agricole. Xavier s'en est allé, mais les problèmes vont rester. J'ai toujours en mémoire également les propos de certains polémistes venus jusque dans la Nièvre expliquer que leur rôle était d'emmerder Xavier Beulin. Nous les laisserons à leurs tourments et à leurs névroses.

Quant à nous, agriculteurs, n'aurions-nous pas aussi une part de responsabilité ? Est-ce normal de laisser peser une charge aussi lourde sur aussi peu d'épaules, souvent bénévoles ? Chacun doit s'interroger sur le temps et les moyens qu'il consacre à sa défense professionnelle. Certains diront sans doute que tout cela est temps perdu, ne sert à rien, les réunions, les manifestations, les négociations. Que des repères de fainéants qui feraient mieux de travailler chez eux. Mais passées ces postures faciles et dans la solitude de leur conscience ils savent bien qu'individuellement ils ne font pas le poids face à des marchés déséquilibrés, des réglementations tatillonnes, des détracteurs, qui sont eux très soudés, très organisés, très déterminés, très efficaces.

Le philosophe Marcel Gauchet nous enseigne que la société ne fonctionne que parce qu'il y a des gens désintéressés. L'engagement suppose le désintéressement, pas le sacrifice. Les agriculteurs viennent de perdre un serviteur qu'ils croyaient infatigable et qui peut être ne l'était pas tant que ça. Salut Xavier, merci.

Stéphane Aurousseau,
président de la FDSEA 58

Sécuriser son revenu en grandes cultures

Du raisonnement individuel aux solutions collectives

La section Grandes Cultures de la FDSEA organise une soirée de réflexion ouverte à tous le vendredi 3 mars à la salle des fêtes de Pouilly-sur-Loire à 18h, l'occasion d'explorer le potentiel des solutions collectives face aux défis économiques à l'échelle de l'exploitation.

La soirée Grandes Cultures de l'an dernier, en février 2016, centrée sur les pistes de réflexion des *«zones céréalières à moindre potentiel»* avait été une réussite, accueillant près d'une centaine de participants. Forte de ce succès, la section Grandes Cultures de la FDSEA donne rendez-vous cette année encore à tous les agriculteurs à la salle des fêtes de Pouilly-sur-Loire à 18h sur le thème *«Sécuriser son revenu : du raisonnement individuel aux solutions collectives»*.

Dans un premier temps, Benjamin Pinel (Cuma de la Nièvre) évoquera les charges de mécanisation et les options à envisager pour les réduire, dans la cadre d'un parc matériel partagé. Son expérience sera riche pour analyser nos système, les options qui s'offrent à nous et les gains possibles.

Dans un second temps, François Jacques, Secrétaire Général adjoint de l'AGPB, mènera une réflexion sur l'assurance chiffre d'affaire, qui peut être un levier puissant pour se prémunir contre les multiples risques qui fragilisent nos systèmes. L'aspect structurel ou du moins la récurrence de certains phénomènes (prix bas, aléas climatiques...) d'une année sur l'autre nécessite des solutions durables; la profession s'est à ce titre saisie du sujet. Les échanges de la soirée amèneront des clés pour penser l'assurance, les assurances de demain: quel(s) type(s) d'assurances? quels financeurs et à quelle échelle ? Quelles modalités d'application et de déclenchement ?

Cette soirée sera l'occasion d'échanger, de débattre ouvertement, avant de partager un apéritif convivial.

FDSEA 58

Didier Guyon, président de la section grandes cultures de la FDSEA

«Le but de cette soirée, après l'année 2016 que nous avons eue, est de se projeter dans des solutions. Deux seront explorées pendant la soirée. D'abord nous aurons une réflexion sur les charges de mécanisation, qui représentent un poste important sur nos exploitations. La voie du collectif (groupement, Cuma) peut nous permettre de mieux maîtriser nos charges, nous verrons à quelles conditions.

Ensuite, nous nous pencherons sur l'assurance gestion des risques agricoles, car nos exploitations font face à un double risque -climatique mais aussi économique avec la fluctuation des prix- et que l'assurance climat ne correspond pas à nos attentes en l'état. Pourquoi pas une assurance chiffre d'affaire? Nous allons ouvrir le débat, entre agriculteurs, sans les assureurs».



▸ Formations

Les formations proposées par la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Plus de détail sur www.nievre.chambagri.fr ou auprès du service formation au 03 86 93 40 37.

Les formations Certificat individuel Certiphyto V2

Formations de deux jours à Nevers, detinées aux professionnelles de l'agriculture qui achètent ou utilisent des produits phyto
Plusieurs sessions proposées :
- Les 06 et 15 février
- Les 13 et 21 février
- Les 01 et 06 mars

L'intervenant pour ces 4 sessions, Eric Bonnand, formateur au CFPPA de Nevers-Challuy, agrée certiphyto
Contact : Responsable de stage, Marie-Luce Baudot, au 03 86 93 40 62

09 et 16 mars Prévoir et gérer son pâturage et ses surfaces de fauche

Formation de deux jours, approche de différents leviers permettant une meilleure optimisation de ses surfaces en herbe.
L'intervenant : Francis Bougarel conseiller élevage à la Chambre d'Agriculture
Contact: Francis Bougarel, Responsable du stage, au 03 86 20 20 11, basé à Corbigny

09 mars Faire son plan prévisionnel de fumure azotée sur papier

Formation d'une journée à Nevers à la Chambre d'Agriculture, destinée aux agriculteurs(trices) ayant tout ou partie de l'exploitation en zone vulnérable
Les intervenants : Céline Beauvois : Conseillère en Agro-environnement ,Vivien Vacher : Conseiller en Agro-environnement et Amaury Fichot : Conseiller spécialisé Grandes Cultures, à la Chambre d'Agriculture de la Nièvre.
Contact: Céline Beauvois, Responsable du stage, au 03 86 93 40 55

14 mars et 2 mai Approcher son marché pour sécuriser son projet

Formation de deux jours destinée à toute personne ayant un projet en diversification nécessitant une étude de marché Ces deux jours se dérouleront à Autun.
Les intervenants: Françoise Morizot - Braud (directrice du Centre d'Étude et de Ressources sur la Diversification - CERD)
Contact :
Maud Perroy, Responsable du stage, 03 86 93 40 14

Salon international de l'Agriculture

Paris a rendez-vous avec la Nièvre le 25 février

Le département sera présent sur l'espace Bourgogne-Franche-Comté ce samedi 25 février, il proposera des dégustations, des ateliers culinaires animés par les Toques Nivernaises et la découverte du vignoble, avec le Pouilly Fuissé comme porte-drapeau de la viticulture nivernaise.



Lors de l'édition 2016 du SIA, Haneton, appartenant aux frères Deboux de la Ferme de Rompoué et à Hugues Pichard, avait été sacré champion du concours de la race charolaise sur le grand ring.

Le 25 février l'espace Bourgogne-Franche-Comté va accueillir la Nièvre autour de ces spécialités culinaires. En vedette la gastronomie et les produits régionaux représentés par Jean-François Boschetti, président des Toques Nivernaises et Jean-Luc Millet, chef cuisinier à Nevers. Dominique Fonseca, meilleur ouvrier de France (Le Coq Hardi à Pouilly sur Loire) participera également aux animations qui débuteront dès 10h.

Les Toques Nivernaises vont animer des ateliers culinaires tout au long de cette journée et travailler les spécialités locales comme la viande charolaise, la truite du Morvan ou le pain d'épices. Un jeu Quizz récompensera les spectateurs les plus au fait des richesses du terroir local.

Entre 11h et 15h, un espace *«bistrot»* animé par le chef Olivier Laboute (Cuisine plaisir à Pommard) proposera à la vente un un burger 100% nivernais : pain régional, steack hâché charolais, jambon du Morvan, crottin de Chavignol ou nivernais, miel du Morvan, salade, confit d'oignons, carottes rapées, accompagné de röesti.
Tout au long de la journée, des dégustations de produits nivernais seront proposées au grand public grâce à la participation de Morvan Terroir, des Craquants du Val de Loire et des Nougatines et Négus de Nevers.

Les élevages charolais nivernais en concours

Ont été sélectionnés pour concourir sur le grand ring en race charolaise : le Gaec Gauthé avec Joconde, la SAS la Ferme du Rompoué/Hugues Pichard, avec Iamine, le Gaec Roubet Fayet avec Italienne. Pour les mâles, Gilles Trinquet présentera Livingstone et la SAS la Ferme du Rompoue/Hugues Pichard, Haneton.
Le concours se déroulera de 13h à 16h sur le grand ring du Hall 1 le jeudi 2 mars, il sera retransmis sur www.charolaise.fr

Les épreuves se dérouleront le mercredi 1er mars et la finale les 4 et 5 mars avec une remise des trophées sur le grand ring du Hall 1 à 13h30 le dimanche 5 mars.

Morvan

Le Parc accompagne les étudiants

Le Parc naturel régional du Morvan accueille actuellement deux élèves de première *«Gestion des Milieux Naturels et de la Faune»* du Lycée du Velet à Etang-sur-Arroux (Saône-et-Loire).
Lou Millet et Pauline Loreau, de Chiddes et Decize, réalisent un stage de 9 semaines, fractionné en 3 périodes de 3 semaines, à la Maison du Parc pour étudier la répartition et l'intérêt des mares sur le territoire du Parc naturel régional du Morvan.

Chaque année le Parc accueille et accompagne de très nombreux élèves et étudiants de niveaux très différents (des stages de découverte de 3ème aux thèses de recherches). C'est notamment l'occasion pour les élèves du Morvan de faire connaissance avec le Parc, ses missions, son équipe technique et de découvrir un milieu professionnel particulier. Les stages de fins d'études permettent aux l'étudiants de mobiliser de nouvelles compétences en situation professionnelle. Ce sont des moments uniques de formation et de réflexion sur leurs projets professionnels, et des étapes importantes dans la préparation de leur insertion.



Lou Millet et Pauline Loreau, de Chiddes et Decize, actuellement en stage à la Maison du Parc, étudient la répartition et l'intérêt des mares sur le territoire du Morvan.

COMMUNIQUÉ

Disparition de Xavier Beulin

Un seul mot : le choc !

La disparition brutale à l'âge de 58 ans de Xavier Beulin a été vécue pour beaucoup comme un choc, comme en témoignent les hommages qui ont suivi l'annonce de son décès

Image d'une agriculture entreprenante, Xavier Beulin était aussi patron du groupe agroalimentaire Avril. Une double casquette à la fois syndicaliste et industrielle qui lui a valu parfois de nombreuses crtitiques. Mais depuis sa disparition, l'hommage est unanime, quelque soit le courant politique ou syndical, pour saluer la mémoire d'un homme engagé depuis toujours dans la défense du monde agricole, un autodidacte de conviction qui s'était forgé à la force du poignet et savait se faire entendre tant à Paris qu'à Bruxelles. Administrateur au bureau national de la FNSEA depuis plusieurs années, le président de la FDSEA de l'Yonne, Francis Letellier témoigne :

Que représentait-il à vos yeux pour l'agriculture française ?
F. letellier : *«C'est quelqu'un qui a su remettre l'économie au centre des discussions et qui voulait absolument que l'on cesse de faire croire que l'agriculture se limite aux petits oiseaux et aux petites fleurs… Il était très axé filières et au travers d'un groupe comme Avril Sofiproteol ne souhaitait qu'une seule chose : que le paysan récupère la marge qui lui revient grace à un outil qui lui appartient. Et c'est peut-être là qu'il a été mal compris, faute d'explications suffisantes, par le grand public comme par certains agriculteurs… Son cheval de bataille, c'était une juste répartition de la valeur ajoutée, pour qu'en premier lieu, le paysan s'y retrouve. Une ligne de conduite qu'il s'apprêtait à poursuivre durant un 3ème mandat, mais on continuera le combat et on restera sur cet axe là»*

En quoi va-t-il manquer demain ?
«Il avait un carnet d'adresses important et pour la FNSEA, syndicat majoritaire, cela permettait d'être dans la discussion permanente, dans la recherche de solutions, sans être tout le temps dans l'affrontement et dire non à tout… Xavier avait la capacité d'écouter tout le monde et en tirer une synthèse qui convienne à peu près à chacun. Pas toujours facile quand on est à la tête d'un syndicat regroupant toutes les formes de productions, d'avoir une vue globale satisfaisant le plus grand nombre. C'était son challenge et il le réussissait plutôt bien. Il savait aussi ne pas ignorer le contexte mondial et avait une vision très large de l'agriculture, qu'elle soit nationale, européenne ou mondiale… Sachant que la France ne redressait pas la barre rapidement pour regagner sa place légitime, on se ferait manger la laine sur le dos à l'international…»

Un souvenir ou une anecdote à garder de lui ?
«C'était à l'un de mes premiers conseils d'administration. Je sors pour répondre au téléphone, je reviens, repose la question, il ne répond pas…. Il ne répétait jamais deux fois la même chose, tu avais intérêt à être attentif ! (rires) Je me souviens aussi de cette fois où il m'a ramené de Montargis à Paris dans sa voiture, l'occasion de raconter le temps du trajet, ses débuts, quand à 17 ans, à la mort de son père il a du reprendre la ferme familiale sans avoir pu passer de diplômes. Autodidacte, il avait la capacité à s'enrichir de l'autre, mais savait aussi que pour cela, il devait bosser deux fois plus. Un parcours de vie qui me rappelle le mien… Le choc est immense. Je l'aimais bien…»



Le 19 septembre dernier, Xavier Beulin était venu échanger avec les agriculteurs du département sur les terres de Philippe Vanneste, en Puisaye

PROPOS RECUEILLIS PAR
DOMINIQUE BERNERD

Témoignages

Arnaud Rondeau (Céréalier)
«Sur un plan personnel, c'est quelqu'un qui depuis mes débuts d'engagement aux JA, a toujours été là. J'ai toujours été proche du dossier biocarburants et ne compte plus les rencontres et réunions passées à ses côtés… Une maîtrise parfaite des dossiers, mais aussi la faculté de mettre aussi en avant les personnes qui l'accompagnaient, comme j'ai pu le constater parfois, lors de rencontres avec un ministre. Quelqu'un de bienveillant aussi et à chacun de ses discours, je prenais une leçon, à son contact, tu apprenais en direct. Il savait être présent aussi sur le terrain quand il le fallait comme à Tonnerre, il y a trois ans, après les inondations… On se voyait beaucoup depuis un certain temps et d'un coup, plus personne.. C'est un choc !»

Jean-Baptiste Lemoyne (Sénateur de l'Yonne)
«C'est avec stupéfaction et émotion que j'ai appris le départ trop précoce de Xavier Beulin. Nous le rencontrions régulièrement au Sénat où il venait défendre avec ardeur et passion son ambition pour l'agriculture et les agriculteurs français. La France perd assurément un «Grand Homme»

Jacques Tribut (Polyculteur éleveur)
«Il était bien introduit dans le milieu politique et quand il souhaitait s'exprimer, ne l'envoyait pas dire et pour le monde agricole, c'était important…Une volonté de fer, désireux de faire plein de choses, mais toujours au bénéfice de l'agriculture. Qu'il ait été à la tête du groupe Avril ne m'a jamais choqué plus que cela, dans la mesure où, je le répète, c'était pour le bénéfice des paysans… Je pense que l'on perd gros…»

Guillaume Larrivé (Député de l'Yonne)
«La force de Xavier Beulin, c'était d'être à la fois enraciné et moderne. Au contact des réalités agricoles d'aujourd'hui, il savait débattre, négocier, construire, développer. C'était comme on dit une «grande pointure». Il manquera. Au moment où les agriculteurs français doivent affronter de grandes difficultés, la FNSEA doit désigner rapidement en son sein, un nouveau leader, capable de défendre le monde paysan. La France en a besoin…»

Kamel Ferrag (Éleveur laitier)
«C'était sans nul doute un meneur, mais aussi quelqu'un qui avançait vite par rapport à nous sur le terrain et on pouvait parfois s'en trouver un peu décalés. Il est vrai que la défense syndicale à ce niveau, face à l'ensemble des filières, des productions, toutes différentes, ça ne doit pas être facile… La mise en place d'outils comme il a su le faire aura été au final, une chose positive pour l'agriculture française. Et si toutes les productions avaient fait cela, on aurait à coup sur, un positionnement plus fort au niveau économique…»

André Villiers (Président du Conseil départemental)
«Les présidents de la FNSEA ont toujours été des partenaires à part entière de la déclinaison de la politique agricole et c'était un interlocuteur de la même veine que ses prédécesseurs en terme de compétences… Autre remarque plus personnelle, marquée par la dimension humaine : je suis admiratif en général, du parcours de ces patrons du syndicalisme agricole issus de la base, des autodidactes qui sont montés à la force de leurs bras… Xavier Beulin a été dans son parcours, confronté très vite aux difficultés de la vie et c'est sans doute un coté que je partage avec lui, ayant connu à titre personnel la même chose, ce qui me rend très proche de gens comme lui qui ont su relever des défis très tôt…»

Étienne Henriot (Président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne)
«Un homme qui a marqué l'histoire de la profession agricole en sachant investir dans la filière oléoprotéagineuse pour assurer nos débouchés… Il aura par ailleurs pas mal réussi, à la tête de la FNSEA, dans l'exercice difficile de faire la synthèse entre tous, sachant éviter les écueils de l'affrontement et je pense qu'on peut lui être gréé d'avoir bien mené la maison… Je regrette les critiques qu'il a subies ces derniers mois, y compris dans le monde professionnel, que pour ma part je trouve injustes… Il laissera un grand vide, c'est certain»

Jean-Yves Caullet (Député-maire d'Avallon)
«Un homme d'engagement, un négociateur rude mais fiable.. Le fait d'être d'accord ou non avec quelqu'un est presque secondaire quand le débat est de qualité, face à un homme de conviction comme il l'était. On l'a critiqué pour le côté «agrobusiness, groupe Avril…», d'accord ! Mais comment voulez-vous dans la mondialisation d'aujourd'hui faire face à ces défis protéiques sans l'industriel ? Il y a tellement de gens qui débattent aujourd'hui sans faire, que rencontrer des gens qui font et qui s'engagent, mérite avant tout chez moi du respect…»

Baudouin Delforge (Président du Syndicat Général de la Bourse de Commerce de Paris et ancien directeur du groupe Cavap-Vanagri)
«C'était un géant respectueux des hommes qui savait rassembler. Il avait un train d'avance et savait que si on ne montait pas dedans, la réalité économique nous l'imposerait… C'était un « Honnête Homme », au sens de Voltaire et du Siècle des Lumières, avec un grand «H» Un souvenir me revient aujourd'hui, c'était au printemps dernier, je l'attendais pour diner à la terrasse d'un restaurant parisien. François Barouin passait par là s'est joint à nous le temps de l'apéro autour d'une bouteille de bordeaux et cela a été un moment intense d'échanges et de partages humains.
C'est un ami que je pleure aujourd'hui…»



FOP

Le colza : une culture en difficulté sur les plateaux

La Fédération des Producteurs d'Oléagineux et Protéagineux, en collaboration avec Terres Inovia, a organisé une réunion d'échanges à Nitry à l'attention de ses adhérents. Parmi les thèmes abordés : les difficultés croissantes, à cultiver du colza sur les plateaux de Bourgogne



À la droite d'Alain Renoux, Vice-président de la FOP, son homologue, Sébastien Windsor, également président de Terres Inovia

À la sécheresse et au gel qui ont marqué ces dernières années le secteur des plateaux de Bourgogne, se rajoute la problématique colza, au travers de la pression des ravageurs d'automne dans un contexte de résistance aux insecticides. Si le département reste leader en la matière pour la région, avec plus de 60 000 ha cultivés, la baisse des surfaces colza y est plus marquée qu'ailleurs et l'Yonne a quasiment perdu 20% par rapport aux chiffres enregistrés en 2012 (77 600 ha). Concernant les rendements, si un certain parallélisme existait entre les quatre départements bourguignons jusqu'à 2008, l'Yonne a vu depuis sa productivité décrocher, par rapport à la Côte d'Or et à la Saône et Loire, avec une moyenne 2016 à 28 q/ha. Une moyenne départementale qui masque l'impact des ravageurs sur les plateaux de Bourgogne, où les rendements sont inférieurs de 5 à 7 quintaux. La nature caractéristique des sols des plateaux bourguignons (argilo-calcaires superficiels à moyens), fait apparaître sur le secteur, selon une enquête menée auprès de 35 exploitants, un retour rapide du colza dans les rotations (tous les trois ans pour 48% d'entre eux et tous les quatre ans, pour plus de 22%). Difficile à produire compte tenu du contexte ravageurs, le colza a vu également ses charges opérationnels augmenter dans le département, atteignant 682 €/ha, selon une enquête CER France de 2015

Un phénomène de résistance aux insecticides

Principaux ravageurs du colza à l'automne sur les plateaux : la grosse altise et le charançon du bourgeon terminal (CBT). Depuis 2010, la pression en altises d'hiver s'amplifie. Un phénomène accentué par une période de présence des insectes sur les parcelles qui s'allonge, explique Delphine de Fornel ingénieure régionale à Terres Inovia : «*les larves qui sont dans les cœurs ne sont pas atteignables avec les produits à disposition. Le seul moyen est d'éradiquer l'insecte adulte avant qu'il ne ponde…*» Si le nombre d'insectes capturés a connu un pic en 2015, compte tenu d'une météo douce, particulièrement favorable, la tendance pour 2016 est toutefois à la baisse. En relation peut-être, avec la baisse des surfaces cultivées. Plusieurs mécanismes de résistance aux pyréthrinoides sont présents dans l'Yonne sur grosse altise et CBT, comme une modification de la cible, avec un insecticide qui se fixe moins bien, voire pas du tout, sur le système nerveux de l'insecte (résistances de type kdr et super kdr). Autre phénomène enregistré dans le département : la dégradation ou inhibition des insecticides par des enzymes produits par l'insecte. Avec pour constat que la lutte contre les ravageurs ne peut plus reposer uniquement sur la seule protection chimique, ce levier devant même redevenir secondaire.

D'où la nécessité de mettre en place des colzas robustes, poussants et à forte biomasse, moins impactés par les ravageurs d'automne. Mais en veillant à ne pas créer de rupture de fertilisation, souligne Sébastien Windsor, vice-président de la FOP et président depuis juin dernier de Terres Inovia : «*ne vous lancez plus dans une impasse en phosphore, même si c'est la première chose à laquelle on pense quand on est en difficultés économiques, vous allez le payer encore plus cher derrière…*» La culture du soja pourrait être une alternative au colza sur les plateaux, mais sous réserve, rappelle cet agriculteur présent dans la salle, «*de pouvoir irriguer l'été sur nos terres superficielles et en veillant à ne pas dépasser une certaine altitude car au-dessus de 300 mètres, difficile de s'éloigner d'une rotation classique orges d'hiver, colza, blé. Le lin, le pois, c'est un peu la roulette russe, la solution n'est pas simple…*»

DOMINIQUE BERNERD

MFR

Une journée à la découverte des formations

Pour la seconde année consécutive, les Maisons familiales de Bourgogne-Franche-Comté ont organisé un forum de l'orientation dans les locaux du Phare à Auxerre. L'occasion pour les jeunes et leurs familles d'échanger sur un ensemble de formations ouvrant sur plus de 200 métiers différents



Face à John, en formation de cuisinier gestionnaire à Villevallier : Marie-Thérèse Rey Gaucher, Conseillère régionale déléguée à la formation, André Villiers, président du Conseil départemental et Sylvie Logette, présidente des MFR de l'Yonne (de gauche à droite)

Lorsque la première MFR fut créée en 1937, à l'initiative de quelques familles paysannes ne trouvant pas dans le système scolaire d'alors, de réponse adaptée à leurs besoins, qui aurait pu dire que le mouvement compterait 80 ans après, 430 Maisons Familiales et Rurales, réparties sur tout le territoire, dont une trentaine pour notre région ? Avec le même principe depuis toujours : une pédagogie reposant sur l'alternance, impliquant la moitié du temps de formation en milieu professionnel. Aujourd'hui, les 30 MFR de Bourgogne-Franche-Comté totalisent une soixantaine de qualifications, conduisant à 200 métiers, répartis en 16 domaines professionnels, du social à la santé, en passant par l'agriculture, la vente, le tourisme ou le bâtiment… Autant de filières disponibles, que les visiteurs ont eu tout loisir de découvrir, au fil des stands des MFR présentes à cette journée d'information, parmi lesquels les trois établissements icaunais : Gron, Villevallier et Toucy.

Des subventions à la peine

Du haut de ses 19 ans, John le reconnait sans ambages : «*au collège, à Migennes, je faisais un peu trop de bazar et on a préféré m'orienter vers une autres voie qui me convienne mieux…*» Direction la MFR de Villevallier pour y terminer son cursus jusqu'à la classe de 3ème, dans une ambiance jugée «*plus familiale*», suivie d'une formation CAP sur deux ans d'agent polyvalent de restauration. Sans emploi, il a fait le choix en novembre dernier d'entamer une formation complémentaire de cuisinier gestionnaire. Avec un objectif : «*intégrer un jour l'armée en tant que cuisinier et encadrer une équipe…*» Un parcours aux débuts difficiles, qui est un peu le lot commun de nombreux jeunes accueillis dans les MFR, comme l'a rappelé Marie-Thérèse Rey Gaucher, Conseillère régionale déléguée à la formation : «*avec des formations bien adaptées au territoire, vous réussissez à tirer le meilleur de jeunes en échec scolaire et les résultats sont là, avec un taux de réussite aux examens et un taux d'employabilité sans égal…*» Avis partagé par le président du Conseil départemental, André Villiers, présent également à l'inauguration du forum, pour qui : «*vous collez à la réalité d'un département à vocation rurale comme le nôtre et êtes en première ligne sur l'emploi, avec une posture exemplaire par rapport à la mission que vous conduisez…*» Seule ombre au tableau : une baisse annoncée des subventions allouées, inversement proportionnelle aux besoins de fonctionnement et d'investissement des trois MFR icaunaises, dans un contexte budgétaire à la peine. D'autant que depuis l'application de la loi NOTRe, le département a perdu la «*clause de compétence générale*» qui l'autorisait jusque là, à intervenir directement sur le plan financier.

DOMINIQUE BERNERD

Coopérative Alysé

Un exercice 2016 à la peine

L'exercice écoulé se solde par une baisse d'activité importante pour la coopérative Alysé, en lien avec les difficultés économiques rencontrées par le monde de l'élevage. En perspective : la fusion avec Côte d'Or Conseil Élevage, pour optimiser et conserver les services proposés



Alain Boulard et Marc Belvalette, respectivement président et directeur d'Alysé

Dans son discours introductif à l'assemblée Générale de la coopérative, qui s'est tenue le 9 février dernier à Migennes, le président d'Alysé, Alain Boulard, a rappelé le contexte de l'année écoulée et lancé un cri d'alarme : *«les conditions économiques de 2016 ont été catastrophiques pour nos élevages, les conditions de production remettant sérieusement en cause l'avenir même des productions bovines de nos départements en zones intermédiaires…»* Un contexte qui a conduit le conseil d'administration à proroger d'un an les mesures prises en 2015 concernant l'avance de fonds de trésorerie. Des services simplifiés ont été créés dans le même temps, pour maintenir un accompagnement à moindre coût. Mais en dépit de ces mesures, l'exercice se solde par une baisse d'activité importante, avec notamment un nombre d'adhérents au pôle lait en régression de 9%. Des chiffres repris en détail, par le directeur d'Alysé, Marc Belvalette, dans sa lecture du rapport d'activités 2016.

Une baisse d'activité significative

Si jusqu'à présent, l'effectif des adhérents au contrôle laitier était constant, voire en légère augmentation, l'activité a connu une baisse significative de 15% sur l'année, totalisant désormais 379 adhérents pour 27 160 vaches, ce qui fait réagir le directeur de la structure : *«c'est énorme ! Cela veut dire que nos outils de transformation et la filière elles même, sont en danger. Je noircis le tableau, mais la réalité est celle-là…»* Conjoncture défavorable également pour ce qui est de la filière caprine, avec 31 éleveurs inscrits au contrôle laitier, pour 5 783 chèvres présentes. Certifié depuis cette année par France Génétique Élevage, le service contrôle performances bovins a vu lui aussi ses effectifs se réduire, avec 5 650 animaux pour 86 adhérents (chiffres 2015 : 6 415 animaux et 100 éleveurs).

Évolution positive en revanche, en ce qui concerne le contrôle de performances ovins, avec plus de 5 000 brebis présentes pour 12 adhérents inscrits : *«le contrôle de performance qui n'était au départ que génétique, commence à montrer l'utilisation que l'on peut en faire aussi dans la conduite…»*

Également une mission de délégation de service public

Autre cœur de métier de l'activité Alysé : la délégation de service public, avec ce constat : *«le nombre d'exploitations est en diminution, avec 1 833 inscrites, mais le cheptel reste stable, à plus de 201 000 animaux, ce qui est un signe encourageant. Pour autant, la structure a beaucoup changé et l'on est en train de devenir un bassin allaitant, avec 56% d'exploitations de plus de 30 bovins en filière viande, contre 29% en lait…»* Le terme de *«service public»* prenant tout son sens pour ce qui est des secteurs ovins et caprins, avec seulement 284 exploitations de plus de 50 brebis ou 25 chèvres, pour un total de 1 427 détenteurs et plus de 66 000 reproducteurs : *«avec une foule de gens détenant des ovins qui se refusent à payer quoique ce soit. D'où un travail administratif lourd et un service compliqué à maintenir et que l'on a du mal à équilibrer…»* Du positif néanmoins, pour ce qui est de la certification Parentés Bovines, avec un nombre de veaux certifiés en légère hausse : *«le cheptel souche, même s'il n'est pas au contrôle de performance, reste quelque part connecté potentiellement à la génétique…»*

Des services spécialisés reconnus

Réparti sur l'Aube, le Loiret et l'Yonne, le service *«Optitraite»* (contrôle des machines à traire), enregistre 245 adhérents Alysé, sur un secteur très concurrentiel. Les contrôles des compteurs lait en ferme ont connu une hausse jusqu'en 2014 mais sont depuis en stagnation, ce dont s'alarme Marc Belvalette : *«il faut voir la réalité en face. Je ne sais pas si vous vous rendez compte : dix machines à traire neuves sur toute la zone Alysé en un an, c'est une catastrophe ! On ne va pas traire les vaches à la main. Quand tout sera en panne, on fera comment… ?»* Autre secteur sur lequel Alysé est reconnu nationalement : l'expertise lactocorder, en liaison avec la FCEL, avec 411 interventions sur lacto et commanders et 1 100 appareils vérifiés (VerifLacto). Le service parage est lui aussi à la baisse, avec 256 clients pour 448 interventions et 11 801 vaches parées. Conséquence du départ d'un des trois techniciens, mais l'activité devrait repartir à la hausse avec l'embauche d'une remplaçante. Plusieurs défis à relever en 2017, parmi lesquels la digitalisation de l'information au travers de la dématérialisation des passeports bovins. Si l'échéance de juin 2017 semble devoir être reculée, les passeports papiers devraient tous avoir disparu à l'horizon 2019. Une mesure qui laisse le directeur d'Alysé sceptique : *«est-ce la priorité des priorités face aux problèmes que connait l'élevage en ce moment ?»* Autre défi : la restructuration de l'élevage dans les zones intermédiaires, dans un contexte de baisse significative de la collecte de lait sur les trois départements que sont l'Yonne, l'Aube et le Loiret (-8%), pour 460 producteurs inscrits. La diminution du nombre de vaches laitières (-2,9%), n'étant que faiblement compensée par le nombre de vaches allaitantes (-1%).


De nombreux éleveurs de la zone étaient présents à l'assemblée générale, qui s'est tenue dans les locaux de la coopérative, à Migennes.

DOMINIQUE BERNERD

▸ Agenda

04 et 05/03 Carnaval de Sergines

L'histoire du carnaval de Sergines remonterait au Moyen Âge et se perpétue au fil des siècles. L'édition 2017 se déroulera samedi 4 et dimanche 5 mars, avec au programme :
Samedi : bal masqué à partir de 21 h 30 à la salle polyvalente, animé par l'orchestre Pacific. Entrée 8 €
Dimanche : à 11 h et 11 h 30, grande parade avec défilé de chars, attelages d'animaux, groupes musicaux (harmonies, percussions brésiliennes, jazzband, bandas…), théâtre de rue. Stands de restauration, commerces ouverts, tombola, maquillages… A 12 h, choucroute à la salle des Fêtes (14 €. Tél 06 78 89 56 39). Vers 19 h, sa «Majesté carnaval» est brûlée sur la place de la mairie. Entrée : 5 €. Gratuit pour les moins de 12 ans et les habitants de la commune.

09/03 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 9 mars à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 dijon@apecita.com

18/03 Portes Ouvertes au Cifa

Découvrir l'apprentissage et ses métiers sous un jour nouveau… samedi 18 mars, le Cifa 89 (Centre Interprofessionnel de Formation d'Apprentis de l'Yonne) ouvre ses portes. Les jeunes et leurs familles pourront profiter d'espaces d'informations, d'échanges, de découvertes, rencontrer les professionnels, les formateurs et tous les acteurs qui vont leur permettre d'atteindre leur objectif de devenir apprenti. Grâce aux ateliers en libre accès, les futurs apprenants pourront également apprécier en direct, les conditions qui leur seront proposées pendant leurs deux ans de formation. renseignements supplémentaires au Cifa de l'Yonne, 3 rue Jean Bertin à Auxerre. Tél : 03 86 42 03 55

• Terrassement
• Création de plate-forme et empierrement
• Création et curage d'étang
• Démolition
• Arrachage de haie, broyage et déboisement
Matériels: Pelles, bull, tracto-benne, broyeur forestier sur pelle

BOURGOGNE TRAVAUX PUBLICS
58160 St Ouen sur Loire - **Tel. 06 82 85 40 55**
bourgogne-travaux-publics@orange.fr

Morvan

C'est la foire à Saint-Léger ce samedi...

Saint-Léger-Vauban organise sa célèbre foire agricole ce samedi. Une journée sous le signe de l'élevage, du terroir et de la convivialité



L'an passé, pour la 50e édition, des «*géants*» avaient investi la place du Champ de foire…

«*Puisse cette journée estomper les difficultés rencontrées par les agriculteurs durant l'année 2016, que ce soit au plan de la météo ou de la conjoncture économique…*» C'est le vœu formulé par le Comité d'organisation de la Foire de saint-Léger-Vauban, 51e du nom, qui saura sans nul doute, sous l'égide de sa présidente, Bernadette Chatelain, tout mettre en œuvre pour faire de ce rendez-vous traditionnel, l'évènement marquant de cette fin février en Morvan.

Même si le nombre d'éleveurs exposants tend à diminuer chaque année, face à la réglementation instaurée vis-à-vis des risques maladie, les animaux seront bien sur présents, perpétuant la vocation première de la Foire depuis ses débuts : une exposition d'animaux d'élevage destinés à la vente. Un concours départagera les meilleurs, avec passage du jury aux alentours de 11h et lecture et remise des prix aux alentours de 17 h. À l'occasion de cette 51e édition, sera également présenté tout un panel de nouvelles technologies, des systèmes GPS aux Drones en passant par les caméras de surveillance. Automobiles, matériel agricole, producteurs fermiers et exposants divers seront également de la partie. Les enfants ne seront pas oubliés et auront à disposition la fête foraine, des structures gonflables, un mur d'escalade ainsi que divers jeux organisés par les agriculteurs. Les artistes en herbe sont pour leur part attendus pour le concours de dessin, avec récompense au meilleur, à l'issue de la distribution des prix aux éleveurs. Et pour se restaurer, rendez-vous sous la rotonde (chauffée… !) à partir de midi, pour le traditionnel repas bourguignon, avec ambiance morvandelle garantie !

Ce samedi 25 février sera aussi l'occasion de présenter le 3e Drive Fermier Icaunais qui ouvrira prochainement ses portes à Avallon. Ils sont aujourd'hui 25 producteurs et artisans de l'Avallonnais et du Morvan à se lancer dans l'aventure, avec le soutien d'Alice Demolder, de la Chambre d'agriculture de l'Yonne.
Le première distribution est prévue pour Pâques, les 14 et 15 avril prochains, mais certains producteurs seront déjà présents sur leur stand, à Saint-Léger-Vauban, pour une explication détaillée du projet.

Tous renseignements sur la Foire au : 03 86 32 24 29 ; 06 83 75 83 83 et 06 89 53 48 07

DOMINIQUE BERNERD

▶ Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires : Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

La matière organique du sol :
rôle, évolution, gestion. Le 9 mars à Venoy. Contact : Valérie Duchênes, 03 86 94 28 40

Se perfectionner avec l'homéopathie (élevage).
Le 16 mars à Tannerre en Puisaye. Contact : Faustine Desné, 03 25 43 43 68

La conditionnalité sur mon exploitation :
suis-je à jour en cas de contrôle ? (HVE 1). Le 21 mars à Auxerre. Contact : Jules Martin, 03 86 94 26 38

Inspection ante et post mortem des volailles.
Le 27 mars à Avallon. Contact : Nathalie Adnet, 03 86 94 82 94

Les chiffres clés pour gérer mon exploitation.
Les 28 mars et 4 avril à Auxerre. Contact : Emeline Richard, 03 86 94 28 41

Sia 2017

L'Yonne fait salon mercredi prochain

Le département de l'Yonne sera à l'honneur mercredi 1er mars, dans le cadre du Salon de l'Agriculture, sur l'espace Bourgogne-Franche-Comté, repeint aux couleurs icaunaises le temps d'une journée.



L'Yonne au SIA, c'est aussi le moyen de découvrir ou redécouvrir les bonnes tables locales

Pour cette 54e édition du Salon International de l'Agriculture, la Bourgogne-Franche-Comté fait peau neuve et présente pour la première fois deux espaces de valorisation et de promotion de la région et de son agriculture, dans le hall 1 et le Hall 3. Le premier sera dédié à la promotion des races charolaises et montbéliarde, le second proposant un bistro gourmand aux couleurs de la région et des collectivités partenaires. Chaque département y aura à tour de rôle, une journée qui lui sera dédiée. Pour le département de l'Yonne, ce sera mercredi 1er mars. L'on pourra y retrouver notamment le producteur de foie gras Jérôme Rabuat, de Méré pour des dégustations de ses spécialités, ainsi que l'Escargotière bourguignonne, installée à Cruzy-le-Chatel. Ils seront également quatre viticulteurs récoltants à se relayer toute la semaine, près de l'espace de la région, dans le Hall 3 : Domaine de La Tour à Lignorelles, Domaine Marsoif, de Serrigny, Le Domaine Alexandre de La Chapelle Vaupelteigne et le Domaine Mathias, d'Epineuil. Côté animation, sera présent mercredi 1er mars, un atelier de taille de pierre du chantier médiéval de Guédelon. Présence également lors de cette journée, des offices de tourisme d'Auxerre, Joigny, Vézelay-Avallon, Chablis et Tonnerre, ainsi que de l'agence de tourisme de l'Yonne.
Éleveurs et producteurs du département comptent bien briller cette année encore au Concours Général Agricole. Si la liste des participants est encore tenue secrète, l'on sait néanmoins que seront présents pour le concours de la race charolaise, jeudi 2 mars, les deux figures emblématiques et habituées des récompenses que sont le Gaec Cadoux Père et Fils ainsi que la SCEA Riotte Schrapfer.

DOMINIQUE BERNERD

Visite de Stéphane Le Foll

Dijon, fer de lance de l'agro-écologie

Jeudi 16 février, Stéphane Le Foll était en visite à Dijon et Bretenière. Un déplacement en Bourgogne Franche-Comté axé sur le thème de l'agro-écologie, un thème cher au ministre.

Jeudi 16 février dernier, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agricultre, était en déplacement à Dijon. Une visite ministérielle principalement consacrée à l'agro-écologie et à l'innovation. En effet, suite à la rencontre avec les responsables agricoles du département (voir pages Côte d'Or), le ministre s'est rendu sur le site de l'Inra Bourgogne Franche-Comté de Dijon. Accompagné de François Rebsamen, maire de Dijon, Stéphane Le Foll s'est fait présenter les différentes recherches menées par les équipes Dijonnaise. À l'issue de ce tour d'horizon, le ministre a ainsi pu constater l'importance de la place de l'Inra au sein du Grand Dijon et du territoire environnant. *«C'est une belle manière de rappeler le lien qui existe entre l'agriculture et la Ville»*.

Agro-écologie et innovation

Pour Stéphane Le Foll, la place des sols a été trop souvent oubliée dans la manière d'envisager l'agriculture. *«Le modèle conventionnel appliqué depuis trente ans est arrivé au bout. Il faut revisiter les mécanismes naturels, au profit d'une agriculture de production»* a-t-il précisé en rappelant le concept d'agriculture écologiquement intensive. *«Mais cette dynamique qu'on essaie de créer ne pourra s'imposer»*. C'est pourquoi Stépahe Le Foll s'est déclaré favoralble aux expérimentations qui sont nécessaires pour convaincre. Et pour encourager cette démarche, le ministre va proposer la mise en place de laboratoires d'innovations territoriales (LIT) et a annoncé que Dijon sera intégré dans ce projet. Ainsi, le Grand Dijon, à travers l'Inra et Agronnov, deviendra le troisième Laboratoire d'innovation territoriale en France, après celui d'Auvergne et celui de Bretagne. Une démarche qui devrait prendre effet avant le mois de mai.

Après le site de l'Inra, Stéphane Le Foll a pris la direction de Bretenière. Il a ainsi pu découvrir le technopôle agro-environnement Agronov et rencontrer les dirigeants de la dizaine de start-ups qui s'y sont installées. Un déplacement qui s'est ponctué par la visite de la nouvelle Maison de l'agriculture guidée par Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.

FD



Stéphane Le Foll et François Rebsamen, accueillis par Philippe Mauguin, PDG de l'Inra à leur arrivée sur le site de Dijon.



Stéphane Le Foll a annoncé la mise en place prochaine des Laboratoires d'innovations territoriales (LIT). Avant fin mai, calendrier électoral oblige, le Grand Dijon deviendra le troisième Laboratoire d'innovation territoriale en France



Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, a présenté la nouvelle maison de l'agriculture au ministre.



Le déplacement du ministre était ponctué par une visite du technopôle agro-environnement Agronov et de la Maison de l'agriculture à Bretenière.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

La Bourgogne-Franche-Comté au Sia 2017

Deux espaces de communication pour une grande région de production

Pour la première fois, la Bourgogne-Franche-Comté va montrer toute la diversité et la richesse de ses productions dans deux espaces dédiés du Salon international de l'agriculture à Paris. Rendez-vous dans les Hall 1 et 3 pour ne pas en perdre une miette, ni une goutte...

Pour la première fois, la Bourgogne-Franche-Comté présente deux espaces de valorisation et de promotion de la région et de son agriculture, dans le Hall 1 et dans le Hall 3, en partenariat avec les organismes de la race charolaise et de la race Montbéliarde, la Chambre régionale d'agriculture BFC et le comité Gastronomie et promotion des produits régionaux de Bourgogne-Franche-Comté, les départements de la Côte d'Or, de la Nièvre, de la Saône et Loire et de l'Yonne, ainsi que le Pays de Montbéliard Agglomération.

L'installation dans le Hall 1 est une «*première*». La Région va bénéficier d'un espace de 150m² (Allée H, stand 74) dédié à la promotion de la race charolaise et de la race montbéliarde. Dégustations, découverte des races et animations vont se succéder pendant toute la semaine. Sur ce même espace du hall 1, l'Union régionale des fromages d'appellation d'origine comtois, sera présente avec son emblématique fruitière en bois. Au programme : vente et promotion de fromages, fabrication de mini Mont d'or, animations pour les enfants.

Dans le Hall 3, celui des régions, le bistro «*Terroirs et saveurs de Bourgogne-Franche-Comté*» mettra en valeur les produits les plus emblématiques de la région, certains étant «*revisités*» au travers de propositions originales de burgers à la viande charolaise, au bœuf comtois, avec escargots, crème de cassis, gelée d'absinthe, comté...

Six burgers qui vont révolutionner les papilles , en accord avec un vin proposé au bar à vins. Des animations culturelles, des jeux, des démonstration culinaires attendent également les visiteurs.

Les territoires à l'honneur

- La Nièvre le samedi 25 février
- La Côte d'Or le mardi 28 février.

Ce 28 février à partir de 16h, la présidente de région rencontre les éleveurs bourguignons et francs-comtois, les organismes de sélection des races montbéliarde et charolaise et ceux du mouton charollais présents dans le Hall 1.

- L'Yonne le mercredi 1er mars.

Le 1er mars également, à partir de 10h30, la présidente de région, Marie-Guite Dufay, visite l'espace Bourgogne-Franche-Comté du Hall 3 et rencontre les producteurs de la région. Les prises de paroles sont prévues dans le Hall 1 à 12h30.

- La Saône et Loire le jeudi 2 mars. Le Pays de Montbéliard Agglomération le vendredi 3 mars.



En 2016, la Région avait «*visité*» l'espace charolais élevage du Hall 1 (ici avec l'atelier boucherie), en 2017, la Région BFC investit aussi le Hall 1 et marque ainsi fortement sa présence aux côtés des producteurs.

À ne pas manquer sur ce salon

Le bar à vins pour déguster les vins de Bourgogne-Franche-Comté.

- **La boutique des producteurs qui permet aux visiteurs de rencontrer les producteurs et d'acheter des produits.**
- **La fruitère et ses fromages.**
- **Le réseau Bienvenue à la ferme, savoir-faire garanti !**
- **Les viticulteurs qui présentent leurs vins sur un espace unique «*En direct du domaine*».**
- **Les chevaux Traits Comtois et Traits de l'Auxois en concours le 1er mars et le 28 févirer.**
- **Les charolaises et les montbéliardes en concours respectivement le 2 mars et le 26 février**

Pour JOUER, C'EST FACILE !
▸ REMPLISSEZ complètement et lisiblement un bulletin de participation disponible sur le stand de REUSSIR au SIMA : Hall 5A, allée L, n° 036 & au SIA Hall 1, allée N, n° 024 et des sociétés partenaires.
▸ DÉPOSEZ-LE dans les urnes placées à cet effet sur ces stands au plus tard : au SIMA, jeudi 2 mars 2017 & au SIA, dimanche 5 mars 2017 à 17 h.

GRAND JEU REUSSIR
SIMA • Hall 5A, allée L, n° 036
SIA • Hall 1, allée N, n° 024

SIMA 2017 Du 26 fév. au 2 mars VILLEPINTE (Parc des expositions)
SIA 2017 (Salon International de l'Agriculture) Du 25 fév. au 5 mars PARIS (Porte de Versailles)

1e lot Valeur du lot 2 000 € HT.
LA LOCATION pendant 8 jours d'une CHARGEUSE DIECI AGRI PIVOT T80 avec benne multi-service.
Lot à retirer chez le distributeur local Dieci.
SIMA Hall 7 allée H, n°104

2e lot Valeur du lot 1 099 € HT.
UNE FENDEUSE JET SPLIT AGRAM 16 tonnes
(conforme aux normes en vigueur), hydraulique tracteur, coin lame tranchante 230 mm, fût de vérin diamètre 115 mm, escamotable au transport et remisage, fabrication française.
SIMA Hall 6, allée F, n°010

3e lot Valeur du lot 575 € HT.
UN DIAGNOSTIC COMPLET D'EXPLOITATION AVEC TOUCH & DIAG
L'application Touch & Diag développée par AXE-ENVIRONNEMENT facilite la réalisation de diagnostics environnementaux.
Le diagnostic complet comprend l'évaluation des pratiques sur le stockage des produits phytosanitaires, l'aire de remplissage et de lavage du pulvérisateur, la gestion des effluents, le transport de produits phytosanitaires et les équipements de protection individuelle.
SIMA Hall 6, allée B, n°007

4e lot Valeur du lot 566 € HT.
MINIBATT GODÉ pour échantillonner les céréales sans sortir la moissonneuse-batteuse.
SIMA Hall 6, allée H, n°071

EXTRAIT DU RÈGLEMENT : REUSSIR SA avec l'ensemble de ses société éditrices actionnaires du Groupe REUSSIR en collaboration avec les sociétés DIECI, AGRAM, AXE ENVIRONNEMENT, GODE, organisent du 25 février au 5 mars 2017 dans le cadre du Salon de l'Agriculture, au Parc des Expositions de Paris (75), et du 26 février au 2 mars 2017 lors du SIMA au Parc des Expositions de Villepinte (93) un grand jeu gratuit et sans obligation d'achat. Ce jeu est ouvert à toute personne majeure, agriculteur spécialisé exploitant dans les productions concernées par le SIMA et le SIA et ne faisant pas partie du personnel des sociétés organisatrices citées ci-dessus. Pour participer, il suffit de remplir complètement et très lisiblement un bulletin de participation et de le déposer dans les urnes prévues à cet effet, sur les stands de REUSSIR au SIMA, Hall 5A allée L n° 36, au SIA Hall 1 et des sociétés partenaires au plus tard jeudi 2 mars 2017 pour le SIMA et dimanche 5 mars 2017 à 17 heures pour le SIA. Tout bulletin incomplet et/ou illisible sera considéré comme nul. Un seul bulletin par famille étant accepté. Aucune contestation ni réclamation intervenant après la clôture du jeu ne pourra être admise. Il ne sera répondu à aucune demande écrite ou téléphonée de renseignement après l'opération. La société organisatrice ne pourra être tenue responsable si, pour une raison indépendante de sa volonté (fraude informatique, virus, incendie, inondation, grève ou toute autre raison, la présente opération devait être écourtée, prolongée, modifiée, reportée ou annulée et décline toute responsabilité pour tout incident ou accident qui pourrait se produire pendant la durée de jouissance du prix. Les lots offerts pour ce jeu REUSSIR ne pourront être ni échangés contre d'autres biens ou prestations, ni être remboursés du montant de la valeur commerciale ; les valeurs commerciales des lots étant données à titre indicatif, peuvent faire l'objet de modifications de la part des fournisseurs. En cas de cessation d'activité de la ou des sociétés partenaires de ce jeu concours ou pour toutes autres raisons ne dépendant pas directement de REUSSIR, REUSSIR, ne peut être tenu pour responsable du ou des lots qui ne pourront être alors fournis par cette ou ces dites sociétés. Rien ne pourra alors, être exigé en compensation. Le présent règlement est déposé auprès de la SCP LAUZANNE-ANDRE, Huissiers de justice, 13 avenue du Général de Gaulle, 94240 L'HAY-LES-ROSES, et affiché sur le stand REUSSIR. Pour obtenir une copie du règlement de ce jeu, il suffit d'en adresser une simple demande par courrier auprès du Service Commercial de REUSSIR, 4-14 rue Ferrus – Hall B – CS 41 442 – 75683 PARIS cedex 14. Toute participation à ce jeu entraîne l'acceptation du règlement.

REUSSIR · DIECI · AGRAM · Axe environnement spécialiste phyto-environnement · GODE www.gode.fr · Terres de Bourgogne

REUSSIR : Colombelles (14) - Tél. 02 31 35 77 00 - Photos non contractuelles

Rapport de la Cour des comptes

Les Chambres d'agriculture doivent poursuivre leur réorganisation

L'APCA doit s'affirmer en qualité de tête de réseau et la tutelle de l'état doit être réactivée. Le rôle des Chambres régionales est appelé à se renforcer.

Après avoir analysé le fonctionnement du réseau des Chambres d'agriculture, la Cour des comptes formule, dans son rapport rendu public le 8 février dernier, quatre recommandations pour les rendre plus opérationnelles. Elles visent à mieux structurer leurs missions en régionalisant davantage leur organisation. La Cour des comptes encourage la fusion des Chambres départementales *«de petite taille ne pouvant plus assumer leurs missions de manière optimale, pour permettre des économies d'échelle, tout en améliorant l'efficacité des services grâce à une plus grande spécialisation des agents»*. Le nombre d'antennes est trop important dans les départements. Au niveau national, l'APCA doit davantage s'affirmer en qualité de tête de réseau et la tutelle de l'état, sur les Chambres, doit être réaffirmée.

Les baisses de budget n'expliquent pas à elles seules les difficultés financières des Chambres. Selon la Cour des comptes, la masse salariale ne cesse de croître et les frais de fonctionnement ne sont pas suffisamment maîtrisés. «*Le parc automobile affecté au personnel est souvent trop important*» et la gestion de l'immobilier est très onéreuse. Alors que la population agricole diminue, le nombre d'élus indemnisés est quasiment constant. Leurs indemnités et leurs frais de déplacement représentaient un budget de 13 M€ en 2013, soit 3 095 € en moyenne par élu. Pour inscrire les Chambres dans le fait régional, les pouvoirs publics devraient envisager une réforme de la fiscalité tenant compte du rôle de coordination et de pilotage désormais donné à ces organisations. La Cour des comptes suggère que la taxe additionnelle à la taxe sur le foncier non bâti (TATFNB) soit collectée à l'échelle de chaque région pour être redistribuée plus équitablement dans chaque département. Dans la perspective des élections des représentants des Chambres d'agriculture de 2019, la Cour des comptes recommande de réduire à 35 le nombre d'élus au sein des sessions des Chambres d'agriculture en supprimant les collèges quatre (anciens exploitants) et cinq (groupements professionnels agricoles). Les agriculteurs du cinquième collège sont déjà représentés dans le premier collège.

L'APCA rappelle que la dynamique est déjà en cours

Suite à la publication du rapport de la Cour des Comptes, le 8 février, recommandant aux Chambres d'agriculture de fusionner pour limiter leurs coûts de fonctionnement, l'APCA rappelle qu'une stratégie a été élaborée «*dès le début de l'actuelle mandature*» et que des démarches ont été engagées par les élus «*pour optimiser et rationaliser leurs moyens au bénéfice de l'accompagnement des agriculteurs*». «*L'APCA réaffirme la nécessité de renforcer son organisation territoriale, au plus près des agriculteurs et des entités administratives territoriales considérées comme un nouveau marché pour des services aux collectivités*», affirme par ailleurs l'organisation dans son communiqué du 17 février. Sans compter que de nouvelles missions ont été confiées aux Chambres sans moyens adéquats. Concernant la revalorisation automatique annuelle de + 1,7 %, il s'agit «*de l'application d'un accord qui ne peut être revu qu'avec l'accord des syndicats de salariés*» et qui nécessite pour être changée «*une intervention du législateur*». «*La volonté du réseau des Chambres d'agriculture est de structurer son organisation territoriale pour remplir au mieux ses missions, et ce dans l'intérêt des agriculteurs, que ce soit en matière de développement, de recherche et d'expérimentation et de missions consulaires*», indique Claude Cochonneau, président de l'APCA.

GAUVAIN

NOTRE PARTENAIRE DIECI
VOUS DONNE RENDEZ VOUS AU
SIMA 26 FÉV. > 02 MARS 2017 Paris Nord Villepinte - France
Hall 7 Allée H Stand 104

2 ANS DE GARANTIE OFFERTS POUR LES MODÈLES VENDUS EN 2017

30 modèles dont 5 articulés
3 types de transmissions :
- Vario System
- Hydrostatique
- Convertisseur Power Shift
Capacité de 1,8 à 7,5 tonnes
Hauteur de à mètres
Puissance moteur de 50 à 152 Cv
Débit hydraulique jusqu'à 210 l/mn


Agri-Farmer
Compact et costaud
101 Cv
Capacité de levage 3T
Hauteur de levage 6m
Largeur hors tout 2m


Agri-Pivot
Visibilité et maniabilité
114 Cv
Capacité de levage 3T
Hauteur de levage 5 m


Agri-Plus VS
Performance et technologie
140 à 150 Cv
Capacité de levage 4T
Hauteur de levage 7 m

ETS GAUVAIN - 11 RUE FRANÇOIS MITTERAND - 21120 IS SUR TILLE TÉL : 03 80 95 46 95 - FAX : 03 80 95 08 56

Terres Inovia

Désherbage du pois et de la féverole de printemps

Le désherbage est une étape essentielle pour la réussite de cette culture. Les légumineuses sont des cultures peu concurrentes des adventices à la levée. Il est donc nécessaire de les gérer dès l'implantation, pour ne pas les retrouver à la récolte.

Fabienne Boizet – Delphine de Fornel - Terres Inovia



Les légumineuses sont peu concurrentes des adventices à la levée.

Désherbage Pois de printemps

Plusieurs stratégies peuvent être mises en place en fonction de sa parcelle et de sa flore adventice.

Stratégies prélevée unique ou prélevée + post-levée

Ces stratégies sont indiquées en cas de parcelles «*sales*». Dans le cas de la stratégie pré + post, un passage en prélevée à une dose inférieure à la dose homologuée, suivi d'une post-levée permet de maîtriser l'ensemble des levées échelonnées d'adventices.

Stratégie post-levée unique

La post levée en un ou deux passages, est plutôt conseillée en cas de parcelles dites «*propres*» ou si la flore est connue. Dans ce cas, il faut intervenir sur adventices jeunes (de cotylédons à 2-3 feuilles), dans des conditions poussantes en dehors des fortes amplitudes thermiques.

Retrouver l'ensemble de nos préconisations sur www.terresinovia.fr

Point règlementaire sur l'utilisation du Challenge 600

Le Challenge 600 a été ré-homologué, entrainant certains changements sur son utilisation, dont les principaux sont résumés dans le tableau suivant.

Désherbage mécanique

En accompagnement du désherbage chimique, le désherbage mécanique du pois se réalise souvent avant la levée ou après la levée complète de celui-ci (à partir du stade 2-3 feuilles). Le désherbage mécanique ne doit plus être réalisé lorsque le pois a formé des vrilles, le risque de perte de pieds devient trop important. La herse étrille et la houe rotative sont les outils les mieux adaptés à cette culture.

CHALLENGE 600	Culture	BBCH min	BBCH max	Dose h/ha	Nb appli.	ZNT	DVP	MAJ
Prélevée	HIVER Pois, féverole	-	08	3L	1	50m	20m	23/1 2/15
	PRINTEMPS Pois, féverole, lupin	-	08	4L	1	20m	20m	
Post-levée (*)	Pois hiver et printemps,	12	18	0,5L	1	20m	20m	30/0 6/16

BBCH 08 : la pousse se dirige vers la surface de sol - BBCH 12 : 2 feuilles - BBCH 18 : 8 feuilles

(*) une application en post-levée à la dose de 0,5 L/ha (ou deux applications décalées de quinze jours à 0.25 l/ha) est possible uniquement en l'absence d'application en prélevée.

Désherbage Féverole de printemps

En féverole, la prélevée est indispensable. Dès le semis, sur un sol frais et des graines bien enterrées, Centium 36 CS, Challenge 600, Nirvana S et Prowl 400/Baroud SC peuvent être appliqués. Adaptez la dose au type de sol, baissez la dose en sol filtrant.
Certaines associations sont possibles et permettent d'élargir le spectre d'efficacité du traitement :

Traitement en post-levée

Dans le cadre d'un traitement de rattrapage sur dicotylédones, le Corum peut être utilisé sur féverole de printemps en post-levée. Il doit être appliqué sur des adventices jeunes (cotylédons à 2-3 feuilles) à des doses de 1 à 1,25 L/ha selon l'infestation, toujours en association avec un adjuvant. Attention toutefois à ne pas associer Corum à Prowl 400 ou Baround SC : ceci entraîne un risque de phytotoxicité avec des pertes de rendement pouvant être important.

Désherbage mécanique

La féverole supporte bien le désherbage mécanique : une intervention est possible du stade 2 feuilles à la floraison, le risque de casse des tiges augmentant néanmoins à partir du stade 7-8 feuilles.
La bineuse est à privilégier ; elle permettra de lutter efficacement contre les dicotylédones et les graminées. Veuillez pour cela à espacer vos rangs d'au moins 35 à 40 cm. La houe et la herse étrille peuvent également être utilisées, mais leur efficacité semble inférieure.

Adventices	Produits	Coût indicatif
Renouées des oiseaux, renouées liseron, renouées persicaires, éthuses, gaillets	Nirvana S à 2,5/3 l/ha + Centium 36 CS à 0,15 l/ha	67 à 75€/ha
Coquelicots, matricaires, véronique de Perse	Challenge 600 à 3 l/ha + Prowl 400 à 1,5 l/ha	78€/ha
Renouées des oiseaux, gaillets, fumeterres, éthuses, coquelicots	Challenge 600 à 2 l/ha + Nirvana S à 2/3,5 l/ha	70 à 94€/ha
Renouées des oiseaux, renouées persicaires, matricaires, crucifères, laiterons, gaillets	Centium 36 CS à 0,15 l/ha - Challenge 600 à 2 l/ha + Nirvana S à 2 l/ha	97€/ha

* Pour Centium 36 CS, ne pas dépasser 0,15 l en mélange.

Ovins

L'allaitement artificiel pénalise la croissance et le statut oxydatif

L'allaitement artificiel est couramment utilisé en élevages ovins allaitants pour des agneaux surnuméraires. Une étude a fait le point sur l'impact de ce mode d'élevage.


D.HARDY

Dans cette étude, l'allaitement artificiel avec du lait reconstitué pénalise la croissance en début d'allaitement (trois premières semaines) par rapport à des agneaux maternés.

L'allaitement artificiel est couramment utilisé dans les troupeaux ovins allaitants pour sauver des agneaux surnuméraires et ce, tout particulièrement dans les races prolifiques comme la Romane. Cette pratique peut entraîner des performances décevantes (retards de croissance), impacter la réponse immunitaire des agneaux ainsi que leur comportement et se caractérise par une mortalité souvent importante, pouvant atteindre 50%, le plus souvent induite par l'inadaptation de certains agneaux au système d'allaitement ou par des pathologies souvent d'origine digestive. *«Les études sur le sujet se limitent essentiellement à la période précédant le sevrage. Les conséquences à plus long terme restent méconnues. Aussi, l'objectif de ce travail est d'identifier l'impact de l'allaitement artificiel sur les performances, le comportement et la santé des agneaux jusqu'à 5 mois d'âge, en référence à l'allaitement maternel. Deux types de lait en allaitement artificiel sont comparés : du lait reconstitué et du lait de brebis»*, notent les auteurs de l'étude.

Trois types d'allaitement testés

Trois groupes d'agneaux de race Romane ont été constitués, l'un en allaitement maternel, les deux autres en allaitement artificiel à partir de trois jours d'âge et nourris soit avec du lait commercial reconstitué soit avec du lait tiré quotidiennement de brebis Lacaune. Au sevrage à 45 jours, les agneaux des différents groupes ont été réallotés en deux lots de mâles et deux lots de femelles et alimentés avec du foin et un concentré d'engraissement jusqu'à l'âge de 150 jours. À la naissance, les lots d'agneaux étaient homogènes sur la vigueur et sur les taux d'IgG. Deux agneaux sont morts d'entérotoxémie à 1 et 5 mois.

Les analyses biochimiques ont montré que le lait commercial est plus riche en lactose que celui de brebis et moins riche en protéines. Le lait de brebis Lacaune est beaucoup plus riche en matières grasses que les deux autres laits.

«Les agneaux nourris avec le lait commercial ont un GMQ naissance-22 jours significativement plus faible que les agneaux maternés, celui nourri au lait de Lacaune était intermédiaire. Avec un GMQ calculé sur la durée de l'essai équivalent entre traitements, les agneaux arrivent à un poids final qui ne diffère pas».

Concernant le comportement, les agneaux nourris au lait de brebis Lacaune, passent significativement plus de temps dans la zone de l'homme en sa présence qu'en son absence, lors des tests à trois semaines. Pour les agneaux au lait maternel et ceux au lait commercial aucune différence n'est à noter. En revanche, les groupes ne se distinguent plus à 90 jours.

Une croissance pénalisée

Concernant la propreté des agneaux, les scientifiques ont observé que les agneaux au lait commercial avaient tendance à avoir l'arrière train plus souillé par rapport aux deux autres lots. *«La recherche de pathogènes dans les fèces a permis de déceler principalement des agneaux positifs à C. perfringens. Aucune différence significative n'a été décelée entre les lots et le pourcentage de positivité diminue avec l'âge des jeunes»*.

Avant sevrage, les agneaux en allaitement artificiel présentent des niveaux de stress oxydant plus faibles que les agneaux maternés. L'analyse des taux d'anticorps de 2 à 5 semaines après la vaccination ne montre pas de différences entre les agneaux maternés et ceux nourris au lait commercial. Ceux au lait de brebis Lacaune ont par contre un taux d'anticorps supérieur. Il est à noter également une différence significative liée au sexe en faveur des femelles.

«Dans les conditions de cette étude avec un faible taux de mortalité et un effectif limité, l'allaitement artificiel strict pénalise la croissance et le statut antioxydant et favorise la relation à l'homme uniquement pendant la période d'allaitement. Les différences s'estompent rapidement après le sevrage. Il est nécessaire de poursuivre ce type d'études sur une plus longue période pouvant aller jusqu'à l'âge adulte pour la femelle destinée à la mise à la reproduction en démarrant dès la période in utero pour comprendre les facteurs impliqués dans la construction de la robustesse d'un animal».

CYRIELLE DELISLE

Source : Journées Rencontres Recherches Ruminants 2016

Chronique ovine

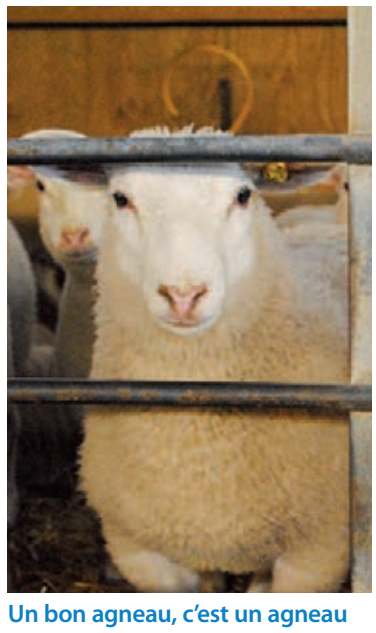
30 g par jour de croissance en plus par portée avec des brebis en bon état

Quelle que soit la taille de la portée, l'état des brebis à la mise bas a des effets sur sa production laitière. Ainsi, dans l'étude conduite par le Ciirpo et l'Institut de l'Elevage, l'écart de vitesse de croissance au cours du premier mois de lactation entre des brebis en bon état corporel (NEC ≥3) et des brebis plus maigres (NEC<3) s'établit à 30 g par jour pour les agneaux nés et allaités simples et 17 g par jour pour les agneaux nés et allaités doubles, et ce pour des poids de portées équivalentes à la naissance. Les brebis très maigres à l'agnelage (NEC = 1,5) produisent beaucoup moins de lait que les brebis en meilleur état. Même si elles n'allaitent qu'un seul agneau, sa vitesse de croissance au cours du premier mois d'allaitement est pénalisée de plus de 40 g par jour.

Les mêmes écarts sont constatés quelle que soit la catégorie d'âge des femelles à la mise bas : jeunes (moins de 2ans), adultes (de 3 à 5 ans) ou plus âgées (plus de 6 ans).

Pour en savoir plus sur ce sujet, vous pouvez consulter la vidéo : *«évaluer l'état corporel des brebis»* et la fiche technique Ciirpo : *«effets de l'état corporel des brebis à la mise bas sur la croissance de leurs agneaux»* sur www.idele.fr et www.inn-ovin.fr

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT (INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO)



Un bon agneau, c'est un agneau qui a bu beaucoup de lait !



Bovins

Des solutions pour améliorer la fertilité des femelles

Les remontées que nous font les équipes de terrain, font état d'une situation plus marquées qu'à l'accoutumée :
• Difficultés rencontrées par les éleveurs pour repérer les femelles en chaleurs.
• Nombre de retours en chaleurs plus important des femelles inséminées.
Deux causes susceptibles d'expliquer cela : qualité des fourrages et conséquence FCO.
• Cette situation quasi générale, peut s'expliquer par un état corporel insuffisant des animaux, résultant d'une qualité médiocre des fourrages (ne permettant pas de couvrir les besoins), hérité des conditions climatiques de l'année dernière.
• La circulation du virus de la FCO sur nos départements qui a des répercussions sur la mortalité embryonnaire. Pensez à la vaccination, renseignez-vous auprès de votre vétérinaire et du GDS.
L'alimentation et le sanitaire, ce sont là deux facteurs prépondérants dans la réussite de la reproduction !
Plusieurs solutions peuvent être mise en œuvre, et même combinées entre elles, pour tenter de ne pas subir cette situation : La synchronisation des chaleurs, le flushing et la complémentation diététique.

La synchronisation des chaleurs : Une technique fiable et plébiscitée !

Elle permet de …
• Mettre des femelles à la reproduction, même si elles ne sont pas cyclées. Cela permet de réduire l'intervalle vêlage - vêlage.
• Inséminer sans détecter les chaleurs et faciliter les inséminations sur les retours (puisque 1ère IA après synchro = chaleur de référence).
• Améliorer la performance économique de l'élevage : le groupage des vêlages sur trois mois permet de produire 11% de veaux supplémentaires et de dégager 1/3 de travail d'astreinte. (Source : Réussir Viande Mai 2014).
La synchronisation des chaleurs améliore le travail de l'éleveur. Si elle est bien réalisée, elle maintient la fertilité, elle n'améliore pas et ne dégrade pas le taux de réussite à l'IA.



Le flushing et la complémentation diététique

• La reproduction est une fonction de «*luxe*» qui n'est assurée que si les autres besoins sont couverts par la ration.
• Les déséquilibres de l'alimentation sont les causes majeures d'anoestrus et donc d'augmentation de l'IVV.

Le Flushing
Pour maximiser la manifestation des chaleurs des bovins, notamment pour atteindre un objectif de regroupement des vêlages, la pratique du flushing reste éprouvée et efficace.
Elle consiste à booster les apports énergétiques de la ration, par un apport supplémentaire de 1 à 1.5 kg de céréales en plus des besoins de production, 15 jours avant la mise à la reproduction, pour une durée de trois semaines.
L'énergie et le phosphore sont des facteurs limitants sur l'expression des chaleurs, aussi l'avoine constitue la céréale la plus connue pour son efficacité.
Complémentation diététique spécifique reproduction
Une complémentation avec un aliment diététique, apporté en cure aux animaux, couvrira les besoins en oligo-éléments et en vitamines, renforçant ainsi l'effet du flushing, permettant une amélioration de l'expression des chaleurs et de la nidation du futur embryon.
Pour plus d'information, demandez conseil à votre inséminateur-conseil.

LES ÉQUIPES TECHNIQUES ELVA NOVIA







La chronique ovine

La bergerie est prête pour l'agnelage

Les brebis qui vont mettre bas sont prioritaires en ce qui concerne la place dans la bergerie. Mieux vaut «*sortir à l'herbe*» un lot de brebis vides ou en milieu de gestation que de manquer de place pour les agnelages. En effet, une trop forte densité d'animaux pendant l'agnelage augmente la mortalité des agneaux. Les recommandations sont les suivantes pour des brebis de format moyen. Pour une brebis gestante, comptez 1,5 m² d'aire paillée et 2,5 brebis au mètre linéaire d'auge. Avec des brebis allaitantes, trois brebis au mètre liénaire d'auge peuvent manger en même temps. La surface d'aire paillée recommandée est de 1,5 m² minimum pour une brebis allaitant un agneau et 2 m² minimum pour une brebis allaitant deux agneaux, sachant que les cases d'agnelage puis les parcs à agneaux (s'il y a) sont inclus dans ces surfaces.



En cas de manque de place, mieux vaut sortir un lot de brebis vides

Curer avant l'agnelage

Le curage est souvent obligatoire entre deux lots d'agnelage. Pour des raisons sanitaires, il est de toute façon nettement préférable à l'enlèvement du fumier au cours de la lactation. Juste avant les premières mises-bas, il est possible de diviser les grands lots en petits lots de 20 à 30 brebis et de procéder à l'installation des cases d'agnelage. Prévoir de 15 à 30 % de cases d'agnelage selon le taux de prolificité. Un agencement des cases le long d'un couloir de 1,2 m de large facilite la surveillance et l'alimentation. De même, l'installation d'un abreuvoir pour deux cases d'agnelage est particulièrement appréciable (compter 25 € par case). Pour une surveillance facilitée, les brebis sont regroupées par petits lots d'une dizaine de femelles à la sortie des cases d'agnelage. Une marque de couleur sur les agneaux par lot évite qu'ils ne se perdent.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT (INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO)

Curage de fossés

Un rotor pour remplacer le godet

Conceptrice d'un nouveau concept de curage des fossés, la société sarthoise F2M est venue présenter son matériel le temps d'une démonstration à Monéteau, en partenariat avec un entrepreneur local

Destinée à l'entretien des fossés des routes et voies en milieu rural, la cureuse de fossés F2M propose une nouvelle approche de l'activité, en utilisant un rotor en lieu et place du godet trapèze traditionnel. Un dispositif qui lui permet de travailler uniquement sur le fond de la partie médiane du fossé, en en préservant les bords et les berges, un système de visualisation par caméra lui permettant d'assurer le positionnement exact de la tête de curage. Autre avantage : la récupération du juste nécessaire de matériaux enlevés, diminuant d'autant les frais d'enlèvement, voire de traitement, en cas de pollution. L'empreinte carbone s'en trouve diminuée également, du fait de l'utilisation d'un seul engin (benne attelée au tracteur) et un seul conducteur, là où d'ordinaire 1une pelle et deux camions étaient nécessaires. Avec pour conséquence de rendre le prix de l'intervention plus attractif pour le client final, d'autant que la vitesse d'avancement d'un km/h permet de réaliser 4 km de chantier par jour, là où le godet trapèze n'en autorisait que 2 km.



Un travail mécanique tout en «*finesse*», pour remplacer le cantonnier d'autrefois.

Des avantages multiples

Commandée par joystick, la cureuse enregistre les kilomètres curés et restitue la cartographie du parcours réalisé, explique Serge Moreau, dirigeant de la société : «*on récupère en temps réel les données de curage, ce qui permet à l'exploitant de connaître à tout moment l'avancement de son chantier et de mieux planifier ses interventions. Autre point intéressant, le fait que le rotor broie tous matériaux et végétaux, avec au final un calibrage déjà effectué et la possibilité de replacer plus facilement le tout chez des particuliers…*» Sur un plan technique, la possibilité donnée à la machine d'effectuer un travail de déport lui permet, outre de s'adapter à la majorité des profils de fossés et d'éviter buses et poteaux, de se positionner sur la chaussée et non plus en bord des accotements, diminuant d'autant les dégâts. Sans remplacer les engins traditionnels, ce nouveau concept est complémentaire, souligne Serge moreau : «*le but étant de proposer une solution qui ne soit pas équivalente à la pelle, qui a ses propres qualités que cette machine n'a pas, mais bien de réaliser mécaniquement le travail effectué autrefois manuellement par le cantonnier…*»

Et au final, des avantages multiples, que ce soit pour les collectivités (plus d'économie, meilleur état des routes image «*environnementale*»), l'environnement (moins de CO2 rejeté, meilleure valorisation des matières enlevées, meilleur respect de la biodiversité) ou l'entrepreneur (activité renforcée et complémentaire à l'agricole).

Informations supplémentaires : www.f-2-m.net

DOMINIQUE BERNERD



L'utilisation d'un seul engin et d'1 seul conducteur diminuant d'autant le coût d'un chantier.



De nombreux agriculteurs étaient présents pour cette démonstration

▶ Des professionnels à votre service

Construction de case à ensilage ou à grain, sur mesure
• Modulable à l'infini • Autostable
• Stock disponible • Livraison possible
Schmit TP
Rue de la Creuse - 21400 VANVEY
Tél : 03 80 81 84 20 - contact@schmit-tp.com

DRAINAGE
AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - 06 80 72 24 03
agritravaux@gmail.com
Curage de fossés,
Terrassement,
Lavage de drain,
Travaux publics...

VIDEO SURVEILLANCE & PROTECTION
CONDITIONS DE MORTE SAISON
www.camerail.com
CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

L'Eleveur Bourguignon
Équipement de bâtiment d'élevage
BOVIN - OVIN - ÉQUIN
+25 ans d'expérience
Clôture électrique
Jean-Paul CLERGET 06 80 34 11 73
Delphine BUISSON 06 84 63 92 41
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

GRAND JEU
51ème FOIRE AGRICOLE
SAINT LEGER VAUBAN
samedi 25 février
À GAGNER UN PANIER de PRODUITS DU TERROIR
Terres de Bourgogne

GIRARD drainage
Depuis 60 ans
21220 Gevrey-Chambertin - Tel.03 80 52 13 32
NOUVEAUTÉ
TRANCHEUSE PORTÉE SUR TRACTEUR
La réponse à vos petites surfaces et à vos réparations
avec la même précision qu'une automotrice
GARANTIE 15 ANS
drains norme NF
SOUPLESSE D'INTERVENTION
Alain Troussard
Tél. 06 07 78 11 95

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Sancoins 15/02/2017	Bourg-en-Bresse 21/02/2017	St Christophe-en B. 15/02/2017	National 15/02 au 21/02/17
Vaches viande (V)	U	-	-	4,08 €	3,87 €
	R	3,55 €	3,20 €	3,72 €	3,48€
	O	-	3,55 €	-	3,07 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,15 €
	O	-	2,90 €	-	2,94 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,66 €
	P	2,50 €	2,45 €	-	2,41 €
Génisses VML	U	-	4,30 €	4,73 €	4,23 €
	R	3,95 €	3,70 €	3,96 €	3,57 €
	O	3,75 €	3,00 €	-	3,00 €
Taureaux VML	URO	-	2,40 €	2,74 €	2,64 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 21/02/2017

	E	U	R
Broutards 6-12 mois			
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	3,02	2,85
300-350 kg	-	2,85	2,79
350-400 kg	-	2,76	-
400-450 kg	-	2,69	2,60
450-500 kg	-	2,61	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,65	-
300-350 kg	-	2,66	2,55
350-400 kg	-	2,57	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-24 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,22	-
450 kg et +	-	2,28	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	-	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	-	2,04	1,87 -
5 -10 ans	-	1,98	1,83 -
+10 ans	-	1,89	1,78 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	-	2,12	-

Bovins : 977
Les volumes sont réduits pour la saison, tandis que les nombreux acheteurs présents assurent la commercialisation de 95% des animaux présntés.

BROUTARDS : Forte demande dans toutes les catégories. Présentation de qualité globalement satisfaisante. Hausse des cours et aucun invendu.

LAITONNES : L'activité commerciale est à deux viteses. d'une part, la vente est totale et très active à des cours en progression en bonnes vaccinées de plus de 280 kg, et d'autre part, la vente reste et les cours sont stationnaires en médiocres et légères destinées au marché espagnol.

VACHES ET GÉNISSES DE 30 MOIS : La présentation n'est pas très importante. L'extension récente de la zone règlementée FCO vers le nord de la France ouvre de nouveaux débouchés et permet aux vendeurs de maintenir la pressionet de mieux tirer parti de l'équilibre offre-demande avec une hausse des cours assez importante.

SICFOME animera les ventes de reproducteurs de la station génétique de Creuzier le 24 février.

SICFOMEorganise une vente de formées et culards le jeudi 9 mars à 8h30 (inscriptions obligatoires avant le vendredi 3 mars)

NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 20/02/2017

Bovins (286)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
240 à 400 kg	750 - 1100	2,45 - 3,15
405 à 465 kg	1060 - 1170	2,53 - 2,77
Laitonnes		
255 à 315 kg	640 - 800	2,45 - 2,70
330 à 395 kg	800 - 970	2,46 - 2,67
Taureaux		
810 à 1165 kg	1180 - 1830	1,46 - 1,57
Génisses		
360 à 375 kg (16-24mois)	-	-
550 à 670 kg (24-36mois)	1060 -1420	1,93 - 2,36
Vaches		
Vaches légères	740 - 1150	
Vaches entre deux	1160 - 1310	
Vaches lourdes	1400 - 1460	

La présentation est e bonne qualité en broutards, la vente est globale et les tarifs progressent à nouveau dans l'ensemble de la catégorie et plus particulièrement sur les sujets de bonne conformation pesant de350 à 420 kg.
Commerce plus actif en laitonnes, la cotation reprend quelques centimes, seulement deux lots invendus.
Apports restreints en vaches maigres, vente totale à des cours plus fermes malgré une présntation de qualité plus ordinaire.

Bovins gras : 10
génisse de viande : 3,74 à 4,26 € kg de viande.

Présentation de bonne qualité, placement rapide à des tarifs plus fermes.

Prochain marché bovin le lundi 27 février 2017, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 08/02/2017

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	-
300 à 350 kg	-	2,71
350 à 400 kg	-	2,65
400 à 450 kg	-	2,59
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	-
300 à 350 kg	-	2,53
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	-	1,97
Vaches		
- 5 ans	1,97	1,75
de 5 à 10 ans	1,88	1,63
+ 10 ans	-	1,68

Broutards Laitonnes : Moins d'apports, cours facilement reconduits dans la bonne marchandise.

Vaches-Génisses : Moins d'apports, cours facilement reconduits dans la bonne marchandise vaccinée + 60 jours

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 21/02/2017*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,60 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,60 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,50 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,45 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,50 €	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,15 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,20 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	-

Tendance : Apports plus importants. Vente plus lente dans toutes les catégories.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 13/02 au 19/02/17*

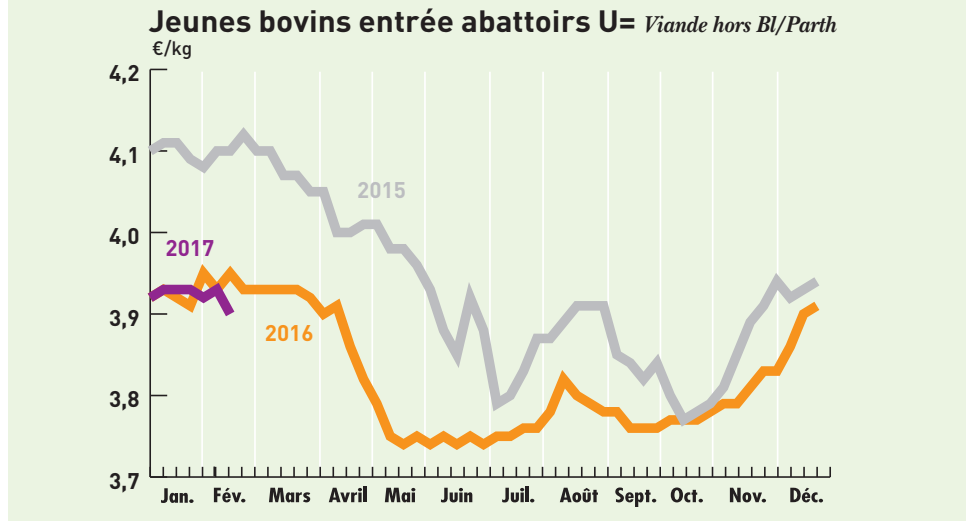
	E	U	R
Mâles 6-12 mois			
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,65 €	2,14 €
350 kg	-	2,58 €	-
400 kg	-	2,50 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,39 €	-
500 kg	-	2,31 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,46 €	2,21 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,29 €	-

Tendance : Bonne demande jusqu'à 400 kg. quorum non atteint, application des chiffres du réseau.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 13/02/16 au 19/02/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,93 €	3,75 €	-			
Races mixte		-	3,42 €	3,42 €	3,40 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-		-		-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	3,99 €	3,88 €	3,78 €	3,40 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	3,97 €	3,84 €	3,77 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	3,96 €				
Races mixte				3,26 €	3,19 €	-	
Races lait					2,80 €	2,75 €	2,70 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,52 €	4,31 €	4,03 €	3,87 €			

Tendance : Offre calme, commerce calme.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 13/02//17 au 19/02/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,97 €	3,98 €	-	-				
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,45 €	4,11 €	3,94 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,91 €	3,75 €				
Races mixte					3,30 €	3,27 €		
Races lait						-	2,79 €	2,73 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,51 €	4,49 €	4,23 €	3,94 €				

Tendances SEM. 08/2017

Bovins de boucherie

Les femelles haut de gamme ou de qualité bouchère restent peu demandées. Le commerce est calme avec des tarifs stables pour les Limousines ou Charolaises de qualité bouchère, mais avec des cours qui se raffermissent dans les vaches plus communes face à un repli de l'offre. Dans les allaitantes de choix secondaire (R et R-), la demande reste soutenue par les commandes destinées à faire des promotions dans les GMS. La qualité ne sera pas toujours au rendez-vous pour le consommateur, mais le prix fait vendre. En réformes laitières, les industriels ont des besoins constants de minerai pour faire tourner leur atelier de transformation. De son côté, l'offre est en diminution avec des éleveurs qui privilégient la production laitière pénalisée par des fourrages de moindre qualité. Le déséquilibre offre/demande oblige les abatteurs à consentir de nouvelles plus-values dans les vaches Frisonnes ou Montbéliardes. La tendance est également positive dans les taureaux de réformes pour la préparation de minerai (steak haché). En jeunes bovins, le commerce reste calme dans la bonne marchandise malgré des sorties loin d'être très abondantes. Les jeunes bovins Charolais, Limousins convenant au marché italien sont stables. La détente est en revanche plus perceptible dans les R, qui bénéficient de la fermeté des femelles d'entrée de gamme. Le commerce est régulier dans les laitiers qui suivent la même tendance que les vaches de même race.

Broutards

A une saison où les disponibilités ne sont pas abondantes, les besoins exprimés pour satisfaire la demande à l'export des nombreux débouchés tirent le marché des broutards vaccinés. L'activité commerciale est assez fluide avec des cours fermes pour couvrir les besoins à l'export ou de repousse. Dans les femelles, les laitonnes de 300/350 kg indemnes d'IBR sont peu offertes et recherchées pour rester sur la France ou exportées sur l'Italie. La commercialisation est toujours très calme dans les femelles ordinaires expédiées sur l'Espagne avec des tarifs peu élevés.

Veaux d'élevage et d'engraissement

La commercialisation est assez régulière dans les bons veaux Frisons avec une partie de ces veaux qui prend le chemin de l'Espagne pour la production de jeune bovin (expédiés ensuite vers le Maghreb). Dans les Montbéliards, les bons veaux typés élevage suivent le même chemin. La vente reste en revanche très calme dans les sujets plus légers destinés à la production de veaux de boucherie. La commercialisation est laborieuse dans les veaux issus de croisement laitier ou mixte de moyenne conformation avec un manque de place dans les ateliers d'engraissement. Dans les bons veaux destinés aux labels, les très bons veaux de race pure (Charolais, Limousins...) ou croisés se maintiennent, alors que le tri est plus sensible dans les sujets plus communs ou dans les femelles avec de la baisse. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 16/01/2017*

Agneaux (473)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)		2,58 - 2,93	2,33 - 2,56
Gras (38-44 kg)	-	2,56 - 3,02	2,41 - 2,78
Gras (44-50 kg)	-	2,31 - 2,79	-
Gras (+50 kg)	-	2,49 - 2,56	-
Laitons (-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (52)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	1,29 - 1,50	1,07 - 1,42	-
Divers			
Béliers (7) : 103 à 125 €	1,19 - 1,29	-	
Agneaux maigres : 58 à 86 €	-	2,00 - 2,46	-
Caprins (26) : 18 à 49€		-	0,49 - 1,11
Boucs :			
Divers (1) :			

Ovins : 559
Apports corrects pour la saison.
87% de vendus.

Agneaux : A cette saison, ce sont les laitons qui sont recherchés, mais l'offre est trop insuffisante pour dégager une tendance. L'offre de cette semaine est composée quasi exclusivement d'agneaux gris. les tarifs de ces deniers enregistrent une baisse significative, (malgré la présence des acheteurs habituels), après avoir connu des tarifs très élevés lors de reprise immédiatement après les fêtes
Les agneaux gris de qualité sont désormais concurrencés par les tarifs peu élevés des laitons provenant du Sud de la France.

Brebis : Peu d'offre mais forte demande. Cours en nette hausse.
Béliers, Caprins : Pas de changement.

Prochain marché lundi 30 janvier 2017 (pesée à 6h, vente à 9h). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 20/02/2017*

Ovins : 106	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	100 - 138	2,44 - 2,75
Brebis	51 - 102	0,91 -1,30
Béliers	-	-

Placement plus fluide en agneaux gras à des tarifs plus fermes, peu ou pas de demande en agneaux maigres et âgés.
La delande reste forte en brebis accompgnée d'une progression des tarifs.

Prochain marché le lundi 6 mars 2017 aux horaires habituels.

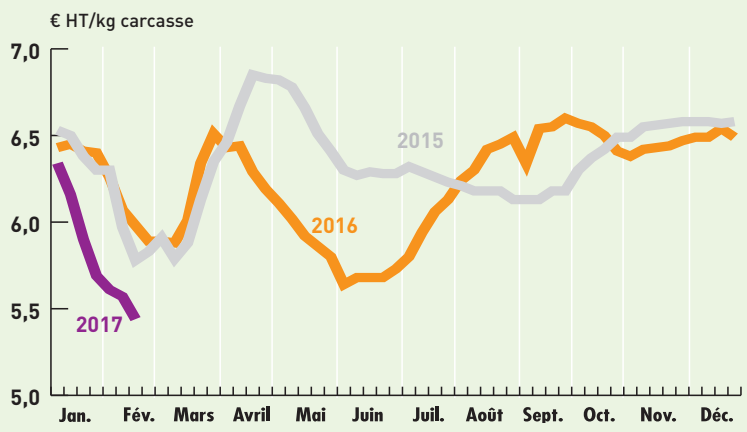
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 13/02/16 au 19/02/17*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg		5,87 €	5,16 €
Couvert	16-19 kg	-	5,76 €	4,91 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	4,85 €	4,22 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 13/02 au 19/02/17*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
5,44 €	**5,09 €**	**2,44 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 13/02/2017 au 19/02/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,75 -0,03	6,73 -0,02	-	-	-	-	-
	R Var.	6,17 -0,08	6,21 -0,05	6,11 0,13	-	6,03 -0,103	6,20 =	6,10	-
	O Var.	-	-	-	-	5,17 0,18	5,20 0,39	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,50 -0,08	6,43 -0,09	5,49 -0,19	-	-	6,53 0,33	-
	R Var.	6,06 -0,10	6,04 -0,12	5,87 -0,13	5,05 -0,14	5,87 -0,17	5,76 -0,15	5,40 -0,10	4,67 -0,16
	O Var.	5,06 -0,13	5,10 -0,19	5,05 -0,12	4,44	5,16 -0,10	4,91 0,05	4,63 =	4,05 -0,08
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	4,85 -0,31	4,76 -0,14	-	-
	O Var.	-	-	-	-	4,22 -0,11	-	-	-

Zone nord : Agneaux : ajustement tarifaires, mise à jour effectuée. Commerce de saison. Brebis : . Bonne marchandise toujours recherchée du fait de sa rareté. **Zone sud :** Reconduction des cours .

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs refusent de cautionner les baisses de prix des bovins finis qui ne reflètent ainsi plus la situation du marché et l'équilibre offre/demande. En conséquence les représentants de la FNB ne participeront plus aux Commissions des cotations. La FNB suspend également la publication hebdomadaire de son commentaire concernant la situation du marché des bovins Entrée Abattoir.».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 20 février) :
«Cours reconduits.»

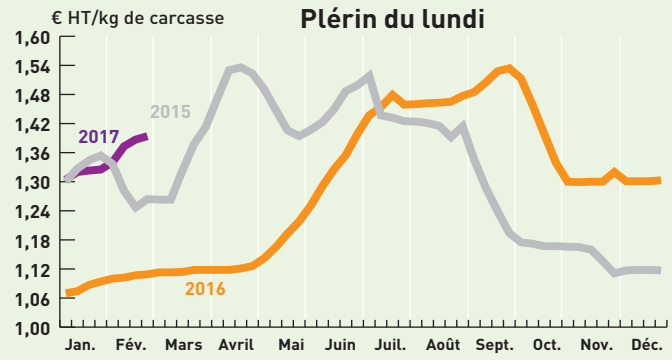
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 676 porcs présentés) — *Cotations du lundi 20 février 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,394 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 10/02/17 au 16/02//17*

1,58 € /carcasse euros



Veaux

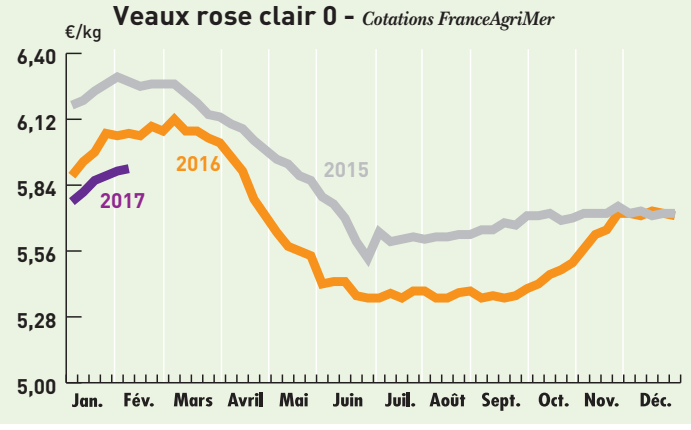
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 13/02/17 au 19/02/2017*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,77 €	-	-
U	-	7,53 €	6,02 €	-
O	-	5,85 €	4,77 €	4,20 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* *Marchés régionaux du 20/02/17 au 24/02/17*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	112	510 - 550 €	240 - 315 €	240 - 290 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		170 - 260 €	120 - 140 €	95 - 125 €	55 - 80 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		290 - 400 €	200 - 260 €	175 - 210 €	90 - 120 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		440 - 530 €	280 - 350 €	210 - 250 €	INC
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	570	160 - 260 €	130 - 180 €	70 - 140 €	50 - 70 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 13/02/17 au 19/02/17*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	3,00 €	2,70 €	-	-
Bons	2,80 €	2,40 €	2,20 €	2,30

Céréales

Marché du 16 février 2017

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	meunier 74 kg/hl	févr.-juin	165	V C
	68 kg/hl 12 fourrager	févr.-juin	148	V C
Nord Côte-d'Or	meunier 76 kg/hl mini		inc.	C
	68 kg/hl /12 fourrager	févr.-juin	148	V C
Aube	meunier	févr.-juin	165	N C
	éthanol		inc.	C
	fourrager 68 kg/hl mini	févr.-juin	149	N C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	fourrager 58 kg/hl	févr.-juin	123	N C
Sud Côte-d'Or	55 kg/hl	févr.-juin	125	T C
Nord Côte-d'Or	55 kg/hl	févr.-juin	125	T C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saone	50 kg/hl	févr.-mars	175	T C
Aube/Yonne	50 kg/hl	févr.-mars	190	N C

MAÏS	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	fourrager 58 kg/hl	févr.-juin	123	N C
Sud Côte d'Or	55 kg/hl	févr.-juin	125	T C
Nord Côte d'Or	55 kg/hl	févr.-juin	125	T C

Pois	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or	fourrager	févr.-mars	222	V C
Yonne	fourrager	févr.-mars	220	V C
Aube	fourrager	févr.-mars	225	T C

Luzerne déshydratée	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	17% 1ère main	5 de juin	172	T

Luzerne déshydratée	RÉCOLTE 2017			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	17% 1ère main	5 de juin	172	T

Pulpes de betteraves	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main		inc.	

Pulpes de betteraves	RÉCOLTE 2017			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main	6 d'oct.	163	T

Matériel

Tracteur

01 - Vds cse cess tracteur Ford 3000, 1970, embrayage neuf, prix 4000 euros, état impeccable, + broyeur Desvoys 1m50, 3 lames, 1000 euros
✆ **06.75.50.26.04**

07 - Vends Massey 140 super 1974 6800H pompe à eau + démarreur neuf revise 3800 euros
✆ **06 83 18 18 49**

18 - Tracteur 856 XL, 7.600 h, 11.000 euros - charrues Goizin, 4 corps, 300 euros et 5 corps, 500 euros.
✆ **06 31 64 01 41**
ou 02 36 40 90 19

21 - CHERCHE Deutz Intrac ou MB Trak + de 100 cv, - VENDS Renault 981, 2 RM avec chargeur (réf. 080G)
✆ **06 42 45 22 09**

26 - Vds tracteur Renault Pales 240 80cv 4 rm relevage avant clim 2700 heures TBE.
✆ **06 81 27 38 45**

38 - Vend tracteur Kubota, 4 roues motrices avec chargeur frontal 38 chevaux, 1400 heures, excellent état.
✆ **04 76 73 64 73**
fin de journée

38 - Vds cause cessation vibro 3 m avec semoir monosem SR tournesol pneumatique faire offre
✆ **06 76 71 34 44**

39 - Vends tracteur Valtra N142 3153 heures suspension avant et arrière parfait état cause non emploie. Année: 03-02-2012
✆ **07 81 10 18 45**

54 - Achète pelle à pneus Hitachi EX60 EX100 EX160 WH51 WH63. Daewoo 130 170
✆ **06 09 26 38 93**

71 - Vds tract. Ford 3055, 55 CV, bon état gén., révision faite, pneus TBE, 8.000 H, p. de force et p. hydro OK, 3.800 euros.
✆ **06 19 36 36 52**

88 - Vds Valtra T120 2007 4700 heures pneus usure 20% TBE 1ère main cause retraite
✆ **03 29 07 94 51 HR**

Travail sol

38 - Vds charrue Kuhn vari master 122, 4 socs, sécurité boulons très bon état, versoirs neuf.
✆ **06 67 62 75 86**

84 - Vds broyeur Dragon 160 + 2 disques 0,5 m pour couper l'herbe sous les pieds de vigne : 5 000 euros.
✆ **06 22 83 94 87**

84 - Cse cessation VDS benne Lambert 14T CU, TBE – herse rotative 3 m Maschio révisée TBE – semoir blé 21 socs 3 m Maschio Gaspardo TBE.
✆ **06 08 35 07 30**

Récolte

01 - Vds and. Kuhn GM 4321, enrubanneuse Superstino p., presse BR Gallignani 2120, fauch. Kuhn GMD 700 GM, girofaneur Kuhn M42
✆ **06.35.28.33.16. hr**

07 - Vds andaineur Claas Liner 430S tandem 2005 TBE
✆ **06 81 37 64 02**

76 - Recherche 1 tracteur Mercedes MB TRAC 1600 ou autre modèle de la même marque, en 6 cylindres uniquement.
✆ **06 21 49 50 89.**

Traitement

21 - VENDS pulvé Evrard Meteor, TBE, 28 m. rampe alu., pommier circulation continue, pneu neuf, 16 500 euros (réf. 080A)
✆ **06 77 96 42 98**

Arbo-viti

69 - Vend tapis à vendanges en inox pour encuvage et décuvage, 5 m. de long, TBE. Cuve plafond mobile fibre CMP de 50 Hl. TBE .
✆ **06 13 52 27 12**

Epandage

26 - Recher épandeur RUR Zetor, vis à grain 12m chariot et trémie bon état. Faire offre au :
✆ **04 75 59 80 58**

39 - Vds semoir engrais Kuhn 2 000 l, 15-28 m, déflecteur de bordure, t.b.é 2 500 euros
✆ **06 07 52 06 75**

Irrigation

38 - PA AVEC PHOTOS Vds 47 tuyaux arrosage 6 m Irifrance ABC 15 raccords 1 tuyau raccord bouche diam. 70 TBE : 350 euros.
✆ **04 76 64 54 40**

71 - Vends ensemble irrigation pompe immergée Grundfos, enrouleur Nofem 63 tuyaux 250 m, bon état.
✆ **06 72 76 04 89**

Manutention

26 - Recherche palox plastique ex cabanon.
✆ **04 75 51 63 18**

Agri. divers

01 - Vds paille BR - 2 ceintures de vêlage Agromonitor - charrue Huard 4 socs QR65T - P. char rampe hydro - multiservices Mailleux et fer plat adapt. JD - pneus 16-9-24 et 750-65-26
✆ **06 85 17 96 95**

01 - Vds charrue Gregoire Besson RB4, 2000 - semoir à m. Monos. 4 rgs Fertil. & Microgran. - semoir à cér. Sulky 3m - sem. eng. Vicon état neuf PS 604 le tout bon état
✆ **04 74 51 24 51**

03 - Recherche bati mailleux Valtra6400 vds semoir maïs 4 rangs semoir engrais 1200kg pulv 800L
✆ **04 70 06 30 17**

07 - Vds broyeur Tortella 2,25/2,50m bon état jeu marteau en + travaille 1 saison
✆ **04 75 03 30 37**
ou 06 40 79 46 23

18 - Vds bennes Maitre 12T 2004 et Duchesne 12T - Vibro Sicam 6,10 M 2007 - charrue Gregoire Besson 5 corps 1999
✆ **06.50.17.45.84**

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Renault, Fend. (réf. 080F)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - moissonneuses batteuses Bourgoin, Dominator, - télescopiques (réf .080E)
✆ **07 86 22 52 61**

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 22- 36- 40- 44 dis, bennes 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m., charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Faucheuse Fella 2,55 m, charrue Huard trisocs bon état, petits prix paille BR diam.125 et b. carrées.
✆ **06 12 15 35 90**

38 - Vd semoir engrais Vicon 600 l. TBE, Vds foin en rlx à l'abri.
✆ **06 15 48 13 81**

39 - Vends semoir engrais pulvé 9 m tank à lait Japy cause retraite
✆ **06 45 92 28 41**

42 - Vds tank à lait 1700 l - barrière Cornadis 7 pl - auge Taarup dessileuse portée épandeur
✆ **06 17 48 80 69**

58 - VENDS pailleuse Caquevel, - brabant 3 socs, - semoir engrais, - charrue, - ensileuse, - tracteur MC 824. (réf. 070A)
✆ **03 86 29 88 21 après 20 h**

69 - VENDS harnais, - scellettes + colliers pour chevaux, - charrue, - roue pressoir écureuil (réf. 07VB1)
✆ **06 10 43 35 81**

69 - VENDS compresseur thermique à piston avec tuyaux + moteur Bernard T 110 + 2 refroidisseurs pour association, le tout bon état (réf. 07VB3)
✆ **06 10 43 35 81**

69 - Vends transfert à lait Delaval et tank à lait 930 l. Recherche tonne à eau 2000 à 300 l., monocoque 8 à 10 T., silo blanc pour stockage d'aliment 3 à 6 T., piquet acacia 1,80 m.
✆ **06 46 72 73 87**

71 - Cessation épandeur fumier Maître 6T5 dbl hérisson, TBE, abreuvoirs Labuvette, chaînes, attache 3/4 brins 36 plq fibro neuves brun rouge S/ amiante, 6 ondes 1,25 m.
✆ **06 88 49 49 42**

71 - Vds cse retraite charrue tri-soc réversible, sécurité, boulons, Case Huard - semoir Nodet 3 m - herse plate 4,5 m neuve de 2014, hersé 20 ha, repliage hydraulique, terrage forcer signalisation aux normes européennes - pulvé Tecnoma, cuve 800 L, 15 m repliage manuel, treuil hydraulique - semoir engrais Agram Jet Speed,1.200 L , 12 à 18 m, fermeture hydraulique. Prix à débattre.
✆ **06 70 46 86 03 H.R.**

84 - Vs tracteur MF130 : 1500 euros, chariot élév. - élect. : 1200 euros - à gaz : 5000 euros, mat. vinif. réception vendange, benne vendange, atomiseur Thomas 800 L.
✆ **06 88 56 09 51**

89 - VENDS remorque isotherme Lamberet équipée 14 crochets agneaux, excellent état, 3 500 € HT ferme (réf. 0705)
✆ **06 72 54 63 07**

Elevage

54 - Vends bol pailleur Jeulin 24 m3, 2 vis, parfait état, année 2012, 25.000 euros.
✆ **06 07 80 77 13**

71 - Vends remorque bétaillère Jeantil dble essieu, 6.2 x 2.47, 2005, TBE, 5.990 euros, photos bon coin.fr
✆ **03 85 54 59 77**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds bétaillère Mercédès 1317 état impeccable
✆ **04.74.51.92.28**

21 - VENDS Kangoo D 55 pour pièces, moteur HS, 231 000 kms, 2001, crochet, galerie, autres pièces, 500 euros (réf. 0702)
✆ **06 20 71 08 51**

69 - Bétaillère Master 120 CV. caisse alu neuve + pont, 49000 kms, révisé, distrib. Tél Gauthier :
✆ **06 07 74 89 24**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin BR 120x120 année 2016 - brabant 4 socs - faucheuse Kuhn 2m80
✆ **04 74 42 00 70**
ou 06 78 33 81 17

01 - Vds rouleaux paille foin 2016 livraison possible - 01 Chaneins
✆ **06 50 31 58 02**

01 - Vds foin balles rondes 120x120 stockées sous abri
✆ **04 74 52 31 58**
ou 06 41 95 46 39

01 - Vds 1ère et 2ème coupe regain 2016 enrubannage et foin + regain PN 100 BR bonne qualité
✆ **06.98.36.65.15**

26 - Vds luzerne extra 3 et 4 coupe botte carrée 80x80.
✆ **06 87 40 94 47**

26 - Vds paille triticale balles rondes 120 120 à l'abri. Livraison possible.
✆ **06 88 48 14 29**

26 - Vds luzerne extra 3 et 4 coupe botte carrée 80x80.
✆ **06 87 40 94 47**

39 - Vds foin BR 2017 région Arbois
✆ **06 63 76 44 81**

42 - Vds paille d'orge et foin de bonne qualité BR 120x130
✆ **06 81 05 18 86**

42 - Vds paille balle ronde70€/t + maïs ensilage balle ronde 50€/t + foin luzerne balle carrée 135 €/t + foin luzerne enrubannée 90 €/t
✆ **06 89 88 44 29**

42 - Vds enrubbannage prairies Ray gras trèfle 90 €/t - 42 Precieux
✆ **06 75 37 29 31**

42 - Producteur vds maïs ensilage ou épis, foin, paille, orge
✆ **06 82 29 74 85**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

71 - VENDS foin de prairie, année 2016, balles rondes 120 x 130, bonne qualité, stockée sous abri, prix selon quantité. (réf. 0601)
✆ **03 85 54 70 69 HR**

Fourrage

18 - Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ **Tél. 06 03 07 54 83**

21 - VENDS paille de qualité en Bourgogne, 54 euros la tonne, livraison camion-remorque (réf. 080J)
✆ **06 85 73 22 68**

ESPACE Affaires

allopneus.com VENTE ET MONTAGE DE PNEUS
anciennement PNEUS FRANCE NORD PFN
LIVRAISON GRATUITE À PARTIR DE 2 PNEUS
0 811 140 128 Service 0,06 € / min + prix appel
Fax : 04.26.07.86.38
ALLOPNEUS.COM - CS30470
13096 AIX-EN-PROVENCE Cedex 2

3% DE REMISE SUPPLÉMENTAIRE* AVEC LE CODE ALLOREM3P

REMORQUE ALLIANCE	€HT	REMORQUE ALLIANCE	€HT	REMORQUE ALLIANCE	€HT
10.0/75-15.3 A320 TL 10 PR	87	400/60-22.5 A328 TL 18PR	283	560/60R22.5 A380 TL 161E	711
10.0/75-15.3 A320 TL 14 PR	92	400/55-22.5 A328 TL 16PR	309	550/60R22.5 A380 TL 151E	720
10.0/75-15.3 A320 TL 18 PR	110	500/45-22.5 A328 TL 12PR	360	580/65R22.5 A380 TL 166D	949
11.5/80-15.3 A320 TL 10PR	112	500/45-22.5 A328 TL 16PR	382	600/55R26.5 A380 TL 165E	962
11.5/80-15.3 A320 TL 12PR	115	550/45-22.5 A328 TL 12PR	385	650/65R26.5 A380 TL 167E	971
11.5/80-15.3 A320 TL 14PR	117	550/45-22.5 A328 TL 16PR	393	620/40R22.5 A380 TL 155D	991
11.5/80-15.3 A320 TL 16PR	130	550/60-22.5 A328 TL 12PR	400	600/50R22.5 A380 TL 159D	1000
13.0/65-18 A320 TL 16PR	162	550/60-22.5 A328 TL 16PR	431	600/55R26.5 A380 TL 177D	1100
12.5/80-15.3 A320 TL 12PR	177	500/60-22.5 A328 TL 16PR	444	710/40R22.5 A380 TL 166E	1327
12.5/80-15.3 A320 TL 16PR	187	600/50-22.5 A328 TL 16PR	618	650/65R26.5 A380 TL 174D	1488
13.0/75-16 A320 TL 10PR	224	700/40-22.5 A328 TL 16PR	732	710/50R26.5 A380 TL 170D	1489

PNEUS TOURISME - UTILITAIRE - 4X4 - QUAD - MOTO - PL - JANTES
Fabrication de jantes et roues sur demande • Jumelage
Roues Etroites sur mesure • Espaces verts • Forestier • Manutention et Industriel
*Valable pour l'achat de 2 pneumatiques minimum parmi la gamme Agricole, pour livraison uniquement en France métropolitaine (y compris Corse et Monaco), jusqu'au 9 septembre 2016 inclus. Non cumulable avec d'autres remises en cours.

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

VIS A GRAINS ELECTRIQUE
DE REPRISE OU SUR CHARIOT
Ø 100-120-150MM
VIS HYDRAULIQUES POUR SEMOIRS OU REMORQUES
DIFFUSION DIRECTE (17)
05 46 32 44 33 - WWW.DIFFUSION-DIRECTE.FR

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Nouveau site e-commerce
www.central-pieces-agri.com

Remorque Lambert
ALLIANCE
Remorque Lambert Travaux Publics TP 240
24 T PTC - porte hydraulique
20 500 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31
www.lambert-sa.com

Vos bétons glissent ?
Une solution
Le surfaçage thermique
Luc Papeta / 06 20 01 48 74
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France
tounet

Elan
✆ 01 49 84 94 28
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
Bandeau en ABS - polyvinyl
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
111€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAI - Photos non contractuelles

26 - Vds luzerne 2e 3e coupe bottes rondes 120/120.
✆ **06 58 39 58 42**

26 - Vds luzerne 1ère, 2ème et 3ème coupe 2016 en balle ronde 120 x 120 et foin 2016.
✆ **06 83 48 29 67**

38 - Vds paille bottes carrées 120*70*240 et bottes rondes 120*120 stockées a l'abri, livraison possible.
✆ **06 87 45 71 74**

38 - A vendre 1ere coupe luzerne et trèfle round balleur stade floraison séchage en grange.
✆ **06 80 43 18 51**

63 - AV foin 2016 bottes carrées 120x70.
✆ **06 72 77 13 83**

69 - Vds paille de blé bottes stockées à l'abri FC Poncet St Laurent de Chamousset.
✆ **06 81 44 66 22**

69 - Vends balles rondes de paille et foin à Vaugneray.
✆ **06 85 16 40 97**

70 - Vds Foin de luzerne 2016, deuxième coupe, séché dans de bonnes conditions. 140 balles carrées (120 x 90) de 500 kg environ. Haute-Saône, canton de Vitrey sur Mance.
✆ **06 86 18 91 95**

71 - Vends foin PN BR, 120 x 120 RGI BC, foin PN BC, paille BC, départ ou rendu.
✆ **06 16 91 31 82**

71 - Vends bonne paille livrée par camion remorque. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

74 - Vds Paille en botte moyenne densité (15 kg), livraison possible.
✆ **06 66 57 06 20**

89 - VENDS 60 bottes de foin rectangulaires, 100 euros la tonnes et bottes rondes, 90 € la tonne (réf. 0803)
✆ **03 86 32 55 64**
06 47 41 47 98

Pépinière

01 - Vds surplus plants peupliers 2 à 3 euros/pièce suivant calibre variété 214
✆ **06 82 07 33 68**

Divers

01 - Vds foin - bétaillère, faucheuse Fella 5 ass. - semoir engrais 800L - paille BR 120x120
✆ **06 79 94 58 25**

07 - Vds piquets châtaigniers 1,80m - 1,50 euros - faits à la main
✆ **06 05 69 89 39**

18 - Vds bois de chauffage en 2 m, chêne, 24 euros HT/stère départ 18.
✆ **Tél. 06 03 07 54 83**

38 - Vend presse Soméca M40 : 500 euros, andaineur 2 toupies : 8000 euros, Vends moto faucheuse moto citri : 500 euros.
✆ **04 76 05 70 68**

38 - Vds matelas 3 BED neuf 3 jantes pour Renault Kangoo, montées pneus Michelin alpinneige dimensions 165/70/14 cause dble emploi, 2 scies circulaires diam. 60 cm, moteurs essence ou électrique cse cessation.
✆ **06 36 01 88 42**

55 - Vends pulvé hydro-pulvé 2011 28 m coupure Gps toute options état proche du neuf, combiné Perrin 4 m, 4 roues étroites 2 136r28 - 2 27095r46, cover crop 36 disques APXTL Quivogne.
✆ **06 20 70 13 52**

58 - VENDS 60 balles rondes foin 120 x 125, 60 euros la tonne, - 200 poteaux acacias fendus 2 m., 2.50 euros pièce (réf. 0701)
✆ **03 86 68 52 91 HR**

69 - Recherche bâtiment agri. à déposer 300 à 500 m2 état correct métalique uniquement.
✆ **06 88 02 39 10**

69 - A vendre 2 vélos B'Twin couleur bronze. Etat neuf pour adulte. Prix 195 euros l'un.
✆ **06 51 50 15 90**

74 - Vends béliers suffolk année 2016. Recherche godet 1,5 m pour tracteur.
✆ **06 81 57 34 42**

Offre

Emploi

RECRUTE 1 AGENT DE PESEE (H/F)
CÔTE-D'OR CONSEIL ÉLEVAGE
1 rue des Coulots
21110 Bretenière
Tél : 03 80 68 67 10
ocl21@ucacig.fr
en CDD à temps partiel (jusqu'au 31/12/17)
pour prélèvement de lait à la ferme
SECTEUR IS-SUR-TILLE - ST SEINE L'ABBAYE
Résidence obligatoire dans la zone
Envoyer CV + lettre manuscrite

ETA 89 RECHERCHE chauffeur (se) agricole
Permis BE obligatoire, expérience agricole souhaitée, autonome et motivé (e). Logement possible.
Pas sérieux s'abstenir. **06 09 46 22 52** *(le soir)*

67 - Exploitation en production végétale (arbo. / pdt / vigne / grande culture) recherche salarié agricole polyvalent, plein temps, Kochersberg (proximité Strasbourg), CDI à terme. Ecrire au journal L'est agricole et viticole - 6 rue de la Haye, CS 90045 Schiltigheim 67014 Strasbourg Cedex sous la référence 79747

74 - Recherche salarié agricole polyvalent, Mai à Novembre: Traite en alpage. Conduite matériel.
✆ **04 50 21 59 97**

Service

01 - CTRM Michel Servignat atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP, ... rectification culasses. Vente pièces moteur. http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06.63.43.51.15**

Mariage

Rencontre

19 - JH cherche JF pour partager vie à deux, je suis agriculteur et j'ai 32 ans
✆ **06 33 42 56 98**

70 - Agriculteur 38 ans sérieux cherche JF sincère aimant la campagne. Ecrire au journal. Ecrire au journal La Haute Saône Agricole et Rurale - 17 Quai Yves Barbier, BP 251 70005 VESOUL sous la référence 79746.

Animaux

Divers

07 - Cheval 7 ans Hongre 1,60m Pie Palomin pucer pour bon cavalier TRI vaches
✆ **06 50 14 45 90**

26 - Graines de sainfoin simple à céder.
✆ **06 70 01 58 65**

Bovin

01 - Vds VL en lactation cause surnombre Holstein et Montb
✆ **06.69.91.65.85**

Le Syndicat de la race bovine charolaise de l'Yonne organise trois journées «PORTES OUVERTES»,
LES JEUDI 23, VENDREDI 24 ET SAMEDI 25 FÉVRIER
dans les élevages suivants :

Earl BAUDOT Ludovic	Fulvy	Tél. 06 19 96 60 17
Earl LA CROIX DU CHATEAU	Joux la Ville	Tél. 06 25 01 26 67
Gaec CADOUX père et fils	St André en Terre Plaine	Tél. 06 89 18 05 87
Gaec de MARCILLY	Provency	Tél. 06 45 47 58 73
Gaec PETIT	Merry la Vallée	Tél. 06 70 70 51 21
MANDRON Laurent	Montillot	Tél. 06 87 16 54 66
Scea DUBAN	Athie	Tél. 06 80 60 10 33
Scea RIOTTE SCHRAPFER	Angely	Tél. 06 08 06 61 66

Sont proposés à la vente, des reproducteurs de 10-15 mois, 18-27 mois et adultes. Garanties sanitaires.

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VENDS reproducteurs LIMOUSINS 15 à 17 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RJ), Génial (RCV) (020E)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - EARL Trameson, 18350 Charly, vend taureaux HBC adultes, 30 mois, 18 mois et 1 an, visite de l'élevage toute l'année.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en décembre 2015 et janvier 2016 tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Prix très raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ **06 81 38 47 12**
ou 02 48 56 21 49
ou 06 07 91 98 08

21 - VENDS grand choix de reproducteurs 1 et 2 ans, HBC, TGS. GAEC Ferroux - 21430 Savilly (réf. 070B)
✆ **06 84 86 22 72**



Plus d'infos :
Romain Chabert 06 80 41 11 04

21 - VENDS taureaux charolais 2 ans et reproducteurs 14 mois HBC. Lechenault Yves 21230 Foissy (réf. 0603)
✆ **06 68 67 74 41**

21 - Elevage HBC Vends 6 taureaux 15 – 16 mois dont 2 à génisses, père VIGNY, AZELIER , VITTOZ, HORVAN , ROBUSTIN, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 080I)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - VENDS bons veaux reproducteurs HBC, vêlâge facile dont frère IAGO CE, mères bien indexées. GAEC Noiraut - Meilly sur Rouvres (réf. 06VB1)
✆ **06 14 13 59 11**

21 - Elevage charolais HBC, EARL GABORY Bruno - Jeux les Bard VEND 1 taureau 18 mois + veaux de l'année, IBR A, GS (réf. 0604)
✆ **06 87 43 40 33**

21 - Elevage HB Limousin VEND taureaux 18 mois, - génisses 12 mois, - vaches pleines (réf. 060B)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène VENDS 1 taureau adulte 5 ans, 10 taureaux de 2 ans et large choix veaux d'un an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf.050B)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

21 - Bon élevage Montbéliard VEND vaches en lactation et génisses, bonne génétique, terme mars - avril (réf. 080B)
✆ **06 77 96 42 98**

21 - Elevage CHAROLAIS HBC Vend bons taureaux 2 ans, vêlâge facile. EARL Bolâtre Jean-Louis (réf. 0301)
✆ **06 98 38 19 62**

21 - VENDS reproducteurs mâles LIMOUSINS 14 mois, TBO, TGS, IND. IBR - Groen (réf. 0303)
✆ **06 78 97 72 28**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends veau HBC 18 mois (père Voltère) veaux d'1 an reproducteurs, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires. (réf. 0307)
✆ **06 21 88 22 77**

26 - Vds vaches prêtes aux veaux - Holstein et Montbé - Issu d'IA - Adhérent CL.
✆ **06 07 85 03 08**

38 - Vds vache Limousine, terme 26/02/17, insémination artificielle, second vêlage (facile), docile.
✆ **04 74 80 00 43**

38 - Vds reproducteurs Charolais 16 mois dont 2 génétiques sans cornes vêlage facile.
✆ **06 16 85 50 52**

42 - Vds vaches CH vêlées ia
✆ **06 74 69 05 18**

42 - Vds taureaux Charolais 2 ans et 14 mois HBC TBO livr. assur. Cuisset JM - St Germain Lespi.
✆ **06 30 92 60 12**

58 - VENDS 1 taureau 2 ans, - veaux de l'année dont 2 VF, HBC, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 06VB2)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS taureaux 4 ans, - 18 mois et veaux reproducteurs, le tout HBC, TGS, IBR A. Charetier - Anlezy (réf. 0605)
✆ **03 86 60 23 29**
06 37 43 86 56

58 - VENDS reproducteurs CHAROLAIS 5 ans - 2 ans - 14 mois, prix raisonnable. GAEC Pautet - Savigny (réf. 07VB2)
✆ **06 13 33 44 38**

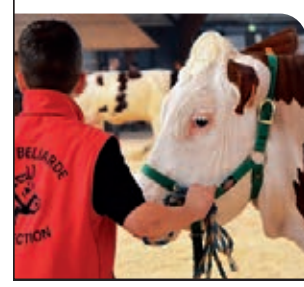
58 - VENDS taureaux 2 ans Charolais TGS, TBO. EARL du Champ-Morin 58250 St Seine (réf. 0501)
✆ **06 78 59 03 92**

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans et adulte HBC et non, vacc. FCO. Guinot - Sermages (réf. 5104)
✆ **06 50 19 42 35**

58 - Eleveur limousin VEND veaux reproducteurs de l'année HBL ou non, ind. IBR, TGS. David Thoulé - Le Couault - Diennes Aubigny (réf. 010F)
✆ **03 45 82 90 10**
06 10 09 65 69

58 - VENDS confiance taureau CHAROLAIS VF 5 ans HBC né IA, fils d'AMI VF, - veaux reproducteurs CHAROLAIS HBC et LIMOUSINS 14 mois. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 0304)
✆ **06 72 26 48 56**
06 78 97 54 52

58 - 21 - Elevage charolais HBC, GAEC de Beaumont - Aligny en Morvan et EARL Guenot Nicolas - Allerey VEND taureaux 15 mois et 2 ans, IND IBR, livraison toutes distances (réf. 080H)
✆ **06 70 34 71 84**

Montbéliarde Sélection

Une autre idée de la génétique
vous invite à son Expo 2017
Jeudi 2 mars à 10h
25270 LEVIER
Repas disponibles sur place
Renseignements :
contact@comtoise-mls.com
Tél. : 03 84 51 77 22

58 - VENDS taureaux 2 ans, vêlage facile et gros veaux 1 an hivernés au pré, TGS, HBC. G. Colmont (réf. 080D)
✆ **06 83 06 61 92**

58 - EARL Colmont VEND bon choix de taureaux 14 - 15 mois dont vêlâge facile et SC génotypés, HBC, TGS (réf. 080C)
✆ **06 08 78 05 01**

69 - Vends reproducteurs limousin 15 à 18 mois. TGS. Livraison possible.
✆ **06 08 10 22 44**

69 - Vds cause cessation vaches laitières G 6x46 TGS disponible de suite.
✆ **06 82 48 42 91**

69 - Achète broutards femelles et vaches charolaises pas trop maigres pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Eleveur limousin HBL vend reproducteurs 16 mois TGS calme prix raisonnable. Livraison possible.
✆ **06 82 22 56 77**
ou 04 72 31 13 72

70 - Vds repro m.les Parthenais 12 à 13 m, type viande, calme, idéal pour rapporte conformation..
✆ **06 80 73 11 79**

71 - Vds 10 repro. de 14 mois dont 3 conseillés sur génisses, HBC, indem. IBR BVD. SCEA Pichard Hugues.
✆ **06 08 95 93 72**
ou 03 85 57 46 26

71 - Elev. charolais vd taureaux 1 et 2 ans, HBC, au pré, TGS. EARL Dufraigne D., 71190 La Tagnière.
✆ **06 83 49 18 19**

71 - Elevage sérieux vend 20 vaches pleines, HBC ou non, à choisir parmi 450. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vds 35 taureaux 20 mois, HBC, T. B. qualité et origines. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vends taureaux 18 mois, 1 cullard pour croisement, IBR A. Gaec du Bois de Vevres, Toulon/Arroux.
✆ **03 85 79 40 83**

71 - Eleveur limousin vend pour la repro. génisses 22 mois et taureaux 16 mois, HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Recherche bovins pour pension, génisse de deux ans pleine montbéliarde de préférence.
✆ **06 43 78 99 31**

71 - VENDS gros veaux reproducteurs nés novembre, issus IA (Voimo - Sylvaner - Business) ou de père génotype, IBR A. Livraison. EARL Plantard - Cuzy (réf. 0703)
✆ **06 17 35 43 02**

71 - Elevage HBC vend taureaux charolais 30 mois et 18 mois, hivernés au pré, TGS.
✆ **06 48 20 82 79**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC, garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55 ; 06 07 31 03 42**

VENDS
GROS TAUREAUX CHAROLAIS 18 mois
pour génisses ou vaches,
fils de CASTOR, ARTOIS, RUSS, DISCO, TOMBAPIK
Elevage Charolais
DESSERT Maurice
03210 MARIGNY
06 88 96 23 63

71 - Elev. charolais HBC vd taureaux 2 ans, veaux 1 an, TGS, FCO. EARL Pacaut J.-M., 71190 Laizy.
✆ **06 84 10 17 27**

71 - Vds T.B. taureaux repro. charolais, HBC, 2 et 3 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os. Livraison possible.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Elevage charolais HBC vend bons taureaux de 2, 3 et 5 ans, IBR A, TGS, livraison possible. Ducert Claude Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

74 - Vends un taureau Aubrac 4 ans et un taureau Parthenais.
✆ **0681714777**

89 - Charolais HBC -VEND taureaux 2 ans - 40 taureaux 15 mois - 30 génisses 2ans. TGS - IBR A - vêlage facile ou type élevage. Livraison possible. Accueil permanent - prix raisonnable. GAEC CADOUX P. et Fils (réf. 050F)
✆ **06 89 18 05 87**

89 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans et veaux de 15 mois, origine IA, vêlâge facile. EARL Montenat (réf. 0706)
✆ **06 13 13 39 48**

89 - VENDS taureaux HBC 16 - 17 mois, origine IA ou saillie naturelle, vêlâge facile sans corne, fort potentiel dev., TGS, livraison assurée, prix raisonnable. Elevage Mandron Laurent - 89660 Montillot (réf. 050D)
✆ **06 87 16 54 66**

SICAFOME
58290 Moulins Engilbert
VENTE de formées et culards
le JEUDI 9 mars
à partir de 8h30
Date limite d'inscription
le vendredi 3 mars
03 86 84 28 75

89 - Cause cessation VENDS vache montbéliarde 10 ans, terme mars (réf. 0801)
✆ **06 86 05 24 47**

89 - VENDS taureau 6 ans à génisses HBC cause consanguinité. EARL Baudot - 89160 Fulvy (réf. 0403)
✆ **06 19 96 60 17**
03 86 75 15 33

Caprin

07 - El Genes+ depuis 1996 en AOP picodon 900L 36TB 32TP vds chevrettes Saanen MB mars 2017 et chevrettes Alpines MB avril mai 2017
✆ **06 89 43 76 75**

42 - Vds 6 chevrettes Alpines à saillir et 2 boucs alpins- livr assurée
✆ **06 86 57 38 41**

Ovin

18 - Vds 30 très belles agnelles de 11/2016 (env. 40 kg), IdF X charolais + agneaux mâles pour futurs béliers. Ivan de Fumichon, 18260 Assigny.
✆ **06 74 69 34 05**

18 - Vds cause cessation 50 brebis, 18 antenaises, 1 bélier charollais.
✆ **Tél. 02 48 72 31 63**

71 - Vends brebis terme 1er mars et fourche Agram 330 avec chassis pour 745 XL.
✆ **03 85 79 81 98**

84 - CHERCHE place printemps pour 1000 ovins région 04- 26- 13- 84. VENDS agneaux coureurs M et F âge 10 mois.
✆ **06 22 37 71 85**

Chien

42 - A retenir chiots Border Collie LOF - père Flox mère Jim visible sur bovins et moutons - siret 322 686 999 - tat 250269500628735 -nés 12/01/2017
✆ **06 10 08 92 33**

69 - Vds chiots Drathaar mâles 5 mois - Mère 250269604398612 - Siret : 33180980600010.
✆ **04 74 69 02 09**

Chasse-Gibier

21 - CHERCHE rhizomes de Miscanthus (réf. 0802)
✆ **03 80 81 03 60**

travail à façon





Les offres d'emploi de l'APECITA

AR001575 - COTE D'OR
CONDUCTEUR DE LIGNE H/F
Pour coopérative de déshydratation fabricant et commercialisant des aliments pour le bétail et des granulés de bois, créée en 1974. 300 adhérents, 25 salariés permanents. Sera responsable de la ligne de production séchage. Supervisera et gérera un opérateur et les machines. Assurera les contrôles et autocontrôles en amont et en aval afin de garantir la qualité du produit fini. Réalisera l'entretien des machines de 1er niveau. Respectera rigoureusement les consignes d'hygiène et de sécurité. Bac/BTS. Formation assurée. CDI. Travail en 3x8 saisonnier.

AR001714 - YONNE
ADJOINT AU RESPONSABLE DE SILO ET UNITE DE TRI ET DECORTICAGE H/F
Coopérative de céréales biologiques (180 adhérents, 12 M€ CA, 25 000 tonnes de collecte, 16 salariés, 2 sites de stockage dont spécialisé dans la transformation et le tri fin des graines). Sous la responsabilité du Responsable de site que vous remplacez durant ses absences, vos missions principales seront de gérer le site et en particulier : collecte, stockage, conservation des grains, transformation (décorticage, tri et travail du grain), respect des cahiers des charges et normes qualité, encadrement des conducteurs d'installation, évolution des diagrammes de fabrication, comptabilité matière. Et, sous la responsabilité du Responsable d'exploitation de remplacer l'assistante qualité durant ses congés : qualification des produits entrée, en cours et finis, validation du cahier des charges client pour les expéditions, saisie et analyse des enregistrements. De formation BTS agronomie option « semences » ou « alimentation animale » ou « productions végétales », ou expérience significative dans le triage des grains. Vous êtes travailleur, rigoureux, motivé, organisé. En capacité de manager une petite équipe. Intérêt pour l'agriculture biologique et la maintenance appréciée. CDI.

AR001511 - SAONE ET LOIRE
ASSISTANT HOMOLOGATION H/F
Société leader en prestation de services dans l'expérimentation agronomique. Travaillera sous la responsabilité du manager du département homologation, dans équipe de 4 personnes. Dans le cadre d'un accroissement d'activité. Participer à la préparation de dossiers d'évaluation biologique de produits de protection des plantes en cours de développement par nos clients (herbicides, fongicides, insecticides, régulateurs de croissance, traitement de semences) en vue de leur homologation en Europe. Traitement et analyse de données de rapports d'essais évaluant l'efficacité et la sélectivité de ces produits. Veiller au respect des directives et des procédures adm. de l'entreprise. Assurer confidentialité des infos. Garantir qualité et respect des délais. Bac+2 mini biologie végétale et/ou agronomie. Exp. Chargé d'expérimentation serait un +. Maîtrise outils bureautiques (ARM souhaité). Traitement et analyse de données. Rédaction de dossiers en anglais : niveau d'anglais correct. Permis B et véhicule obligatoires. CDD 6 mois à partir de Mars/Avril 2017. Poss. CDI ds structure.

AR001502 - DOUBS
FORMATEUR EN GESTION FORESTIERE H/F
Centre public de formation par apprentissage et de formation continue aux métiers de l'agriculture. Vous assurerez l'enseignement de la gestion forestière, gestion de chantiers forestiers, économie d'entreprise et de filière, sylviculture, diagnostics déco-système forestier, auprès des apprenants en Licence «Conseiller forestier», BTSA GF, formations forestières de niveau IV. Formation de niveau Ingénieur ou niveau II minimum avec expérience professionnelle (candidatures avec Licence étudiées). Seront déterminants : la connaissance du terrain et du milieu professionnel forestière, les aptitudes pédagogiques, les capacités de travailler en équipe, la capacité d'adaptation. L'autonomie et le sens des responsabilités sont des valeurs recherchées. CDD 1 an. Possibilité CDI dans la structure. Salaire selon grille et expérience professionnelle.

AR001770 - ALSACE
ENQUETEURS H/F
Administration. Après 1 journée de formation, vous serez chargé de réaliser, sur un secteur à définir proche de votre domicile, une enquête sur les pratiques phytosanitaires en viticulture. Vous serez également formé au cours de l'enquête par un technicien viticole. Formation agricole. URGENT Enquête à mener du 15/03 au 15/06/2017. Rémunération au questionnaire : 34€ déplacement compris. (50 questionnaires env/enquêteur). Formation rémunérée.

AR001761 - HAUT RHIN
ENCADRANT TECHNIQUE, PEDAGOGIQUE ET SOCIAL H/F
Chantier d'insertion dont la mission est de mettre en valeur des potagers (production sans produit chimique). Sera chargé d'encadrer 13 salariés en insertion ds les tâches d'entretien d'un potager décoratif et pédagogique. BAC/BAC+2 en horticulture ou aménagement paysager (jardinage et/ou maraichage, construction petits aménagements pour jardin pédagogique et ludique). Compétences en vente. CDD 1 an à pourvoir dès que poss. 1860 € brut/mois

AR001688 - HAUTE-SAÔNE
CONSEILLER TECHNIQUE D'ELEVAGE H/F
OPA. Réaliser l'appui et le suivi technique d'un portefeuille d'adhérents d'éleveurs laitiers sur un secteur du département. Organiser le contrôle de performances, en lien avec des agents de pesées. Participer au travail d'équipe. BTS productions animales ou équivalent. Licence professionnelle ou spécialisation conseil en élevage souhaitée. CDD 9 à 12 mois. Poste à pourvoir rapidement. Rémunération selon convention collective. Voiture de service fournie.

AQ006240 - SAONE ET LOIRE
INGÉNIEUR D'ÉTUDES AGRO-ENVIRONNEMENT H/F
Bureau d'études agro-environnement. Systématiquement encadré par un chef de projet, l'ingénieur d'études agro-environnement intervient sur tout type de projet confié à l'entreprise : études d'impact et évaluations environnementales, diagnostics d'exploitations agricoles, diagnostics territoriaux multi-pression. Les missions qui lui sont confiées sont notamment les suivantes : collecte, analyse et synthèse des données ; rédaction de rapports ; études pédologiques ; investigations de terrain / diagnostics sur site. Ingénieur agronome. Compétences en pédologie souhaitées. Jeunes diplômés acceptés mais une première expérience en bureau d'études sera appréciée. CDI. Déplacements à prévoir dans les régions Nord et Est de la France.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 •Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi



PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2017 à 1,81 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

RPB DIJON

SASU au capital de 20000 €
Siège social : 55, Bld des Martyrs de la Résistance, 21000 Dijon
820 363 836 RCS de Dijon

L'AGE du 01/02/2017 a nommé en qualité de président M. VREL DAVID, demeurant 50, Rue Guynemer, 33200 Bordeaux en remplacement de M. CHALANCON Olivier, à compter du 01/02/2017.

Modification au RCS de Dijon

AL210818341

GOICHOT ET FILS

Société Anonyme
au capital de 2 200 000 euros
Siège social : avenue Charles de Gaulle - 21200 Beaune
342 064 557 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 20 février 2017, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé Noémie GOICHOT, demeurant à Merceuil (21190) - 11 rue de la Planche de Pierre, en qualité d'administrateur de la Société, en remplacement de Rolande GOICHOT, décédée, pour la durée du mandat de cette dernière restant à courir.

Pour avis le Conseil l'Administration

AL210818359

TRANSFERT DE SIÈGE

SIMPLX

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 103 rue des Longenes
21850 ST Apollinaire
521 357 392 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 4 janvier 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SIMPLX a décidé de transférer le siège social du 103 rue des Longenes, 21850 ST Apollinaire au 6 place Gailleton (69002) Lyon à compter du 4 janvier 2017, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis. La Gérance.

AL210818335

POOL AFRICA

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 18 rue Buffon
c/o André et associés
21200 Beaune
448 852 038 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2016, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 18, rue Buffon - C/O ANDRE ET ASSOCIES - 21200 Beaune au 119, avenue Roland Carraz - 21300 Chenôve, à compter du 1er janvier 2017, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.

AL210818358

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

département de la Côte-d'Or
Commune d'Aubigny-En-Plaine
avec extension partielle sur les communes de Brazey-en-Plaine et Magny-les-Aubigny

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet d'aménagement foncier agricole et forestier

Une enquête publique sur le projet d'aménagement foncier agricole et forestier de la commune d'Aubigny-en-Plaine se déroulera du 15 mars au 18 avril 2017 (soit 35 jours) à la salle des fêtes d'Aubigny-en-Plaine. Ce projet d'aménagement foncier concerne la commune d'Aubigny-en-Plaine et par extension le territoire d'une partie de celles de Brazey-en-Plaine et Magny-les-Aubigny.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête et présenter ses observations pendant la durée de l'enquête sur un registre ouvert à cet effet à la salle des fêtes d'Aubigny-en-Plaine (18 rue Principale) les lundis et jeudis de 17h à 19h ou pendant les permanences du commissaire enquêteur. Ces observations seront tenues à la disposition du public. Le dossier sera également accessible depuis un poste informatique à la salle des fêtes d'Aubigny-en-Plaine ainsi que sur le site internet du Conseil Départemental (www.cotedor.fr) depuis lequel un registre dématérialisé sera disponible pendant la durée de l'enquête. Les observations pourront également être adressées par voie postale au commissaire enquêteur en mairie d'Aubigny-en-Plaine (« Enquête aménagement foncier » 26 rue Principale - 21170 Aubigny-en-Plaine).

Le dossier d'enquête comprend :

1. la proposition de la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) qui comporte la délimitation du périmètre de l'opération, les prescriptions que devront respecter le futur plan parcellaire et les travaux connexes et une liste des travaux susceptibles d'être interdits ou soumis à autorisation ;

2. un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé ;

3. l'étude d'aménagement et l'avis de la CCAF sur les recommandations contenues dans cette étude ;

4. les informations portées à la connaissance du Président du Conseil Départemental par la Préfète.

Le commissaire enquêteur chargé de conduire l'enquête publique est M. Michel GENEVES. Ce dernier se tiendra à la disposition du public lors de permanences en salle des fêtes d'Aubigny-en-Plaine aux dates suivantes : le mercredi 15 mars (de 9h00 à 12h00), le mercredi 22 mars (de 15h00 à 18h00),

le samedi 8 avril (de 9h00 à 12h00) et le mardi 18 avril 2017 (de 14h00 à 17h00).

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur rédigera un rapport et des conclusions, qui seront tenus à la disposition du public en mairie d'Aubigny-en-Plaine, à la Préfecture de la Côte-d'Or et sur le site internet du Conseil Départemental de la Côte-d'Or.

Les personnes intéressées par ces documents pourront en obtenir communication auprès du Président du Conseil Départemental, dans les conditions prévues par la loi 78-753 du 17 juillet 1978.

La CCAF se réunira pour examiner les observations formulées après la remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur. Au vu de ceux-ci et après avoir recueilli l'avis de la CCAF, puis celui des communes concernées, le Président du Conseil Départemental décidera s'il ordonne l'opération d'aménagement et, le cas échéant, en fixera le périmètre.

Des renseignements peuvent être pris auprès du commissaire enquêteur ou du Conseil Départemental de la Côte-d'Or (Service Agriculture et Aménagement rural), responsable du projet.

Le présent avis est notifié à tous les propriétaires de terrains situés à l'intérieur du périmètre proposé. Il sera également consultable sur le site internet du Conseil Départemental de la Côte-d'Or (www.cotedor.fr).

Les propriétaires doivent signaler au Conseil Départemental, dans un délai d'un mois à compter de la date de notification de l'avis d'enquête, les éventuelles contestations judiciaires en cours.

Dijon, le 17/02/2017

Le Président

AL210818361

CHANGEMENT DE NOM

CHANGEMENT DE NOM

Mme Marie-Charlotte, Chantal, Marie-Rose HAESSY 5 rue du Sénateur Jossot, 21800 Crimolois, née le 13/01/1994 à DIJON dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : ROUSSEL.

AL210818346

MODIFICATION DE STATUTS

MARTIAL GRUX SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 150 000 €
Siège social : 49 Route de Beaune
21190 Corpeau
414 441 790 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 03/02/2017, il a été décidé d'étendre l'objet social à compter de ce jour, aux activités :

achat, vente de carrelages, revêtements sols et murs, produits de pose, traitement et entretien, sanitaires et accessoires ;

organisation de salons et expositions.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Dijon

Pour avis,

AL210818299

AVIS DE LA SAFER

Appel à Candidatures du 24-02-2017

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 71) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmnes de CHASSAGNE-MONTRACHET (21) et de CHASSEY-LE-CAMP (71) : Vignes en AOC Bourgogne et Chassagne-Montrachet occupées. Maison d'habitation libre. Divers bois, prés et friches. Recherche investisseur

- Cmne de CHASSAGNE-MONTRACHET: 3 a 11 ca - Les concis des champs: AM-126-128

- Cmne de CHASSEY-LE-CAMP: 10 ha 62 a 38 ca - Au beauget: B-202-203-213 - Au champ rouge: A-525 - Aux brules: B-76-77 - Aux chataigniers: B-47-49(A) - Aux clous: B-147-151-152-153-174-175-194 - Bois thiard du creux des c: B-614-624 - La chaumotte: B-535 - La cote de nantoux: A-289-290-291-296-297-298(J-K)-299-302-303-304-305-307-308-310(A)-592-617-651-662-670-671-674-675-693-694-697-698-717-728-776-780(A-B)-812 - Le bas de la combe: B-303-330-335-339 - Les arnault: B-122-133-134-135-136-138-970 (A-Z)-975- Nantoux: B-121-977(B-A) - Sur la troche: B-690 - Sur les buis: B-757(A-B)-764-765-769(J-K)-770 - Sur les thenes: A-551

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 13/03/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, Maison de l'Agriculture 59 rue du 19 mars 1962 CS 70610 71010 MACON Cedex , Tél.: 0385295540 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL210818356

FUSION

SOCIETE CIVILE COMPAGNIE DE TEBSIMA

Société Civile
au capital souscrit de 245 300 €
Siège social : 8 rue du Champ Perdrix
21 410 Fleurey S/ouche
510 807 803 RCS Dijon

Suite à l'assemblée générale du 17/02/2017, les associés ont approuvé le traité de fusion du 6/02/2017 prévoyant l'absorption de la Société Civile Compagnie de TEBSIMA par la Société Compagnie du KM69, ayant son siège social à Fleurey Sur Ouche (21) – 8, rue du Champ Perdrix, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 528 032 279.

En conséquence, les associés ont décidé la dissolution anticipée sans liquidation de la société, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les parts émises par cette dernière étant directement attribuées aux associés de la société absorbée.

Les associés de la société absorbante ayant par acte sous seing privé du 17/02/2017 approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélative de son capital, la fusion et la dissolution de la Société Civile Compagnie de TEBSIMA sont devenues définitives à cette date.

AL210818355

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Cabinet de l'Orangerie
Avocats 12 rue des Tournelles
78000 Versailles
Tél. 01 39 20 12 40 –
Fax. 01 39 5345 61
Site internet :
www.cabinet-orangerie.fr

ANIMO FRANCE

Société à Responsabilité Limitée
à associé unique au capital de 45.735€
Siège social à Beaune (21200)
Zone Artisanale Les Bruottées Vignolles
RCS Dijon 383 665 528

Modifications

Aux termes d'une décision en date du20 janvier 2017, l'associé unique a nommé Monsieur Damien RUET, demeurant sis Les Benons - 69840 Emeringes, Gérant de la Société pour une durée indéterminée, en remplacement de Madame Claude BRENOT, démissionnaire.

AL210818353

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

NON DISSOLUTION

DIJON PRIMEURS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €
Siège : 18 Rue Quentin 21000 Dijon
533470258 RCS de Dijon

Par décision en date du 30/12/2015, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL210818351

DISSOLUTION LIQUIDATION

S.A.S. COLOMBE DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée
Au capital de 40 000,00 euros
Siège social : Route de Châtillon
21400 Sainte Colombe sur Seine
332 813 492 RCS Dijon

Par décisions extraordinaires en date du 06/02/2017, l'actionnaire unique a :

- décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 6 février 2017 et sa mise en

liquidation amiable en application des dispositions statutaires ;

- nommé comme liquidateur M. Vincent PICQ, demeurant 13 rue du Général Leclerc à

Avallon (89200) à compter du 6 février 2017. La Présidence assumée par la Société

ANCIENS ETS G.SCHIEVER & FILS a donc pris fin à la même date ;

- fixé le siège de la liquidation aux Ets SCHIEVER, Z.I. – rue de l'étang, 89205 Avallon Cedex.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis,

Le Liquidateur

AL210818711

MANDATIS DIJON

SASU au capital de 5000 euros,
4 rue du port 21600 Longvic.
RCS Dijon 800464513.

À compter A.G.E du 25-01-2017: Dissolution anticipée sans liquidation par transmission universelle du patrimoine (art 1844-5 du code civil) à l'associé unique SASU PAUL & HANNA RCS Lyon 821604469. Les créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de commerce de Dijon dans les 30 jours de la présente publication.

AL210818344

SARL GMV

Forme : EURL en liquidation
Siège social : 4 route de Paris,
21530 Rouvray
Capital social : 30.000 euros
Numéro SIREN 810 148 965 RCS Dijon

Avis de clôture de liquidation

Par décison en date du 19 janvier 2017, l'associé unique a :

– approuvé les comptes définitifs de la liquidation,

– donné quitus au Liquidateur, Monsieur Viennet Michel 3 allée du Limousin 89000 Auxerre, pour sa gestion et le décharge de son mandat, et constaté la liquidation de la société

– prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCS de Dijon.

Pour avis et mention.

AL210818350

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 14/02/2017, il a été constitué une EURL dénommée : BELAADI EXPORT

Siège social : 35b rue de villey, 21260 Selongey

Capital : 100€

Objet : Vente de véhicules motorisés en France et à l'étranger

Gérance : M. Faycal BELAADI, 35b rue de villey, 21260 Selongey

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon.

AL210818343

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte ssp en date du 22.10.2016 il a été constitué une SELARL dénommée SELARL PHARMACIE DES VIGNES ROUGES

Objet social : Officine de pharmacie

Siège social : 54, Route de Pommard 21200 Beaune

Capital : 1 196 000 €

Durée : 99 ans

Gérants : M. Eric MEULEY, dmt11, rue Maufoux 21200 Beaune et Mme Aurélie LAVAILLOTTE épouse GERMAIN, dmt 56B, Route de Pommard 21200 Beaune

Immatriculation au RCS de Dijon

AL210818291

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 février 2017 à Pluvault, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif

Dénomination sociale : SNC ETA DGF

Siège social : 7 rue Albert Moussy, 21110 Pluvault

Objet social : Prestations de Travaux Agricoles et de Travaux Forestiers, prestations agro-environnementales et négoce de fourrage

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 6 000 euros

Associés en nom :

Monsieur Thomas DEHER, demeurant 15 Avenue de la gare 21110 Genlis

Monsieur Régis DEHER, demeurant 7 rue Albert Moussy 21110 Pluvault

Monsieur Simon GEVREY, demeurant 8 rue Nouvelle 21110 Varanges

Monsieur Fabrice FAIVRE, demeurant 8 Route de Rouvres 21110 Varanges

Gérance : durée illimitée

Monsieur Thomas DEHER, demeurant 15 Avenue de la gare 21110 Genlis

Monsieur Régis DEHER, demeurant 7 rue Albert Moussy 21110 Pluvault

Monsieur Simon GEVREY, demeurant 8 rue Nouvelle 21110 Varanges

Monsieur Fabrice FAIVRE, demeurant 8 Route de Rouvres 21110 Varanges

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis, la gérance

AL210818330

LEGATIS NOTAIRES
23 rue Buffon - 21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me VIARD notaire à Dijon, le 8/02/2017, enregistré le 9/02/2017 bordereau n°2017/221 case n°1 de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : «SCI CABINET DE SAGE-FEMME PIERRE FRYCZ»

Siège : 22 Rue des Moulins 21000 Dijon

Durée : 99 ans

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ou de leur enfant ainsi qu'exceptionnellement la vente de ces biens et droits immobiliers ou de ces biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales de société à prépondérance immobilière.

Capital social : MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500 €). Par apport en numéraire pour un montant de 1.500 €.

Gérants : M. Pierre FRYCZ, dt à Dijon (21000), 98 EF avenue Victor Hugo.

Il a été stipulé une clause d'agrément pour toutes cessions à titre onéreux autre qu'au profit d'un associé, entre conjoint ainsi qu'entre descendants et toutes cessions à titre gratuit autres qu'au conjoint, ascendants et descendants, aux associés et à leur conjoint, l'agrément étant donné par l'assemblée des associés à la majorité absolue ou pour les cessions à titre gratuit par le gérant s'il en a reçu pouvoirs.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

Pour avis et mention.

Me VIARD, Notaire.

AL210818333

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : SCI LAMAISON FRERE

Siège social : 14, rue sous la Velle – 21190 Meloisey

Objet : L'acquisition, la construction, l'aménagement, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, sous quelque forme que ce soit, y compris la vente en état futur d'achèvement, y compris par voie d'acquisition de parts de sociétés ; A titre exceptionnel l'apport, la vente de tous immeubles et biens immobiliers ; L'acquisition et la cession de toute mitoyenneté, la stipulation et l'acceptation de toutes servitudes ; Contracter tous emprunts pour le compte de la Société et consentir toutes hypothèques et autres garanties sur les actifs sociaux

Durée : 99 ans

Capital : 1.000 euros

Apports en numéraire : 1.000 euros

Apports en nature : NEANT

Gérance : Madame Céline FRERE demeurant 14, rue sous la Velle – 21190 Meloisey

Cession de parts : Qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés

Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL210818334

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon (21000) du 14 Février 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif

Dénomination sociale : LA RESIDENCE LE PRE AUX CLERCS

Siège social : 13, place de la libération - 21000 Dijon

Objet social :

- l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, agricole, commercial ou industriel,

- la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location, sous-location sous quelque forme que ce soit, meublé ou non, de courte, moyenne ou longue durée, accompagnée ou non de prestations telles que la fourniture de petit déjeuner et/ou la fourniture de repas et/ou le nettoyage des locaux loués et/ou la fourniture de linge de maison et/ou la réception de clientèle de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance

- l'achat d'immeubles, de fonds de commerce, d'actions ou parts sociales de sociétés immobilières en vue de les revendre,

- la souscription, en vue de les revendre, des actions ou parts créées ou émises par les mêmes sociétés et généralement toutes opérations immobilières en qualité de marchand de biens,

- les opérations d'intermédiaire pour l'achat, la souscription ou la vente des immeubles, fonds de commerce, actions ou parts de sociétés immobilières.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 Euros

Associé en nom : CAVEAU DE LA TOUR, Société par Actions Simplifiée au capital de 2 000 000 d'Euros, siège social 3, impasse des Lamponnes - ZA Les Champs Lins - 21190 Meursault, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 399 921 790,

Associé gérant : J.P.M DIFFUSION, Société par Actions Simplifiée au capital de 840 000 Euros, siège social 229, rue Solférino - 59000 Lille, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE METROPOLE sous le numéro 403 816 812 S.A.S. J.P.M. DIFFUSION, représentée par son Président Monsieur Jean-Paul MADALENO,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL210818336

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon (21190) du 14 Février 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Dénomination sociale : LE PRE AUX CLERCS

Siège social : 13, place de la libération - 21000 Dijon

Objet social :

- l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel ou agricole,

- la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance,

- l'acquisition de terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'un immeuble à usage commercial ou

domestique, la location ou vente en totalité ou par fraction dudit immeuble,

- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

La Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 000 Euros constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Mr Jean-Paul MADALENO demeurant à Saint-Loup-Geanges (71350) Abbaye de Maizières - Chemin de Maizières.

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas

agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon. La Gérance.

AL210818337

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Dijon (21000) du 14 Février 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société par Actions Simplifiée

- Dénomination : LE PRE AUX CLERCS

- Siège : 13, place de la libération - 21000 Dijon

- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

- Capital : 100 000 Euros

- Objet : - création, acquisition par quelque moyen que ce soit, transmission, exploitation directement ou indirectement de tous fonds de restaurant, hôtel, salon de thé, vente et dégustation de produits régionaux et produits dérivés, brasserie.

- Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

- Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre

- Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

- Président : M. Jean-Paul MADALENO, demeurant à Saint-Loup-Geanges (71350) Abbaye de Maizières - chemin de Maizières.

Commissaire aux comptes :

Société ETC AUDIT, ayant son siège social place de l'Europe - 89000 Saint-Georges-sur-Baulche

La Société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

AL210818338

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Santenay (21590) du 15 février 2017 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée.

Dénomination : PHILAMPELOS.

Siège : 2 rue de Lavau - 21590 Santenay.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 2 000 euros.

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : toutes activités de conseils, de prestations de services, d'assistance commerciale en matière de viticulture, d'agriculture, de vinification, d'½nologie et de manière générale relatifs à la vigne et au vin l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux, en gros,

demi-gros et détail, en moûts ou en raisins, et plus généralement de toute boisson alcoolisée ou non et de tout produit se rapportant à l'activité vinicole ainsi que toute opération de négociation et de commission ; l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités ; la vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation ; l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres.

Les cessions d'actions aux tiers, à l'exception des cessions entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Ludovic PIERROT demeurant à Santenay (21590) - 2 rue de Lavau.

La Société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

Pour avis

Le Président

AL210818342

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SARL LES BONS METS

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 43 route de Dijon
21110 Longecourt en Plaine

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à DIJON du 16 février 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : SARL LES BONS METS

Siège : 43 route de Dijon 21110 Longecourt en Plaine

Objet : restaurant, traiteur, bar, café, brasserie, Française des Jeux

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Jérémie LEGRAS demeurant 14 C rue Auguste Blanqui 21000 Dijon a été nommé gérant.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis : La Gérance

AL210818349

LEGATIS NOTAIRES

Suivant acte de Me Maël VIARD notaire à Dijon, le 14/02/2017, enregistré le 17/02/2017 bordereau n°2017/267 case n°1 : il a été constitué la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : CLEMENCEAU DIJON 2017

Siège : 1 rue Arthur Deroye 21000 Dijon

Durée : 99 ans

Objet : La société a pour objet l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière.

Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.

Capital social : MILLE EUROS (1.000 €)

Apports en numéraire : 1.000 €

Gérant : M Jean-Christophe OUDIN dt à DIJON, 1 rue Arthur Deroye.

Il a été stipulé une clause d'agrément en cas de cession entre vifs au profit d'un tiers à la société à l'exception du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant et en cas de transmission par voie de succession à toutes autres personnes qu'aux héritiers en ligne directe, au conjoint survivant, au conjoint commun en biens d'un associé décédé et attributaire des parts communes dans la liquidation et le partage de la communauté et aux légataires qui ont en outre la qualité d'héritier en ligne directe ou de conjoint survivant, l'agrément devant être donné par la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON

Pour avis et mention, Le notaire

AL210818352

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Gilly Les Cîteaux du 30 janvier 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : HUSSON TRAITEUR

Siège : 4 rue Grangier - 21640 Gilly Les Cîteaux

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 500 euros

Objet : - toutes activités de restauration (ambulante ou à emporter), traiteur, vente de plats à emporter, cours/démonstration de cuisine et toutes autres manifestations et/ou prestations de services en rapport avec la cuisine, la cuisine à domicile chez les particuliers, en entreprise ou en extérieur, l'organisation de séminaire et événementiel pour les entreprises et particuliers passant par la location de lieux, réservations d'autres prestataires, coordination des prestataires.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Mme Alexandra HUSSON, demeurant 20 rue Marie - 21700 Agencourt

Directeur général : M. Julien HUSSON, demeurant 20 rue Marie - 21700 Agencourt

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

Le Président

AL210818357

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 février 2017, il a été constitué pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Dijon, la société dénommée « SCI LOCATION ECS » société civile immobilière au capital de 3.000,00 Euros composé de trois apports en numéraire de 1.000,00 Euros.

Objet : acquisition et gestion de biens et droits immobiliers.

Siège : Selongey (21260), 16, rue de la Côte. Monsieur Emmanuel Roger René CHARPENET, demeurant à Selongey (21260), 16, rue de la Côte, et Madame Séverine OSTERFELD, demeurant à Selongey (21260), 16, rue de la Côte ont été nommés gérants. Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Pour avis.

AL210818339

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

NIÈVRE

NOMINATION

CEGEPLAST

Société Anonyme
au capital de 200000 Euros
Siège social : 130, rue Francis GARNIER,
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 351 142 807

L'A.G.O. annuelle du 30/09/2016 a désigné en qualité de commissaire aux comptes titulaire la Selarl CPB Audit au capital de 50000 €, Dragne, 58370 Villapourçon, RCS Nevers 521318170 en remplacement de M. Dominique Salem partant et en qualité de suppléant l'Eirl Bouveau, 18, rue Michaël Faraday, 18000 Bourges, RCS Bourges 398608745 en remplacement de M. Michel Jansen partant, pour une période de 6 exercices.

Pour avis

AL580818579

TRANSFERT DE SIÈGE

HUGO CONSTRUCTION

SARL au capital de 2000€
Siège social : 2, rue du Moulin d'Ecorce
58000 Nevers
RCS Nevers 812 256 998

Par AGE en date du 01/01/2017, il a été décidé à compter de ce même jour de transférer le siège social au 221 rue Lafayette 75010 Paris

Mention au RCS de Nevers

AL580818566

SCI 35 AVENUE DE FETILLY

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €
Siège social : 14 route de Saintpuits
58410 Entrains sur Nohain
509 236 550 RCS Nevers

L'A.G.E. du 26 décembre 2016 a décidé de transférer le siège social de la société du 14 route de Saintpuits, 58410 Entrains sur Nohain au 42 rue Jourdan, 17000 La Rochelle, à compter du 26 décembre 2016.

Le dépôt légal sera effectué aux Greffes des Tribunaux de Commerce de NEVERS et de La Rochelle.

Pour avis,

Le Gérant.

AL580818573

Suite à l'assemblée générale en date du 18 février 2017, les associés ont décidé de transférer le siège sociale de la Société civile Causerie Saint Martin, RCS Nevers 791593627

Ancien Siège : 133 faubourg du Grand Mouesse à Nevers

Nouveau Siège : 42 rue des Quatre Cheminées à Varennes Vauzelles

Le représentant légal

AL580818742

SCI PAMJA

SCI au capital de 900 €
Siège social : 7 avenue des Pêcheurs,
91210 Draveil
441 325 677 RCS d'Evry

L'AGE du 20/02/2017 a décidé de transférer le siège social de la société 14 rue du clos, 58400 La Charité-sur-Loire, à compter du 21/02/2017 Objet social : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers Durée : expire le 26/02/2101 Radiation au RCS d'Evry et réimmatriculation au RCS de Nevers

AL580818746

MODIFICATION DE STATUTS

EARL CHAMPEAU THOMAS

Le Bourg - 58700 CHAZEUIL
Au capital social de 258 800 euros
RCS Nevers - N°431 794 163

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2016, il a été procédé à une réduction du capital social à 213 000 euros, au retrait de l'associée Fabienne CHAMPEAU THOMAS, qui abandonne ses fonctions de gérante et à la mise à jour de l'adresse du siège social au 3 rue des Marpoines - 58700 Chazeuil.

Pour avis, le gérant

AL580818540

EARL DE GEMIGNY

Gémigny - 58800 Magny Lormes
Au capital de 449 000 euros
RCS Nevers - N° 511 764 102

Par acte sous seing privé en date du 25 janvier 2017, l'EARL de Gémigny a été transformée le 1er janvier 2017 en :

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Objet : activités agricoles

Dénomination Sociale : GAEC de GEMIGNY

Siège Social : Gémigny - 58800 Magny Lormes

Gérants : M. Sébastien BANDONNY, demeurant à « Gémigny » - 58800 Magny Lormes et M. Frédéric GUYARD, demeurant à « Luxery » - 58140 Pouques Lormes

Capital Social : 463 500 euros divisé en 4 635 parts de 100 euros représentant de biens mobiliers

Durée : 99 ans

Immatriculation : Inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Le groupement a été agréé suivant décision préfectorale du 1er décembre 2016.

Pour avis, la gérance

AL580818553

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

S.L - SNC

au capital de 10 000 euros
23 Rue Benoît Frachon
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 534 160 486

Délibération du 02/02/2017 : La collectivité des associés a décidé d'étendre son objet social à l'activité d'achat, vente, diffusion de tous vêtements, prêt à porter, articles et accessoires se rattachant à l'habillement en général, ceintures, boutons de manchettes, sacs à main, foulards... et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis.

La Gérance.

AL580818569

PIERVAL

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 000 €
Siège social
ZAC des Grands Champs
8, Boulevard du Grand Pré des Bordes
58000 Nevers
379 362 262 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions du 10/02/2017, l'Associée Unique a décidé à compter rétroactivement du 1er janvier 2017 d'étendre l'objet social à l'activité de marchand de biens et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL580818574

FUSION

SARL EAUX ET ELECTRICITÉ ARIACOISE

Société au capital souscrit de 88 000 €
Siège social : Le Bourg - 58 800 Héry
443 353 883 RCS Nevers

Suite à l'assemblée générale du 17/02/2017, les associés ont approuvé le traité de fusion du 6/02/2017 prévoyant l'absorption de la SARL Eaux et Electricité Ariacoise par la Société Compagnie du KM69, ayant son siège social à Fleurey Sur OuchE (21) – 8, rue du Champ Perdrix, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 528 032 279.

En conséquence, les associés ont décidé la dissolution anticipée sans liquidation de la société, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les parts émises par cette dernière étant directement attribuées aux associés de la société absorbée.

Les associés de la société absorbante ayant par acte sous seing privé du 17/02/2017 approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélative de son capital, la fusion et la dissolution de la SARL Eaux et Electricité Ariacoise sont devenues définitives à cette date.

AL580818355

CESSION

CESSION

Suivant acte sous signature privée en date à Cosne Cours sur Loire (58) du 3 février 2017, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Nevers le 9 février 2017, Dossier 2017 02789 référence 2017 A 00151, la société AMBULANCES COSNOISES, SARL au capital de 20 000 € ayant son siège social à Cosne Cours sur Loire (58) – Rue des Forgerons – Parc d'Activités du Val de Loire, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 523 038 826 a cédé à la société SARL AMBULANCES DU NOHAIN, SARL au capital de 8 000 € ayant son siège social à Cosne Cours sur Loire (58) – Rue des Forgerons – Parc d'Activités du Val de Loire, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 788 040 780, un fonds artisanal de transports sanitaires, VSL, ambulances sis et exploité à Cosne Cours sur Loire (58) – Rue des Forgerons – Parc d'Activités du Val de Loire, moyennant le prix de 138 500 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 3 février 2017.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au cabinet LEXCONSEIL sis à Nevers (58) – 3, rue Vauban.

AL580818563

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DELICE KEBAB

SARL capital 5000€,
siège 42 rue Delangle - 58210 Varzy,
RCS 799572227

L'AGE du 01/02/17 à décidée le changement de gérant M.EL MKADEM Mohamed 7 Chemin des Vignes de Montmay 58210 Varzy remplace M.MGADAM Mabrouk, modification RCS Nevers.

AL580818565

SCP AVOCATS
BUSINESS CONSEILS
Me Catherine
LEGENDRE-LOIRAND
Spécialiste en droit rural
et en droit des sociétés
18 rue Michaël Faraday
18000 Bourges

SARL DU DOMAINE DE LA LOGE

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 266 190
Siège social : Soumard - 58150 St Andelain
513 468 777 RCS Nevers

L'AG du 31/12/16 a pris acte de la démission de l'un des cogérants, M. Hervé MILLET à cpter du même jour.

Pour insertion, la gérance.

AL580818744

NON DISSOLUTION

GEOFFROY

Société par Actions Simplifiée
au capital de 500 000 €
69, Faubourg de la Baratte - 58000 Nevers
408 337 434 RCS Nevers

Le 30.09.2015, les associés, se prononçant conformément à l'article L. 223-42 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

AL580818567

DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION COMMERCIALE

SARL au capital de 8 000 euros
Siège social : rue des Dames
58460 Trucy L Orgueilleux
334 592 235 RCS Nevers.

L' AGE du 14/12/2016, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2016, nommé en qualité de liquidateur M. Michel Claude, demeurant 2 rue de Carves 92120 Montrouge, et fixé le siège de la liquidation au siège social. Dépôt au RCS de Nevers.

AL580818568

«TRANSPORTS KREMER»

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.622,45 €uros
Siège social : «Thiernay» - 58160 La Fermeté
R.C.S. Nevers : 350 381 406
Société en liquidation

Décision : Assemblée Générale de clôture de liquidation du 11 janvier 2017 Objet : Clôture de liquidation **Liquidateur** : - Monsieur Jean-Luc KREMER demeurant à LA FERMETE (Nièvre) – Lieudit « Thiernay » **Dépôt des comptes de liquidation** : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers

Le Liquidateur

AL580818571

AER CADEXA

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 204 045 euros
Siège social : 4 rue du Bengy
Parc d'activités du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles (Nièvre)
388 730 699 RCS Nevers

Aux termes d'une décision en date du 31/01/2017, la Société AER HOLDING, SAS au capital de 20 000 euros, dont le siège est à Varennes-Vauzelles (Nièvre) 4 rue du Bengy, Parc d'activité du Bengy, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 487649535, représentée par M. Michel DELHOMMEAU, agissant en qualité de président, a, en sa qualité d'associée unique, décidé la dissolution sans liquidation de la société AER CADEXA par application de l'article 1844-5 du code civil. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société AER CADEXA peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de Nevers. Cette dissolution mettra fin aux fonctions de : SCP CECOTTI, commissaire aux comptes titulaire, et COGEP AUDIT SAS, commissaire aux comptes suppléant. Pour avis, le représentant légal.

AL580818572

AGRIDEPOT

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social
Le Grand Lugues 58270 Beaumont Sardolles
Siège de la liquidation
Le Grand Lugues 58270 Beaumont Sardolles
RCS Nevers 520 549 312

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes du PV de l'assemblée générale ordinaire du 22.12.2016 les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Philippe CHATELAIN demeurant Le Bourg 58270 Cizely, et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL580818575

C.R.A.

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 10 000 euros
Siège
4 Rue J.F. Frémillon, 58400 Chaulgnes
Siège de liquidation
4 Rue J.F Frémillon, 58400 Chaulgnes
797 780 137 RCS Nevers

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale du 8 février 2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Maud REGNIER de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis

Le Liquidateur

AL580818577

MALVICHE GESTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 160.590 euros
Siège social : 1 Route de Chalaux
58140 Saint Martin du Puy
493 195 382 RCS Nevers

Le 23 Janvier 2017, la collectivité des associés a décidé :

- La dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions de l'article 30 des statuts et des articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code de commerce.

- De désigner aux fonctions de liquidateur Madame Sophie RADEL née MALVICHE demeurant à Saint Martin du Puy (58140) – 1 Route de Chalaux

- De fixer le siège de la liquidation à Saint Martin du Puy (58140) – 1 Route de Chalaux.

Pour insertion

AL580818740

SAS PETIT ET COMPAGNIE

SAS en liquidation
au capital de 2 500,00 euros
Siège social et de liquidation :
10 rue du Puits
58150 Saint Laurent L'Abbaye
795 349 687 RCS Nevers

L'assemblée générale du 7/02/2016 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et prononcé la clôture de la liquidation de la société au 31/12/2016. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur

AL580818745

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 07/02/17, il a été constitué une Société de Participations Financières de Professions Libérales à Responsabilité Limitée Unipersonnelle de chirurgiens-dentistes :

Dénomination : SPFPL LES REMPARTS.

Siège : 14 Avenue Pierre Bérégovoy – 58000 Nevers.

Objet : la détention de parts sociales ou d'actions de sociétés d'exercice libéral exerçant la profession de chirurgien-dentiste, et à titre accessoire la réalisation de prestations de services destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elles détiennent des participations.

Durée : 99 ans.

Capital : 1 000 Euros.

Gérance : Eric RAMON, né le 12 février 1966 à Strasbourg (67), de nationalité française, demeurant 12 rue Louis Viçat à Nevers (58000), chirurgien-dentiste .

Immatriculation : au RCS de Nevers sous la condition suspensive de son inscription au Tableau de l'Ordre des chirurgiens-dentistes

AL580818532

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 10 février 2017, constitution de la S.N.C.:

Dénomination sociale : SNC L'HUILLIER REVELIN

Capital social : 1000 Euros

Siège social : 4 Chemin de la Fontaine Sourdain - Champcelée, 58150 Suilly La Tour

Objet : L'exploitation d'un fonds de commerce de café, restaurant, vente de tabac, exploité dans le même local,

Associé Co-Gérant : forme juridique et dénomination sociale :M L'HUILLIER Guy, adresse : 4 chemin de la Fontaine Sourdain 58150 Suilly La Tour,

Associée Co-Gérante : forme juridique et dénomination sociale :Mme REVELIN Stéphanie, adresse : 4 chemin de la Fontaine Sourdain 58150 Suilly La Tour,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL580818558

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 01 02 17 il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ARTIS-RENOV

Forme : SAS

Capital : 2000 €

Siège : 27 Route d'Auxerre 58500 Clamecy

Objet : en sous-traitance tous travaux dans le bâtiment gros & moyen oeuvre.

Durée : 99 Ans

Président :Paul Tequi demeurant 38 rue des dames 89580 Coulanges La Vineuse

Directeur général : Nicolas Fourrier demeurant 42 rue des buttes 89000 Auxerre

Assemblées et droit de vote : tout associe a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire. Chaque action donne droit a une voix.

Transmission des actions : conformément aux dispositions légales et statutaires. Immatriculation au RCS de Nevers

AL580818564

ÉTUDE de
ME JEAN CHINCHOLE
Notaire à LUZY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean CHINCHOLE, Notaire à Luzy (58170), le 26/01/2017, enregistré à Nevers (58) le 31/01/2017 dossier 2017N 00080, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI PHISTE

Siège : La Gare RN81 58170 Mlillay

Durée : 99 ans

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, et généralement toute opération de quelque nature qu'elle soit, pouvant être utile à la réalisation de l'objet social, pourvu qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société.

Capital social 1000 € divisé en 10 parts de 100 euros

Le capital est variable dans les limites suivantes :

- UN MILLION D'EUROS (1 000 000,00 EUR) pour le capital maximum autorisé ;

- MILLE EUROS (1 000,00 EUR) pour le capital minimum autorisé

Apports en numéraire 1.000 euros

Gérants : Mr Philippe HUTER La Gare RN81 58170 Millay et Mr Stéphane HUTER La Gare 58170 Mlillay.

Parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément UNANIME de la collectivité des associés.

La Société sera immatriculée au R.C.S de Nevers.

Pour avis et mention.

Me CHINCHOLE.

AL580818570

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/02/2017, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : LA PROMENADE Objet social : salon de thé, restauration sur place et préparation de plats à emporter (vente de glaces, viennoiseries, sandwich, plats à emporter...), vente de boissons alcoolisés, et tout ce qui touche de près ou de loin à la restauration Siège social : La Levée - Le Pet de l'Ane, 58000 Sermoise-sur-Loire. Capital : 2000 € Durée : 99 ans Président : Mme CIDRE Valérie, demeurant 17 rue des Grands Jardins, 58640 Varennes-Vauzelles Clause d'agrément : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés. Immatriculation au RCS de Nevers

AL580818741

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 15 février 2017, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun CHEVALIER Père et Fille, dont le siège social est fixé à Mantelet - 58270 Saint Sulpice.

Le groupement a été agréé par décision préfectorale du 1er décembre 2016.

Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, Les fondateurs.

AL580818743

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GROUPE ENERGIE BATIMENT ;

Forme sociale : SARL ;

Siège Social : 5, Impasse Gué du Loup – 58300 Decize ;

Objet social : Acquisition, gestion et cession de toutes valeurs mobilières, parts sociales et tous instruments financiers - Prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés - Prestations de services de toutes sortes pour ses filiales et participations ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 1 500 € ;

Gérance : Mr Sébastien THOMAS dt à Decize (58) – 5, Impasse Gué du Loup ; Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

AL580818748

YONNE

DIVERS

SAS NAUDOT

Société par actions simplifiée
au capital de 37 000 euros
Siège social : Zone Artisanale,
89200 Magny
411 299 373 RCS Auxerre

Aux termes d'une AGO du 30.12.2016, les associés, prenant acte que la mandat de Monsieur Olivier BRISAC, Commissaire aux comptes suppléant, arrivant à expiration à l'issue de la présente consultation et étant précisé que Monsieur Olivier BRISAC a fait valoir ses droits à la retraite, ont décidé de ne pas procéder à son remplacement, compte tenu du fait que la nomination d'un commissaire aux comptes suppléant n'est plus obligatoire dès lors que le titulaire est une société de commissaire aux comptes.

AL890818746

DÉMISSION

DIJAB

SARL au capital de 40 000 €
Siège social : Lotissement des Bas Musats
RN 60
89100 Malay Le Grand
432 401 883 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 8/02/2017, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Béatrice MONNOIR de ses fonctions de cogérante à compter du 8/02/2017 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis

La Gérance.

AL890818680

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

SARL QUINCY

Société à responsabilité limitée
au capital de 376 050 euros
Siège social : 2 route de Paris
89200 Avallon
383 770 344 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 14 février 2017, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Patrice QUINCY de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Madame Valérie LAVAULT, demeurant 8 rue Pasteur 89200 MAGNY, à compter du 14 février 2017, pour la durée restant à courir jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés à tenir dans l'année 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ce mandat sera ensuite tacitement reconductible d'année en année à défaut de révocation ou de démission.

Le nom de Monsieur Patrice QUINCY a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Madame Valérie LAVAULT. L'article 27 des statuts a été supprimé en conséquence.

Pour avis.

La Gérance.

AL890818718

SUCCESSION

AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine 25, rue de la Boudronnée 21047 DIJON cedex ,

- a été nommée par décision du tribunal de grande instance de Auxerre en date du 02/02/2017, curateur de la succession de Mme Danielle BOURGINEAU célibataire, décédée le 01/07/2016 à VERMENTON réf 8013752

- a été nommée par décision du tribunal de grande instance de Sens curateur des successions de :

- en date du 01/08/2016, M Jean-Luc GUILLEMOT célibataire, décédé le 27/03/2016 à BRIENON SUR ARMENCON réf 8013458

- en date du 26/01/2017, Mme Marie-Claude DUVEAU veuve, décédée le 18/04/2014 à GAILLAC réf 8013749

Les créanciers doivent déclarer leur créances par lettre recommandée avec AR

- curateur des successions de :

Mme Ida ROLAND veuve ROLLET, décédée le 25/04/2013 à CHEROY, réf 14.6443

M Gérard AUROUSSEAU célibataire, décédé le 19/10/2012 à TROYES, réf 14.6558

M Roger HUBERT marié, décédé le 20/02/2012 à AUXERRE, réf 15.7471

a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif

AL890818715

AVIS

La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne Franche Comté et du département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 DIJON cedex,

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de AUXERRE, curateur des successions de :

. en date du 19/01/2017,

Madame GALLET Gilberte Veuve PAUTOT , décédé(e) le 08/07/2014 à TOUCY (89). Référence: 0218012809

Madame BLASCO VALERO Maria Veuve GUENIN , décédé(e) le 28/09/2012 à SAINT FLORENTIN. Référence: 0218012807

- en date du 26/01/2017

Monsieur DEMONTREUILLE Alain Divorcé , décédé(e) le 27/02/2016 à TANNERRE EN PUISAYE. Référence: 0218013078

-en date du 14/02/2017

Madame RUDET Germaine Veuve CHENILLET , décédé(e) le 04/09/2007 à SAINT FLORENTIN. Référence: 0218013802

Madame BOUDARD Denise Célibataire , décédé(e) le 31/01/2013 à L'ISLE SUR SEREIN. Référence: 0218013800

Madame DUFOUR Claudette Célibataire , décédé(e) le 12/11/2015 à CLAMECY. Référence: 0218013798.

Madame MERESSE Suzanne Veuve LEFEBVRE , décédé(e) le 25/03/2015 à NOYERS SUR SEREIN. Référence: 0218013803

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de SENS, curateur des successions de :

. en date du 01/08/2016

Monsieur BERTHEZENE Paul Divorcé , décédé(e) le 02/04/2014 à CHARENTON LE PONT. Référence: 0218013554

Monsieur LEROY Claude Divorcé , décédé(e) le 14/09/2013 à BRIENON SUR ARMANCON. Référence: 0218013557

- en date du 23/08/2016

Madame DORSCHEID Maria Veuve DEMANGEAT , décédé(e) le 19/02/2014 à SENS. Référence: 0218012810.

- en date du 26/12/2016

Madame PATRIAK Thérèse Célibataire , décédé(e) le 02/06/2016 à SENS. Référence: 0218013796

- en date du 04/01/2017

Monsieur BERDOU Georges Divorcé , décédé(e) le 24/06/2015 à SENS. Référence: 0218013795

- en date du 01/02/2017

Madame THOMARAY Jeanne Veuve ROYER , décédé(e) le 13/03/2016 à SENS. Référence: 0218013555

Madame WALEWSKI Jadwiga Célibataire , décédé(e) le 05/05/2015 à AILLANT SUR THOLON. Référence: 0218013556

Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Curateur des successions

Monsieur Gérard LEPAN , décédé(e) le 12/07/2014 à AUXERRE Référence : 0218010631.

a établi l'inventaire estimatif et le projet de règlement du passif

AL890818729

NOMINATION

SCHIEVER INTERNATIONAL

Société par actions simplifiée
au capital de 54 435 300 euros
Siège social : Chez Ets SCHIEVER
Z.I.- Rue de l'Etang - 89200 Avallon
802 514 935 RCS Auxerre

Monsieur Vincent PICQ a été nommé en qualité de Président en remplacement de la société ANCIENS ETS GEORGES SCHIEVER ET FILS, Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 138 420 euros, dont le siège social est à AVALLON (89200) – Z.I. – rue de l'étang, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 425 920 352, démissionnaire.

Pour avis.

Le Président.

AL890818723

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/02/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Thierry HORVAT** Lieudit Les Joudre 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 490493905. CIP 3766.

AL890818701

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/02/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Philippe Robert BONNET** 16 route de Troyes 89570 Neuvy-Sautour. RCS Auxerre 521173997. CIP 3704.

AL890818702

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/02/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl BALACE TRANSPORTS SARL** lieu-dit Saint Valentin route de Tonnerre 89200 ETAULE. RCS Auxerre 434951091. CIP 3043.

AL890818703

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/02/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Gérard DELCROIX** 7 Rue des Paquerettes 89290 Champs sur Yonne. RCS Auxerre 420130239. CIP 3868.

AL890818704

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/02/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Jean-Louis TURQUIN** La Guinand 3 Chemin de Berulle 89570 Sormery. RCS Auxerre 489508325. CIP 3439

AL890818705

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/02/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Yves PIEROG** 6 route de Lignorelles 89230 Bleigny-le-Carreau. RCS Auxerre 490827342. CIP 3752.

AL890818706

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/02/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Jean-Pierre GARNET** La Chaussée 89480 Coulanges-sur-Yonne. RCS Auxerre 503550816. CIP 3375.

AL890818707

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/02/2017 autorisant la modification du plan de sauvegarde de **la SA SOLARGIL** La Batisse 89520 Moutiers en Puisaye (céramiques). RCS Auxerre 334518370. CIP 2678.

AL890818697

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/02/2017 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl SARL LA VAPEUR** 21 Rue du Pont Capureau 89130 Toucy (café bar restaurant). RCS Auxerre 807527403. CIP 3920. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890818698

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/02/2017 prononçant la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique **PERRIER DAMIEN** 14 avenue de la Puisaye 89240 Villefargeau (Restaurant). RCS Auxerre 800910135. CIP 3921. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890818699

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/02/2017 prononçant la liquidation judiciaire de **Monsieur Marc, Simon, Léon FOULQUIER** 10 Rue Boissenet d'en Haut 89520 Treigny (homme toutes mains). RCS Auxerre 321116899. CIP 3922. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890818700

TRANSFERT DE SIÈGE

SC TG

Société civile au capital de 3 000 euros
Siège social : 26 rue des Voies Neuves
89530 Chitry
805 001 195 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 1er février 2017 a décidé de transférer le siège social de la société à Chitry (Yonne), 11 rue de Beugnon.

La nouvelle adresse du siège dépend du ressort du greffe de tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, la gérance.

AL890816840

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL.

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2016 de la société CALTECH, société à responsabilité limitée au capital de 8.000euros, siège social : 13 Hameau des Loges, 89320 Vaudeurs, RCS Sens n°420 149 577.Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 1janvier 2017 et de modifier l'article 4des statuts en conséquence. Ancienne mention : 13 Hameau des Loges, 89320 Vaudeurs. Nouvelle mention : 5 Rue Ferrie, 95300 Ennery. La société sera radiée du RCS de Sens et immatriculée au RCS de Pontoise.

Pour avis.

AL890818674

SCI BASSENGEON

SCI au capital de 1.524,49 €
Siège social Le vivier
89120 Saint Denis sur Ouanne
419 901 848 RCS Sens

En date du 15/04/2015, l'AGO a décidé de transférer le siège social de la société au 2 rue Moyenne 18000 Bourges, à compter du 01/01/2017. Radiation au RCS de Sens et ré-immatriculation au RCS de Bourges.

AL890818722

SOFFAL
Société Juridique et Fiscale
Franco-Allemande
Société d'Avocats inscrite au
Barreau de Paris
153 boulevard Haussman
75008 Paris

HORMANN FRANCE

SAS au capital de 14 000 000 Euros
Siège social : 6 Rue des Frères Montgolfier
95500 Gonesse
326 226 719 RCS Pontoise

Aux termes de ses Décisions en date du 08/02/2017, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social Rue des Salcys, Zone Industrielle, 89100 Gron.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Président : M. Christoph HÖRMANN, D 33615 Bielefeld (Allemagne)

La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL890818725

SOCIETE CIVILE SERBONNES-NEMOURS

Société Civile au capital de 1.524,49 €
Siège Social : 46 rue du Puit de Gy
89100 Nailly
RCS Sens 335 357 166

Par une AGE du 20/02/2017, la société a décidé le transférer son siège au 30 avenue Louis Georgeon à Cachan (94230) à compter de ce jour. La société sera radiée du RCS de Sens et mention sera faite au RCS de Créteil.

AL890818743

SCI A.F.G

Administration Finance Gestion
SCI au capital de 1 000 euros
Siège social: 10 allée du Château de
Regennes - 89380 Appoigny
818 831786 RCS Auxerre.

L'AGE du 16/02/2017 a transféré le siège social à 1 rue Egreffins 91890 Videlles à compter du 16/02/2017.

Immatriculation au RCS de Evry.

Mention au RCS de Auxerre.

AL890818752

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL FAMILLE DUMANT APICULTEURS

Sarl au capital de 320 000,00 euros
Siège social : 17 rue Couverte, la Chapelle,
89340 Champigny
819 864 695 Rcs Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 17 janvier 2017 a décidé de réduire le capital social de 80 000 € ce qui a pour effet de le porter à la somme de 240 000 €.

Pour avis, la gérance.

AL890818504

LT INVEST

Société par actions simplifiée
au capital de 515 230,60 €
Siège social : 5, rue Louis Armand
89400 Migennes
794 485 755 RCS Sens

Suivant procès-verbal en date du 03/02/2017, le président a constaté une augmentation de capital d'un montant de 103 046,12 €, pour le porter 618 276,72 €, les articles 6 et 7 des statuts ont été mis à jour en conséquence.

Mention sera portée au RCS de Sens.

AL890818683

PHARMACIE DE LA CATHEDRALE

SELARL capital 170 000 €
9 place de la République - 89100 Sens
RCS Sens 515 275 964

L'assemblée générale du 16/11/2016 a :

• augmenté le capital social :

Ancienne mention : 170 000 €

Nouvelle mention : 226 700 €

RCS Sens.

AL890818685

ADDITIF

Dans l'annonce N° 890418512 concernant la SASU LES COUTURES DE CLARISSE parue le 27/01/2017, il convenait d'ajouter **«Par acte sous seing privé du 01/02/2017»** il faut également lire : Objet social : **Couture – retouche – vente bijoux et accessoires de mode –vente de tissus et produits de mercerie création et conseil aux entreprises.** Forme **: Société par Action Simplifiée Unipersonnelle**

AL890818682

MODIFICATION DE STATUTS

EARL JUSZCZAK ERIC

Société civile au capital de 16 000 euros
Siège social : 2 rue du Pâtis
89260 La Postolle
422 984 518 Rcs Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 1er février 2017 a nommé M. Tony Juszczak, demeurant à La Postolle (Yonne), 2 rue du Pâtis, aux fonctions de gérant.

La durée de la société a été prorogée de 50 ans, son terme étant ainsi reporté au 26 mai 2079.

Pour avis, la gérance.

AL890818540

SCEA DES MALTERRES

Société civile au capital de 181 680,00 €
13 rue de Pontigny
Cidex 210 - 89230 Pontigny
525 387 973 Rcs Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 13 février 2017, la collectivité des associés a :

– Pris acte de la démission des fonctions de gérant de Mme Nelly Chardon à compter de ce jour.

– Décidé de transférer le siège social à Pontigny (89230), 3 rue de Roncenay.

Pour avis, la gérance.

AL890818653

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

SARL GILLET

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 4 rue Régny
89440 Joux La Ville
RCS Auxerre 400 386 884

Aux termes d'une délibération en date du 6 février 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de diagnostic immobilier et la direction d'équipes, le contrôle, la coordination et la planification de travaux pour le compte de la société et de tiers et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL890818713

SOCIETE DES TRANSPORTS EURIAL- S.T.S.

SAS au capital de 800.000,00 euros
Siège social : ZAC Aire de Villeroy
89150 Fouchères
431 340 439 RCS Sens

Aux termes des Décisions de l'associé unique en date du 30/11/2016, il a été décidé de modifier le sigle de la société qui devient : S.T.E.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Sens.

AL890818714

SF INVEST

Forme : SARL
Siège social : 4 rue de l'aubépine
à Plessis du Mée 89260
Capital social : 100 000 Euros
Numéro SIREN 790258313 RCS Sens

Avis de modification

Par décision de l'assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 septembre 2015 il a été pris acte de modifier l'objet social << location de terrains>> de la société pour <<activités d'import-export international de tous produits à l'exception des produits alimentaires, de prise de participation, par tous moyens, dans toutes les sociétés étrangères, de réalisation de tous investissements à l'étranger>> . L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis et mention.

AL890818735

ETS LOISEAU DISTRIBUTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 €
Siège social : Zone des Vaugillettes,
111 Bd des Noyers Pompons, 89100 Sens
Rcs Sens 412 508 731

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 22 janvier 2017, la collectivité des associés a décidé de transformer la société, à effet au 1er janvier 2017 sans création d'un être moral nouveau, en une société civile, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination sociale : Loiseau

Forme : Société civile immobilière

Objet : Acquisition, location et ventes d'immeubles.

Capital social : 7 622,45 euros

Siège social : Zone des Vaugillettes, 111 Bd des Noyers Pompons, 89100 Sens

Durée : Jusqu'au 26 juin 2096.

Gérant : Monsieur Pascal Loiseau demeurant Route de passy, 89510 Veron.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas.

Pour avis, la gérance.

AL890818739

LAURIE MARTIN

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 6 Rue De La Porte D'en Haut
89240 Chevannes
SIREN 499 201 077 - RCS Auxerre

Modifications diverses

Le 31/10/2016, l' Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- de modifier l'objet social et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. L'activité principale de la société devient l'acquisition de tous immeubles de toute nature, l'administration, la gestion par bail en meublé ou autrement, la disposition des biens dont elle sera propriétaire.

- de transférer le siège social au 5 allie des Carrières - 63400 Chamalières et ce à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- de supprimer le nom commercial LORY OPTIC

- de prendre acte de la décision prise par Laurie CASSARO de démissionner de ses fonctions de gérante et de nommer en qualité de nouveau girant Monsieur Fabien CASSARO demeurant 5 allie des Carrières - 63400 Chamalières pour une durée illimité à compter de ce jour.

Pour avis.

AL890818741

TOUK-TOUK COMPAGNIE PRODUCTION

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social: 18 rue Aristide Briand
89220 Bleneau
519 804 066 RCS Auxerre.

Le 13/01/2017, l'associé unique a nommé gérant Sylvain BERNERT demeurant 18 rue Aristide Briand89220 Bléneau en remplacement de Mme Sophie Bernert, démissionnaire à compter du 13/01/2017 et modifié l'objet social qui devient: la production et la diffusion de projets artistiques, principalement de spectacles vivants, mais également la production et la vente d'objets artistiques sur quelques supports que ce soit, notamment l'édition de livres et de partitions. Mention au RCS de Auxerre..

AL890818748

➜ CESSION

Maître Gérard LEGUY
Notaire à Avallon (Yonne),
4, rue de Lyon

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Gérard LEGUY, Notaire à AVALLON, le 15 février 2017 enregistré à AUXERRE

Monsieur Abdelatif BEN MOUSSA, commerçant, et Madame Sana BEN MOUSSA, commerçante,son épouse,demeurant ensemble à AVALLON (Yonne)3 Rue André Lebon.

Et Monsieur Mohamed Nizar BEN MOUSSA, commerçant, et Madame Randa KARMOUS, sans profession, demeurant à DIJON (Côte-d'Or) 28 rue Nodot.

ont CEDE A :

Monsieur Tahar AHCENE demeurant à AVALLON (Yonne)Appartement 243 - 13 Rue Guynemer,

Et Madame Asmaa MAKRAOUI demeurant à AVALLON (Yonne) Appartement 243 - 13 Rue Guynemer.

Un fonds de commerce d'EPICERIE GENERALE connu sous l'enseigne

«PROXIMARCHE LA MORLANDE», situé et exploité à AVALLON (Yonne),

14 Avenue de la Morlande.

Prix : SOIXANTE DOUZE MILLE EUROS (72.000,00 €).

Prise de possession à compter du 1er janvier 2017.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître LEGUY, notaire sus nommé, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée

au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.

Pour insertion.

AL890818734

CESSION

Suivant acte sous seing privé en date du 1er février 2017 à Rogny les setp ecluses, enregistré à la recette des Impôts d'Auxerre le 16/02/2017, Bordereau n° 2017/126 Case n°1,

Monsieur Rémi Saget, demeurant à Rogny les sept ecluses (Yonne), 3 rue Gaspard de Coligny, a cédé à la Sarl Saget & fils, au capital de 10 000 euros, dont le siège est situé à Rogny les sept ecluses (Yonne), 3 rue Gaspard de Coligny, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro 825 208 952:

Un fonds de commerce de plats cuisinés à emporter, traiteur, revente de viande prédécoupée et emballée, de vin à emporter, de fromage à la coupe, épicerie fine, crémerie en magasin, vente en gros, demi-gros et détail de fromage, crémerie et œufs en forain et ambulant, commerce de détail alimentaire sur marché, ventes à emporter de fabrication artisanale alimentaire, exploité à Rogny les sept ecluses (Yonne), 3 rue Gaspard de Coligny, lui appartenant et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro 419 362 371, moyennant le prix principal de 104 750,47 € pour les éléments incorporels et corporels diminué du passif attaché.

La date de l'entrée en jouissance a été fixée au 1er février 2017 et le fonds sera à compter de cette date exploité au siège social de l'acquéreur.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales pour la validité et, pour toutes correspondances à Rogny les sept ecluses (Yonne), 3 rue Gaspard de Coligny.

Pour avis et mention.

AL890818747

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

AUX DELICES CLEMENTINS

EURL au capital de 2000 €
Siège social : 25 Rue de la République,
89100 Saint-Clément
822 638 250 RCS de Sens

En date du 02/01/2017, l'associé unique a nommé en qualité de co-gérant M. BURGARD JULIEN, demeurant 25 Rue de la République, 89100 Saint-Clément, à compter du 02/01/2017.

Modification au RCS de Sens

AL890818688

SCI JAPEL

Société civile au capital de 762,25 euros
Siège Social : Zone d'Activités
Les Pelletiers - 89100 Soucy
380 868 380 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 20 janvier 2017, l'assemblée générale a nommé pour une durée illimitée à compter de ce jour, Monsieur Alexander COZZINI, demeurant 6566 Sauganash Avenue, LINCOLWOOD, Illinois 60007, USA, en qualité de co-gérant.

Pour avis,

AL890818695

PRIMEDGE EUROPE

Société à responsabilité limitée
au capital de 779 200 euros
Siège Social : Zone d'Activités
Les Pelletiers - 89100 Soucy
781 617 642 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 20 janvier 2017, l'associée unique a nommé pour une durée illimitée à compter de ce jour, Monsieur Alexander COZZINI, demeurant 6566 Sauganash Avenue, LINCOLWOOD, Illinois 60007, USA, en qualité de co-gérant.

Pour avis,

AL890818696

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

PUISAYE TRAVAUX PUBLICS

S.A.S. au capital de 30.000 euros
1, Route de la Creuse Voie
89116 Sépeaux
R.C.S. Sens 792 792 400

Aux termes d'une assemblée en date du 20/12/2016, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et légales. La collectivité des associés a confié les fonctions de liquidateur à Monsieur Jean-Luc CHARLES, demeurant 56 Rue du Moulin 62149 Givenchy les la Bassée, qui dispose des pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

AL890818363

SARL FESTICOOK

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : 34 Rue du Pressoir
Thèmes - 89410 Cezy
Rcs Sens 512 863 812

Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2017, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.

Le liquidateur.

AL890818620

EURL AU PETIT MARCHE

EURL au capital de 1000 €
10,grande rue -89113 Fleury la vallée
800 820 367 RCS sens

L'associé unique par décision du 06/02/2017, après avoir entendu le rapport de M. cyril ORANGE, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de sens

Pour avis, le liquidateur

AL890818686

METTETAL FABRICATION

SARL en liquidation
au capital de 10.000 €uros
Siège social : Les Bideaux
89330 Verlin
504 188 616 R.C.S. Sens

L'AGE du 31/12/2016 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter à compter du 31/12/2016, nommé en qualité de liquidateur Mr Thomas METTETAL demeurant 5 Les Renuées 89330 Verlin. Le siège de liquidation reste fixé à l'ancien siège et la correspondance au domicile du liquidateur.

AL890818716

METTETAL FABRICATION

SARL en liquidation
au capital de 10.000 €uros
Siège social : Les Bideaux - 89330 Verlin
504 188 616 R.C.S. Sens

L'AGO du 31/12/2016 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2016. Radiation de la société au RCS de Sens.

AL890818717

E.U.R.L. DENIS MOURLAM

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège Social : 11bis Grande rue
89240 Pourrain
R.C.S. Auxerre 433 704 335

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/12/2016, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation de la société, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de Monsieur Denis Mourlam, le Mousseau, 89240 Pourrain, liquidateur, et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis, le liquidateur.

AL890818724

SCI PASCALINE

Société Civile Immobilière
en liquidation
au capital de 48 800 euros
Siège social
18 chemin de la Grande Piece
89300 Champvres (Yonne)
449 198 241 RCS Sens

CLÔTURE DELIQUIDATION

L'assemblée générale des associés du 7 février 2017 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et l'a déchargée de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société,Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, la liquidatrice

AL890818728

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU VAL D'YONNE

Sigle : SCI DU VAL D'YONNE
SCI, société en liquidation
au capital de 38.125,25 €
Fontaine Madame - Porte d'en Haut,
89240 Chevannes
316712884 RCS Auxerre

Clôture de Liquidation

Aux termes de l'AGE en date du16/02/2017, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS de Auxerre Le liquidateur..

AL890818738

COFRADIS EUROPE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10.000 €
Siège social : 27 Rue Valentin Privé
89300 Joigny
750 144 800 R.C.S. Sens

Déclaration de l'associé unique en date du 03 /02/2017 :

. dissolution de la société , sans qu'il y ait lieu à liquidation, en application des dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil entraînant la transmission universelle du patrimoine de l'entreprise à l'associée unique la société

«MODEL CAR WORLD GmbH sarl de droit Allemand- siège social

Böttgerstrasse 14, D-65439 FLÖRSHEIM / Allemagne immatriculée au Re-gistre du Commerce et des Sociétés de WIESBADEN sous le numéro HRB 22917 .

Les créanciers éventuels pourront faire oppositions à la dissolution, dans un

délai de trente jours à compter de la présente publication auprès du Tribunal

de Commerce de Sens

AL890818742

SAS JOBAT

Forme : SAS en liquidation
Siège social : 76 route de Charny
89120 CHARNY
Capital social : 5000 euros
Numéro SIREN 529 212 573 RCS Sens

Avis de dissolution

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 janvier 2017, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er février 2017 et sa mise en liquidation amiable. Mr MAIMBOURG Arnaud demeurant 19 allée des Champsbleaux 89240 Villefargeau a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiées. Le siège de liquidation est fixé au 4 rue Paul Nicolas 89400 Migennes, au même titre que l'adresse de correspondance.

Mention sera faite au RCS de Sens.

Pour avis et mention.

AL890818749

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 21/01/17, il a été constitué une SAS dénommée SASU AIDE ET CONSEILS TPE FRANCE.

Siège social: 65 grande rue 89200 Sermizelles.

Capital: 500€. Objet: Facilitatrice d'affaire, intermédiaire et négociatrice entre les TPE et les organismes et administrations.

Président: Mme Annette Dévry, 65 grande rue 89200 Sermizelles.

Durée: 99 ans.

Immatriculation au RCS d'Auxerre.

AL890818539

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp du 18/12/16, constitution de la sci: Blp immobiliers.

Siège: 18 ch. de la fosse rouge 89500 Villeneuve sur Yonne.

Capital: 1000euros.

Objet: immobilier

Gérant: Régis Boynard, 18 ch. de la fosse rouge 89500 Villeneuve sur Yonne.

Durée: 99 ans au rcs de Sens.

AL890818547

SCI PERACCA

Le 23/01/2017, il a été créé la société suivante :

Nom : PERACCA

Forme : SCI

Siège social : 13 Place de la République 89500 Villeneuve sur Yonne

Objet social : l'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, y compris par bail à construction, de biens immobiliers qui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation.

Durée : 99 ans

Capital social : 500 € divisé en 50 parts

Gérance : Olema, Alexandra PERACCA demeurant 22 rue du chemin vert à Vareilles (89320) pour une durée indéterminée.

Dépôt légal RCS Sens

La gérance

AL890818671

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière ;

Dénomination : PM-REIMS ;

Siège social : 6 rue des Caillottes - ZI de la Plaine des Iles - 89470 Monteau ;

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers ;

Durée : 99 années ;

Capital : 1.000 euros en numéraire ;

Gérance : Philippe MIGUAISE demeurant 20 voie Impériale - Nangis - 89290 Quenne, Patrick PETIT demeurant 11 rue de la Fontaine Saint Martin - 89400 Bonnard ;

Cession de parts : libre entre associés, soumise à agrément dans les autres cas ;

Immatriculation : au RCS de Auxerre.

Pour avis,

AL890818681

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière ;

Dénomination : PM-SOISSONS ;

Siège social : 6 rue des Caillottes - ZI de la Plaine des Iles - 89470 Moneteau ;

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers ;

Durée : 99 années ;

Capital : 1.000 euros en numéraire ;

Gérance : Philippe MIGUAISE demeurant 20 voie Impériale - Nangis - 89290 Quenne, Patrick PETIT demeurant 11 rue de la Fontaine Saint Martin - 89400 Bonnard ;

Cession de parts : libre entre associés, soumise à agrément dans les autres cas ;

Immatriculation : au RCS de Auxerre.

Pour avis,

AL890818684

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 février 2017, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Viticole.

Dénomination sociale : Domaine Jean-Luc Houblin.

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 1 000 euros.

Siège social : 1 Passage des Vignes - 89580 Migé.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 1 000 euros.

Gérant : M. Jean-Luc Houblin, demeurant à Migé (Yonne), 80 Grande rue.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL890818687

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 février 2017 à Cudot (Yonne), il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : BARRA PAIN

Forme : Société à responsabilité limitée.

Objet : Achat et vente de produits de boulangerie.

Capital social : 8 500 euros.

Siège social : 5 route de Chevreuse – 89116 Cudot.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérant : M. Bruno BARRA, demeurant 5 route de Chevreuse, 89116 Cudot.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL890818690

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 03/02/2017, il a été constitué une SASU dénommée : AMT ENTREPRISE SERVICES

Siège social : 4 rue du Popelin , 89100 Saint Clément

Capital : 8000 € Objet social : Travaux serrurerie métallerie. Travaux de bâtiment, tous corps d'état second œuvre. Travaux de cloisonnement intérieur, miroiterie vitrage.

Président : M. TAOUIS MOURAD demeurant 4 rue du Popelin 89100 Saint Clément élu pour une durée de Illimitée.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.

AL890818692

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL dénommée AUXERRE LUMIERE au capital de 15.000 €, ayant son siège social à Auxerre (89) 11, av. de Worms, ayant pour objet l'achat et la vente de luminaires et leurs accessoires, ainsi que tous objets, meubles, tous articles et accessoires d'ameublement et de décoration et, d'une façon générale, de tout ce qui se rapporte à l'équipement de l'habitat ; dont le gérant est M. P. LEFEVRE 59, rue de la Porte d'En Haut 89240 Chevannes.

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

AL890818712

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 Février 2017 à Migennes, il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : Hasiak

Forme : Société à responsabilité limitée

Objet : Electricité générale.

Capital social : 5 000,00 euros

Siège social : 6 Impasse Danielle Casanova - 89400 Migennes

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Gérant : M. Frédéric Hasiak, demeurant 6 Impasse Danielle Casanova - 89400 Migennes

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, le Gérant.

AL890818720

Me Stéphanie FAIVRE FRANCIN
Notaire à
L'Isle sur Serein (89440)

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Stéphanie FAIVRE FRANCIN, Notaire à L'Isle sur Serein, le 06 février 2017, enregistré à Auxerre, le 07/02/2017, Bord 2017/109, Case 1, Extrait 299, a été constituée la société suivante :

Dénomination : «SCI BOUCHARDAT»,

Forme : société civile

Siège social : L'Isle sur Serein (89440), 10 rue Bouchardat.

Capital social : 1.000,00 €,

Objet social : l'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur et, plus généralement, l'exploitation par bail ou autrement, des biens et droits sociaux immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés et notamment l'ensemble immobilier, sis à L'ISLE SUR SEREIN (89440), 10 rue Bouchardat

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Apports en numéraire : 1.000,00 €

Modalités des cessions de parts sociales : agrément par la collectivité des associés sauf pour les cessions entre associés (libres).

Nommé premier gérant de ladite société : Monsieur Emmanuel Cyrille COUILLARD, artisan boulanger, demeurant à Joux la Ville (89440), grande rue

La société sera immatriculée au RCS de Auxerre.

Pour avis, le notaire.

AL890818726

PIXI

Par acte SSP du 15/02/2017, il a été constitué une SAS dénommée : PIXI

Siège social : 9 rue sous l'église, 89250 Chemilly-sur-Yonne

Capital : 100 €

Objet : Prestation de services dans le secteur du commerce et de la distribution

Président : M. Alexandre MAROTEL, 9 rue sous l'église, 89250 Chemilly sur Yonne.

Admissions aux assemblées et droits de vote :

Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées.

Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Auxerre.

AL890818727

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 17/02/2017 il a été constitué une société

Dénomination sociale : MSI TRANSPORT

Siège social : 9 Hameau de la Loge, 89340 Saint Agnan

Forme : SASU

Capital : 3500 Euros

Objet social : transport routier leger de marchandises, transport de personnes

Président : Monsieur SAID HAMOUR demeurant : 9 Hameau de la Loge, 89340 Saint Agnanélu pour une durée indéterminée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL890818736

AVIS DE CONSTITUTION.

Suivant acte sous seing privé en date du 30 janvier 2017, à PARON, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ALYMIL.

Forme : Société Civile Immobilière.

Siège social : 32 rue Paul langevin,89100 Paron.

Objet : L'acquisition, l'administration t la location d'immeubles et de terrains..

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 200 euros divisé en 4 parts sociales de 50 euros chacune. Montant des apports en numéraire :200 euros.

Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise à agrément des Associés réunis en Assemblée Générale..

Gérance : M. STARAKOSKI Osman32 rue Paul Langevin 89100 Paron Mme STARAKOSKI Isabelle, née PIAT 32 rue Paul Langevin 89100 Paron. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis Les gérants..

AL890818745

AVIS DE CONSTITUTION.

Suivant acte sous seing privé en date du 17 février 2017, à Sens, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : COSENUT.

Forme : société à responsabilité limitée.

Siège social : 26 place des Héros, 89100 Sens.

Objet : le conseil en nutrition, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 1 000 euros diviséen 100 parts sociales de 10 euros chacune.

Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, entre conjoints ou partenaires pacsés, ascendants ou descendants des associés, même si le conjoint, partenaires pacsés, ascendant ou descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés autres que le conjoint, les ascendants ou descendants du cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

Gérance : Mlle Sabah-Aurore AL-HALABI demeurant 37 avenue du Général Leclerc à La Rochette (77).La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis .

AL890818751





HAUTE-LOIRE (43)

Paroles de jeunes



LAIT ET TRANSFORMATION

Installée en 2013 sur la ferme familiale de son compagnon, Delphine Haon s'est lancée dans la fabrication de glaces fermières. Une nouvelle manière, pour les associés du Gaec, de valoriser le lait de leur troupeau Prim'Holstein.

Des glaces et des fromages pour valoriser le lait

En 2013, Delphine Haon et son compagnon Jérémy Pays se sont tous deux installés avec la mère de Jérémy, Monique Pays, au sein de l'exploitation familiale transformée depuis cette date en Gaec. Issue d'une famille d'éleveurs laitiers installés à quelques kilomètres (à St Jean de Nay), Delphine s'était toujours dit « *je ne serai jamais agricultrice !* ». « *J'avais vu que c'était un métier qui ne permettait pas de dégager beaucoup de temps libre. D'ailleurs, je ne suis jamais partie en vacances avec mes parents* » remarque-t-elle sans accorder de véritable importance aux vacances. « *À l'école, ça marchait bien pour moi, alors après mon bac série économique et social, j'étais partie pour faire une licence en économie gestion à la faculté de Clermont* ».



Delphine avec sa fille, Juliette, son compagnon Jérémy, sa belle-mère Monique et Jean son beau-père. © HLP

Le mal du pays

Or, après quelques mois passés en ville, Delphine a eu le mal du pays. « *J'ai langui de la campagne, de ma famille et de mon compagnon qui lui avait en tête depuis longtemps de s'installer sur la ferme de sa famille* ». N'étant pas réellement dégoûtée par le métier d'éleveur et surtout attirée par l'activité de transformation déjà en place sur la ferme de sa belle mère, Delphine a pris la décision de s'installer elle aussi à Vergezac après un BTS ACSE en alternance entre l'ISVT et la ferme de ses parents. Lors de leur installation, Delphine et Jérémy ont racheté du capital sur la ferme, ils ont chacun apporté 9 ha de foncier et ont obtenu à deux 200 000 L de quota lait supplémentaire, des litrages qu'ils ont livrés à la laiterie durant quelques années. En 2015, alors que le prix du lait dégringolait, les associés du Gaec, qui transformaient déjà une partie de leur lait en fromage de pays aux artisous, ont réfléchi à une nouvelle façon de valoriser leur lait. « *J'avais lu dans un magazine spécialisé le témoignage d'un éleveur alsacien qui s'était lancé dans la fabrication de glaces fermières ; une activité qui le mettait à l'abri des aléas du marché* » explique Delphine. Constatant que la concurrence sur ce produit était faible en Haute-Loire, elle s'est lancée dans l'aventure avec l'aval de ses associés.



Delphine recueille la glace fabriquée par une turbine. © HLP

> *En bleu de travail et en bottes avec les animaux, en costume du fromager lors de la transformation et en costume de commerciale... ; c'est ce qui me plaît dans le métier.* »

Premières glaces en juillet 2016

Après une formation spécialisée, la construction d'un atelier de transformation spécifique pour les glaces et l'achat du matériel nécessaire, Delphine a démarré la fabrication de ses premières glaces en juillet 2016. Ses glaces naturelles, sans colorants ni arômes, ont tout de suite séduit la clientèle de la ferme qui retrouve le goût authentique du lait et des ingrédients dans ses glaces. Le Gaec propose 16 parfums différents pour toucher le maximum de consommateurs et la gamme devrait encore s'élargir. Delphine produit des glaces toute l'année et s'adapte à la demande ; pour les fêtes de fin d'année, elle a proposé des bûches glacées. Jusqu'alors vendues à la ferme et par le bouche-à-oreille, les associés du Gaec envisagent à présent de proposer leurs glaces aux grandes surfaces du bassin du Puy et aux collectivités. Et cette mission revient à Delphine qui aime changer de casquettes ! « *En bleu et bottes avec les animaux, en costume du fromager lors de la transformation et en costume de commerciale... ; c'est ce qui me plaît dans le métier* ». La formule sociétaire convient parfaitement à la jeune fille : « *Dans le Gaec, on est tous polyvalents, on peut compter les uns sur les autres* ». Delphine ne compte pas ses heures de travail et sa motivation est alimentée par la passion qu'elle voue à son métier et par l'ultime récompense : la satisfaction du consommateur. Quant à l'avenir de l'agriculture dans nos zones de montagne, Delphine ne cache pas son inquiétude : « *Le libéralisme ne fonctionne pas ; les espaces de montagne ne peuvent pas être autant concurrentiels que les plaines. Ici, il faut donc miser sur la qualité et les produits de notre terroir* ».

Véronique Gruber

J'aime

- Rendre les consommateurs heureux
- La nature et ma famille
- Innover dans mon travail

Je n'aime pas

- Les températures trop froides
- Rester sur mes acquis
- Les élections présidentielles occupent trop de place dans les médias nationaux
- La diabolisation de l'agriculture conventionnelle vis-à-vis du bio

Son profil

- Après un bac "ES" et quelques mois passés en faculté, Delphine décide de s'installer avec son compagnon et sa belle-mère. Elle opte pour un BTS en alternance en 2 ans. Delphine s'est installée en même temps que son compagnon en 2013 sur le Gaec "La ferme Pays" à Vergezac. En 2014, le Gaec a décidé de stopper l'activité de l'atelier d'engraissement des porcs charcutiers en raison de la crise porcine.
- Gaec à 3 associés et 2 salariés, de 125 ha, 70 vaches laitières Prim'Holstein et leur suite, une quinzaine d'hectares de Lentilles Vertes du Puy, des céréales et prairies. La référence laiterie s'élève à 450 000 L à laquelle il faut ajouter 150 000 L dédiés aux fromages et à ce jour quelques centaines de litres pour les glaces. Objectif : transformer 15 000 L de lait en glaces d'ici 5 ans.
- Les associés participent au projet d'AOP pour le fromage aux artisous conduit par l'association du même nom.
- Transformation : une fromagerie, un atelier de transformation pour les glaces avec un magasin pour la vente directe.

À Paris, le musée du Quai Branly-Jacques Chirac accueille l'exposition « L'Afrique des routes », une invitation à voyager sur le continent africain. À découvrir jusqu'au 12 novembre prochain.

Toutes les routes mènent à l'Afrique

Contrairement à de multiples idées reçues, le continent africain a bel et bien une histoire et SON histoire s'inscrit dans le temps universel depuis la Préhistoire et a laissé de nombreuses traces. Les Africains n'ont jamais vécu dans l'isolement. Longtemps ignorés, les échanges panafricains et extra-africains ont pourtant débuté il y a des millénaires, bien avant l'arrivée des premiers navires portugais au XVe siècle, la colonisation et les indépendances. L'Afrique a toujours été un continent ouvert, les quelque 300 objets présentés dans l'exposition sont là pour le rappeler. Vers 3500 avant notre ère, le cheval facilite le commerce caravanier entre le sud du Sahara et l'Europe via l'Afrique du Nord, puis il est remplacé par le dromadaire capable de porter de lourdes charges et résistant à la soif sur de longues distances. Le cheval reste toutefois un moyen de locomotion de prestige. En pirogue, à cheval ou à pied, les Africains se déplacent, transmettent des connaissances et des savoir-faire, commercent, se font la guerre, comme leurs contemporains ailleurs dans le monde. Les passerelles entre les continents sont des routes maritimes au moyen et long cours. Les hommes d'Afrique, d'Asie, d'Insulinde et d'Europe domestiquent la mer Méditerranée, la mer Rouge et l'océan Indien dès avant l'Antiquité, puis les Portugais, l'océan Atlantique, au XVe siècle. Les villes sont autant de jalons pour le commerce local, régional, interafricain, voire international, terrestre et maritime. Parmi ces centres urbains, on peut citer Benin City (Nigeria actuel). Quand les Portugais y entrent en 1486, la ville, protégée par un mur d'enceinte de 12 km de long, s'appelle Edo. Elle est, deux siècles plus tard, « plus grande que Lisbonne » avec de vastes maisons en terre alignées le long de rues très propres. Au fur et à mesure de l'exploration des côtes africaines, les marins portugais créent des comptoirs de commerce. Le plus ancien est São Jorge da Mina, créé en 1471, sur la « côte de l'or » (Ghana actuel). Des forts sont érigés par les étrangers, plus pour se protéger de leurs concurrents européens que des populations locales attirées par ces grands marchés où s'activent commerçants, caravaniers et esclaves. Sur la côte ouest-africaine, on compte au XVIIIe siècle, 43 forts où les Européens pratiquent à terre troc des marchandises apportées par les bateaux négriers contre des esclaves.



Cavalier de style dogon, XVIe siècle. Mali, région de la falaise de Bandiagara. Il est réalisé en bois et métal. Paris, collection Laurent Dodier, Courtesy Entwistle.

M. GURFINKEL

Depuis des millénaires, l'Afrique commerce donc avec le reste du monde, recevant parfois, donnant beaucoup. Les Africains ont toujours eu besoin de sel, échangé contre le fer et l'or. Les perles sont arrivées d'Orient depuis bien avant notre ère, et de Venise, depuis le XVe siècle.



PARIS, BIBLIO. NATIONALE DE FRANCE, CABINET DES MÉDAILLES

Portrait d'un roi africain avec arc et carquois en camée datant du XVIe siècle. Il est réalisé en agate, or émaillé, rubis et diamants.

SPIRITUALITÉ ET ART

L'ivoire africain est importé depuis l'Antiquité jusqu'en Occident ; les Chinois et les Indiens en font grand usage. Le cuivre d'Afrique centrale a circulé, et plus encore l'or, recherché par le monde entier depuis l'Antiquité. Ces métaux, tout comme les perles, les cauris (coquillages), manilles, tissus artisanaux (batik arrivé d'Indonésie et wax emprunté à l'Indonésie et à la Chine), ont servi de monnaie depuis toujours. Côté agronomie, vers le VIIIe siècle, les bananes, le riz et les agrumes d'Asie sont cultivés en Afrique. Au XIVe siècle, le café originaire d'Éthiopie est exporté vers l'Arabie. Dès le XVIe siècle, les esclaves apportent le riz en Amérique. Sur cette route des plantes, les Européens implantent le palmier à huile et le café africain en Asie et en Amérique ; l'ananas, l'arachide, le manioc et le cacao américains sont exportés vers l'Afrique. Les connaissances médicinales africaines circulent aussi. Et puis, la spiritualité a aussi voyagé. Les « religions du terroir » ont un fond commun : l'exigence d'intercesseurs (ancêtres, devins et sorciers) pour se concilier le monde surnaturel. Les esclaves ont exporté ces croyances aux Amériques. L'Afrique a aussi adopté les nouveautés offertes par les monothéismes : judaïsme et christianisme des origines ont laissé leurs traces. Les Arabes ont ensuite apporté l'islam par le Nord et l'Est dès le IXe siècle. Les religions du livre se sont massivement implantées depuis le XIXe siècle. Les routes sont aussi esthétiques, migratoires ou technologiques, sans oublier les routes coloniales, que ce soit pour l'exploitation de différents gisements et l'exportation des ressources ou le commerce des œuvres d'art. En l'espace d'un siècle, des centaines de milliers d'objets africains quittent le continent pour rejoindre des collections privées, des expositions, des musées et plus tard, le marché de l'art occidental. Pour autant les noms d'artistes africains ont très rarement franchi les limites des pays d'origine. Ces œuvres ont pourtant inspiré de nombreuses figures de l'art comme Picasso.

VALÉRIE GODEMENT

DES PERLES D'ÉCHANGES



MUSÉE DU QUAI BRANLY-JACQUES CHIRAC/C. GERMAIN

En corail, cornaline ou en verre, les perles importées ont alimenté les échanges depuis l'Antiquité. Les perles de verre proviennent d'Égypte dans l'Antiquité, du monde arabe entre le VIIIe et le XVe siècle, puis de Venise et de Bohême depuis la fin du XVe siècle. Des perles indiennes, en cornaline notamment, sont attestées sur le continent au XIIIe siècle. En dehors de l'usage monétaire, les perles indiquent le prestige tant dans des parures que sur des ouvrages précieux. Sur la façade orientale de l'Afrique, elles sont réputées pour leurs vertus magico-religieuses. Les trois colliers ci-dessus sont réalisés en pâte de verre. Ils sont originaires d'Egypte et du Moyen-Orient et ont été créés entre le VIIIe et le Xe siècle. Ils appartiennent à la collection A. et G. Panini, Côme,

COMMERCE

L'importance de l'ivoire

L'Asie comme l'Europe convoitent l'ivoire africain au point d'en faire l'une des trois principales ressources d'importation depuis le continent, avec l'or, puis les esclaves. La longueur importante de la défense de l'éléphant africain le distingue de l'ivoire asiatique, et les Indiens la recherchent. Les Berbères, les Arabes, puis les Portugais interviennent aussi comme relais de cette marchandise dans les échanges. D'abord exporté brut, l'ivoire sculpté par les artistes africains parvient sur les tables ou dans les cabinets de curiosité des élites européennes de la Renaissance, comme cette salière afro-portugaise du XVIe siècle de style Edo d'Owo. L'objet se compose de trois parties : la partie basse figure quatre soldats portugais, une caravelle avec une vigie est figurée en partie haute, un homme escalade les cordages sur le couvercle. Elle provient du cabinet de curiosités d'un aristocrate belge où elle était restée pendant plusieurs siècles.



MUSÉE DU QUAI BRANLY-JACQUES CHIRAC/T. OLLIVIER, M.URTADO